

Fevrier 1965 p. 1

1965

Cote CDJC 11284

FEVRIER 1965 — N° 101

BIMESTRIEL

Le 17 Janvier, en présence de nombreuses personnalités et d'une foule d'invités et d'amis accourus de Paris et de la région

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

## Ambiance de fête et enthousiasme indescriptible pour l'inauguration de notre Maison de repos à Levens

Nous nous sommes efforcés dans ce journal, qui paraît pour la première fois sur 10 pages, de tracer une image de ce que furent les deux journées mémorables des 16 et 17 janvier dernier à Nice et Levens.

En donnant une description chronologique de toutes les manifestations qui se sont déroulées à l'occasion de l'inauguration solennelle de notre Maison de repos, nous avons essayé de traduire l'ambiance enthousiaste qui n'a cessé de régner tout au long de ces deux journées de fête.

Les nombreuses photos que nous publions, les larges extraits des allocutions prononcées, la longue liste de personnalités venues de Paris et de la région ainsi que

les déclarations et félicitations, attestent l'ampleur et le retentissement considérable de notre réalisation sociale.

Cependant nos lecteurs, s'ils n'étaient pas présents, n'auront qu'une image très affaiblie de la réalité.

C'est une grande date, non seulement pour la vie de notre organisation, mais encore, comme l'a dit le Président de l'U.F.A.C. notre ami Paul Manet, un événement important pour l'ensemble du monde combattant.

Nos camarades ont le droit d'être fiers de leur magnifique œuvre sociale.

### Bientôt l'Assemblée Générale

DEPUIS quelques semaines notre Union a été débordée par une intense activité.

Tout d'abord ce fut le Bal Annuel du 24 décembre dernier, placé sous le signe du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre organisation, qui connut un succès tant moral que matériel, sans précédent.

Presque aussitôt après, le 17 janvier, ce fut l'inauguration de notre Maison de repos « Les Lauriers Roses » qui a par son ampleur — dont on trouvera les détails dans les pages qui suivent — surpris toute l'opinion.

Et maintenant c'est l'Assemblée Générale que nous devons préparer. Elle aura lieu le 10 mars prochain, dans la grande salle Lancy. Nos camarades savent déjà que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre dernier, qui se réunissait pour modifier certains articles de nos statuts et ratifier des décisions concernant notre maison de repos, a décidé que dorénavant, les Assemblées Générales régulières auront lieu, non pas comme auparavant à la fin, mais au début de chaque année.

Il n'y a pas de doute que cette Assemblée provoquera un intérêt particulier parmi nos camarades, car elle se déroulera précisément à la suite des succès obtenus par notre organisation et qu'elle posera des tâches nouvelles concernant la défense des intérêts des anciens combattants juifs et des victimes du nazisme.

L'Assemblée aura lieu en un moment où les rescapés célèbrent la libération d'Auschwitz et d'autres camps sinistres, et où tous les peuples s'apprêtent à fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de la défaite hitlérienne.

Nous pensons que le moment est venu pour tendre tous nos efforts, afin de réunir derrière notre drapeau tous les anciens combattants juifs. Nous sommes convaincus que cela correspond à l'aspiration de tous ceux qui ont combattu et souffert pour la même cause.

En atteignant cet objectif, l'année 1965 apporterait une nouvelle et belle réalisation, dont nous serions tous également, fiers.

Dr DANOWSKI

En page 9 :

**AUSCHWITZ  
20 ANS APRÈS**

d'HENRI  
BULAWKO



En haut : « Les Lauriers Roses », pavoisée pour le jour J et ci-dessus le défilé de la veille, Promenade des Anglais, pour l'hommage devant les Monuments aux Morts.



# DEUX JOURNEES DE FETE

Si l'harmonieuse et puissante silhouette de notre Maison de Levens a déjà conquis, à l'admiration de tous, son droit de cité sous le soleil provençal, les nombreuses manifestations locales qui auront précédé son inauguration, et l'importance de celle-ci, n'ont pas risqué non plus de la faire passer inaperçue de la population de la région.

L'événement du 17 janvier, qui a attiré toutes les personnalités marquantes de la région dépasse en fait le cadre local et a pris — de par la participation des représentants du ministre des Anciens Combattants, de l'Office National des Anciens Combattants, des grandes organisations d'A.C. et des organisations Juives et antiracistes, par les échos de presse suscités — la taille nationale.

En suivant l'ordre chronologique,

une conférence de presse donnée le 12 janvier par notre secrétaire général, Isi Blum, dans les locaux mêmes dans lesquels on mettait la dernière main, avait déjà réuni les représentants de la presse écrite, parlée et télévisée et de nombreuses personnalités.

Deux autres manifestations préludèrent, samedi 16, à l'inauguration officielle du lendemain. Elles eurent lieu à Nice, en fin d'après-midi, en présence d'une foule déjà nombreuse d'amis venus de toutes parts et d'invités.

Vers 17 heures un double et solennel hommage fut rendu devant les Monuments aux Morts de la Résistance et de la Guerre où des gerbes du souvenir furent déposées.

A 18 heures l'Union devenait l'hôte de la ville de Nice dans les superbes salons de la Villa Massena, où le Maire M. Médecin avait prévu

une réception en son honneur. De nombreuses personnalités, les représentants des Associations d'A.C., nos amis se bousculaient dans une ambiance chaleureuse quand le Maire de Nice prit la parole. Ce fut une vibrante improvisation qui alla au cœur de tous. Au-delà des paroles de sympathie et de bienvenue, de félicitations aussi pour l'œuvre accomplie. M. Médecin tint à marquer en termes exceptionnellement élevés ses sentiments de gratitude et d'admiration devant l'exemple d'héroïsme et de sacrifice donnés par les Anciens Combattants et Volontaires Juifs. On lira plus loin la plus grande partie de la belle réponse d'Isi Blum, qui sut exalter le rôle fraternel de l'Union, et les souhaits de paix « d'être les derniers Anciens Combattants », qui animait ses membres. Ce fut un échange mémorable où le cœur parlait aussi fort que la raison.

## SURPRISE ET ADMIRATION

Le dimanche devait être un jour de fête et d'allégresse générale. Il commença par le pittoresque voyage en cars, qui nous promena au long sinueux d'une vallée verdoyante et montagneuse, durant les 22 kilomètres qui séparent Nice de Levens. Déjà la riante bourgade semblait envahie par les centaines de nos amis accourus de Paris et de la région créant une affluence sans précédent. Comment ne pas être happé, frappé, au détour de la route, par l'imposant mais élégant monument des « Lauriers Roses » qui dresse son clair modernisme face au vieux et solide Levens? L'admiration était acquise d'emblée.

Les participants de la journée tinrent d'abord à se rendre au Monument aux Morts de Levens.

Direction fut prise ensuite sur les différents restaurants de la cité levénsoise, pris d'assaut en la circonstance, tandis qu'un déjeuner d'honneur réunissait les invités dans l'un d'eux sur la place de la Mairie. Repas heureux et fraternel où fierté et satisfaction se reflétaient sur les visages et dans les quelques allocutions qui y firent improvisées par M.M. R. Bossus, Sénateurs de la Seine, A. Braslavsky, Président de l'U.G.E.V.R.E., F. Kaganoff, Président de la Fédération des Associations d'A.C. Juif des deux guerres, et enfin par Pierre Paraff, Président du M.R.A.P.

Avant la réception organisée ensuite à la Mairie, M. Raynaud, sénateur-maire unira ses hôtes à un hommage au Monument d'André Masséna, enfant de Levens.

C'est dans la très moderne salle Masséna de la Mairie où tous les présents n'avaient pu trouver place que M. Raynaud adressa ensuite au représentant du ministre ses vœux de bienvenue et M. Laborde répondit à ses félicitations. Un imposant cortège ouvert par les drapeaux de très nombreuses associations d'A.C. se forma ensuite pour

se rendre aux « Lauriers Roses ».

L'entrée en masse sur le vaste dégagement de l'établissement, généreusement pavoisée de fières bannières, eut lieu avec une sorte de joyeuse frénésie. L'impatience, mais aussi la ferveur, la fierté, une émotion intense et contagieuse avait gagné tous et toutes quand le discours d'inauguration donna le départ de la cérémonie. Présenté par Isi Blum, les orateurs, dont on lira ci-contre les allocutions, prirent la parole exaltant l'Union et le fruit de son action. Tour à tour s'élevèrent les voix de notre président, le Dr Danowski, de Paul Manet, du Maire J. Raynaud, enfin de M. Laborde qui affirma l'estime et la sympathie du Ministre pour les promoteurs. Il lui revint ensuite de tirer dans l'enthousiasme général le cordon qui dévoilait la plaque tri-couleur de la Maison, aux initiales de l'Union. L'instant fut pathétique.

Tous les discours magnifiant la belle œuvre de fraternité, de santé et de paix accomplie étaient certes amplement « justifiés », renforcés, par l'impressionnante réussite du bâtiment qui se dressait sous nos yeux. La visite qui suivit devait le confirmer.

Si l'extérieur avait séduit par son style de chalet moderne, son harmonieuse netteté de lignes, ses balcons sur un site admirable, l'intérieur a surpris bien plus agréablement encore par le confort, la recherche de l'agrément et le souci esthétique et humain qui l'imprègnent. Ces escaliers de marbre, ces boiseries, ces chambres spacieuses aux teintes variées, ces vastes baies, tout procurait ici un sentiment d'aise et de détente propices au repos moral et physique.

## UN COCKTAIL MEMORABLE

De partout des exclamations étonnées des visiteurs disaient leur satisfaction, souvent aussi leur désir de « prendre pension » dans ce havre. Les censeurs même les plus difficiles ont dû « avaler » leurs critiques, car l'on n'en a point entendu. Par contre, de combien de félicitations et de remerciements émouvants nos dirigeants ont-ils été couverts! Le livre d'or de l'inauguration est à cet égard le témoignage le plus marquant sinon le plus émouvant. Et certes, quand on sait à travers quelle somme d'efforts, de difficultés surmontées une telle réalisation a pu être exécutée en un an, on reste confondu.

Un cocktail servi aux plusieurs centaines de convives où champagne, petits fours et sandwiches des plus variés furent très appréciés, a terminé ces mémorables moments dans la réjouissance et le contentement général. Il semble d'après ces derniers produits-maison que l'aspect culinaire des « Lauriers Roses » ne puisse être considéré comme son point faible.

De l'avis de beaucoup notre Maison viendrait en tête des réalisations de la région. On voit quel cadeau pour son 20<sup>e</sup> anniversaire l'U.E.V.A.C.J. a pu offrir non seulement aux anciens de la guerre et des camps mais à tous, et quel honneur en rejaillit sur elle.

Sur nos clichés, de haut en bas, quelques aperçus du repas fraternel de Nice. Sur les deux photos ci-dessous une image très partielle du lunch géant servi aux « Lauriers Roses » durant l'inauguration.



Notre  
cérémonie annuelle  
du Souvenir

en hommage aux Combattants  
Juifs morts pour la France  
aura lieu  
au Cimetière de Bagneux

**DIMANCHE**  
**30 MAI**  
**à 10 h. 30**



# LES ALLOCUTIONS

**M. LABORDE**

Directeur de Cabinet, Représentant  
le Ministre des Anciens Combattants



Le charroi monotone du temps nous réunit vingt ans après le grand conflit pour inaugurer cette œuvre pieuse, édifiée par l'Union des engagés volontaires et Anciens Combattants Juifs pour rétablir et maintenir la santé de ses membres durement éprouvés par la guerre, l'internement, la déportation.

Il y a vingt ans, la victoire était là, certaine, déjà, la France était libérée pour la plus grande part.

Les déportés, les internés, les prisonniers attendaient la fin du cauchemar qui avait commencé avec la léthargie trompeuse et funeste de la drôle de guerre, qui avait commencé avec des parties de ballon alors que les Polonais étaient écrasés en 3 semaines.

Et, depuis, ils attendaient l'événement après tant d'autres pourtant emplis de grandeur, de sacrifices, de sang et de larmes.

— le 18 juin où s'éleva la grande voix étrange, encore inconnue, toute chargée de foi et qui allait faire tressaillir tous ceux qui, déjà, maudissaient l'impuissance, la lâcheté, la trahison.

— depuis ce qu'un homme misérable avait osé appeler la divine surprise,

— depuis la grande nuit de l'occupation, depuis les arrestations, les otages, les camps de la mort, les fusillades,

— mais aussi, depuis le Tchad, Koufra, Bir Hakeim, Normandie Niemen, les F.F.L.; depuis Cassino, le Garigliano, les débarquements et depuis les réseaux, les mouvements, les maquis, l'épopée de la 1<sup>re</sup> Armée, de la 2<sup>e</sup> Armée, des F.F.I.,

— depuis les espoirs et les désespoirs qui alternent, les matins blêmes, la peur qui rôde, les dénonciations et les trahisons, tout ce qui empêche un homme, un homme libre de vivre.

Et vingt ans après, se retrouvent ici ces hommes qui, alors, se demandaient si l'espoir déjà réalité pour d'autres, leur permettrait de tenir jusqu'au bout de cette grande nuit; s'il leur permettrait d'é-

viter le sort de ces camarades qui, à chaque heure, à chaque minute de cet hiver perdaient, au rythme sourd des boîtes de leurs bourreaux, le fil de leur vie dans les privations, les coups, les souffrances, les tortures. Les rescapés ne peuvent aujourd'hui oublier tous ceux que bercent à jamais les mystérieuses harmonies de l'éternité; et, sans doute, en bâtissant cette maison de repos pour ceux dont la santé est restée altérée, ont-ils songé à tous ceux que le fer et le feu ont anéanti.

Et il était bon que cet acte de foi fut accompli par ces hommes afin de marquer la permanence de tous les principes qui avaient dirigé leur action, alors même que les persécutions, la fureur aveugle déchainée par les maîtres de la race élue paraissaient les vouer à la destruction et aux massacres.

Que d'insultes et d'opprobres sur tous ces hommes, français ou étrangers, qui, aujourd'hui, peuvent passer sans avoir à

baisser les yeux car ils ont montré ici ou ailleurs leur courage, leur héroïsme tranquille, leur foi. Leur foi, peut-être dans leurs origines, mais aussi dans la dignité de la personne humaine, et leur foi dans leur patrie, qu'elle soit celle de leurs ancêtres ou celle qu'ils ont adoptée.

Que ce soit à Varsovie ou en Hongrie, à Lublin ou Maidanek, dans les maquis, les armées ou les réseaux, ils ont pris leur part du combat.

Et c'est pourquoi, M. Sainteny a été heureux d'apporter ses encouragements et son aide aux promoteurs de cette œuvre si sympathique dans son objet, et qui est aussi l'objet de la sollicitude du Ministère de la Santé Publique.

Il souhaite toute la prospérité désirable à votre Etablissement et me prie d'apporter à votre Association et à ses membres l'expression de son salut le plus cordial et de ses regrets de n'avoir pu lui-même, comme il l'espérait, être des vôtres.

**M. Joseph RAYBAUD** Sénateur-Maire  
de LEVENS

Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes



DEVANT LA MAISON DE REPOS

Qu'il soit permis au maire de cette cité de prendre la parole ici, non seulement en sa qualité de Maire, mais également comme parlementaire. Qu'il me soit permis de vous dire qu'autour des députés du département, la ville de Nice est largement représentée par ses adjoints et conseillers municipaux. A la grande cité niçoise, le maire de Cannes, mon ami Bernard Cornut-Gentil a tenu à se faire représenter par son directeur de cabinet, M. Ladeveze.

Que de difficultés pour arriver à ce résultat d'une œuvre rarissime entre toutes. Les témoignages, nous pourrions les apporter ici, nous qui avons été les témoins du canton, unanimes autour de moi, autour des présidents des anciens combattants, pour vous dire que cette réalisation de l'U. E. V. C. J. est une œuvre sociale qu'il faut souligner, car après une guerre il est normal de vivre, mais on oublie le sacrifice de ceux qui sont morts pour que la patrie vive. Et cette patrie c'est non seulement la cause que vous représentez, mais sera-t-il mis un terme à ce racisme abominable qui a poussé tous ceux d'entre vous à se regrouper derrière le drapeau français, et grâce à ceux dont j'ai cité le nom tout à l'heure dans ma Mairie, permis de gagner cette guerre.

Je vous félicite du haut de cette tribune en plein cœur de ma cité, vous avez bien mérité de ceux qui sont morts.

Autour de votre drapeau, faisons le serment, mes chers Amis, que la guerre ne se renouvelle pas et que nous soyons tous les apôtres de la Paix.

**M. Paul MANET**

Président  
de l'U.F.A.C.



Mes premiers mots seront pour remercier M. Reybaud, Sénateur-Maire de Levens, qui, en acceptant d'honorer de sa présence cette cérémonie, nous apporte la preuve de l'intérêt qu'il témoigne au Mouvement ancien combattant.

Je veux également saluer M. Laborde, représentant M. le Ministre des Anciens Combattants, M. Cochet, directeur-adjoint de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, M. Couturier, représentant l'Office départemental qui ont bien voulu s'associer à notre cérémonie portant ainsi témoignage de l'importance qu'ils attachent à l'œuvre réalisée par nos amis de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs.

Mes remerciements iront également à tous les Présidents et militants des diverses organisations d'anciens combattants et de victimes de guerre des Alpes-Maritimes qui en participant à cette cérémonie manifestent leur sympathie à l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, et symbolisent l'unité fraternelle qui s'est réalisée au sein de l'U.F.A.C.

Il y a un an à cette même place où venait d'être posée la première pierre, je terminais mon allocution par ces mots :

« Bien entendu, la réalisation pratique de cette œuvre soulèvera sans doute encore quelques difficultés mais celles-ci seront surmontées comme les précédentes car la foi qui anime les promoteurs est de celles pour qui aucun obstacle n'est insurmontable ».

Cette prédiction se révèle aujourd'hui exacte puisque le projet s'est transformé en l'œuvre magnifique que nous inaugurons aujourd'hui.

En ma qualité de Président de

l'U.F.A.C. nationale, j'ai suivi, facilité et appuyé les innombrables démarches et pourparlers qu'ont dû engager et inlassablement poursuivre les dirigeants de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs et, en particulier, nos camarades Danowski et Isi Blum, respectivement Président et Secrétaire général de l'Association.

Chaque fois que cela a été nécessaire, l'U.F.A.C. nationale a aidé ces camarades, matérialisant ainsi l'esprit de solidarité qui, au sein du Mouvement Ancien Combattant français, unit étroitement toutes les catégories de victimes de guerre.

Tous les obstacles, et ils se sont révélés nombreux, qui se sont dressés sur la route qui mène du projet à sa réalisation pratique ont été peu à peu écartés. La ténacité dans l'effort et le désir de faire œuvre utile ont été les moteurs de cette éclatante réussite.

Mais dans cette réalisation nous ne devons pas oublier la part prise par MM. Livieri et Triverio. Maîtres d'œuvre de cette Maison qui ont su magistralement diriger et mener à bien les travaux. Qu'ils en soient très vivement remerciés ici.

Grâce à tous ces dévouements et à tous ces concours, une magnifique maison de repos et de convalescence se dresse aujourd'hui dans ce parc de 11.000 m<sup>2</sup>.

Nos camarades, rescapés des odieux camps de la mort, ont droit à toute notre sollicitude et rien ne devait être ménagé pour atténuer leurs douleurs morales et leurs souffrances physiques.

Les martyrs de Buchenwald, de Ravensbruck, d'Auschwitz et bien d'autres lieux méritent que tout soit mis en œuvre pour que le témoignage de reconnaissance de la Nation ne reste pas qu'une simple formule de rhétorique ou une phrase perdue dans un discours de fin de banquet.

Nos amis de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs ont tenu, quant à eux, à dépasser ce stade des promesses en créant cette Maison dans un cadre accueillant et sous un climat bienfaisant.

Mes chers camarades, en votre nom, et au nom de tous les anciens combattants et victimes de guerre, je veux chaleureusement remercier les dirigeants de l'Union des Anciens Combattants et Volontaires Juifs qui ont conçu et mené à bien leur projet généreux, et leur dire, au nom de l'U.F.A.C. nationale, qu'ils ont bien mérité du Mouvement Ancien Combattant.

A la réception de la Villa MASSENA (de droite à gauche) : Docteur DANGWSKI, M. Paul MANET, Dr KAGANOFF, M. MEDECIN, maire de Nice, Isi BLUM, répondant à l'allocution de bienvenue du Maire. On reconnaît, de gauche à droite : M. Raymond BOSSUS, VILNER et Pierre PARAF.





# VASTE RETENTISSEMENT EN FRANCE

Dr KAGANOFF,

Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux Guerres

Je suis fier de l'œuvre que vous venez d'ache-

ver Les manifestations de Nice et de Lévens font un grand honneur aux Combattants Juifs d'origine étrangère.

Il ne me reste qu'à vous remercier et vous féliciter chaleureusement. Continuez dans la même voie.

VILNER-FANSTEN,

Président de l'Association des Déportés Juifs de France

On ne soulignera jamais assez l'importance colossale d'une telle réalisation sociale, non seulement pour son utilité considérable pour les Anciens Combattants, et tout particulièrement les Victimes juives du nazisme, mais encore comme une expression de la grande vitalité des militants animés de l'esprit démocratique et des idées progressistes. C'est en même temps le couronnement d'années de labeur et un stimulant qui sera la source de nouvelles réalisations.

Raymond BOSSUS,

Sénateur, vice-président du Conseil général de la Seine

Je tiens à vous remercier pour le plaisir que j'ai ressenti à visiter la magnifique réalisation de votre organisation.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire au cours du repas collectif, je considère que les Associations d'Anciens Combattants, tout en défendant activement les revendications de leurs adhérents et tout en se préoccupant des questions très importantes telles que celles de la paix et des libertés ont avec juste raison, le souci du social.



## ÉLOGES ET FELICITATIONS

R. COURTOIS,

Membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R., Directeur du Centre de Convalescence «Delestrait-Fabien»

Rentrant à Penne, je tiens à vous adresser mes plus vives félicitations pour l'œuvre splendide que vous avez réalisée à Lévens; je vous souhaite beaucoup de succès dans votre entreprise sociale.

Mme Courtois se joint à moi pour vous remercier de l'accueil fraternel que vous nous avez réservé à Nice et à Lévens.

A. GITTLER,

Président de notre Section Lyonnaise

Au nom des Volontaires et Anciens Combattants Juifs du Rhône, je tiens à exprimer notre satisfaction pour cette magnifique réalisation.

Nous étions heureux de constater à quel point fut chaleureux l'accueil qui nous a été réservé par la population locale et régionale.

STAMFATER,

Président de la Fédération des Artisans et Façonniers Juifs de France

« C'est pour moi un honneur de saluer l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs pour leur noble et admirable initiative.

Cet événement est une fête pour tous les Juifs de France.

Le prestige de votre organisation, qui est une organisation unitaire, ne fera que grandir ».

Jules VITTERBO,

Président de l'Association Culturelle Israélite de Nice

L'inauguration de votre Maison de Repos et de Convalescence « Les Lauriers Roses » a été un véritable succès.

Croyez, que nous sommes fiers de voir dans notre région une entreprise de cette importance, menée à bien par nos coreligionnaires.

Nous sommes convaincus que cette Maison répond à un besoin et qu'elle sera rapidement appelée à rendre de très grands services.

Au nom de tous les membres de notre Association et en mon nom personnel, soyez remerciés de l'aimable accueil que vous nous avez réservé.

M. MEDECIN,

Maire de Nice

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 janvier, et je vous remercie des sentiments que vous m'y exprimez.

La Ville de Nice a été très heureuse de vous recevoir à la Villa Masséna et de vous témoigner ainsi sa particulière sympathie.

Maurice GRINBERG,

Secrétaire de l'Association des Combattants, P.G. de la Seine.

Les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine félicitent chaleureusement leurs amis de l'Union des Engagés Volontaires Juifs pour la magnifique réalisation sociale inaugurée le 17 janvier 1965, à Lévens.

Leur Maison de repos « Les Lauriers Roses » constitue un apport remarquable au patrimoine

déjà très important des Associations d'Anciens Combattants.

En ayant conçu et mené à bien un aussi généreux projet, l'U.E.V.A.C.J. s'est acquis, non seulement la gratitude de ses ressortissants, mais encore celle de ses nombreux amis dans le monde d'Anciens Combattants.

Pierre PARAF,

Président du M.R.A.P.

Le radieux souvenir de ce dimanche de janvier où nous avons inauguré la Maison des Anciens Combattants Juifs, peuple notre hiver parisien de sa Lumière.

Quelle joie pour nous de renouer les liens, ceux de la fidélité, ceux de l'espérance, en un des plus harmonieux décors du monde, avec des camarades chers entre tous et qui retrouveront en cette demeure, après tant de combats, la paix et le bonheur !

Fraternité combattante, fraternité juive, fraternité française, voici la triple fleur que j'ai vu jaillir des « Lauriers Roses » de Lévens.

Une telle réalisation honore votre groupement. Elle permettra aux Anciens Combattants, malades ou âgés, qui séjourneront aux « Lauriers Roses », de tirer le plus grand profit, dans un site enchanteur, du climat bénéfique d'une région privilégiée.

M<sup>e</sup> KENIG,

Avocat à la Cour

La Maison de repos de Lévens me paraît le symbole et la magnifique matérialisation de l'action poursuivie depuis des années par l'Union et sa direction, en faveur des A.C. Juifs et Victimes de guerre.

La Maison et son installation me paraissent non seulement adaptées à leur objet, mais en outre l'ensemble est très beau.

(Voir suite en page 8)

## LES ECHOS DE LA PRESSE

« LE PATRIOTE » :

En tête de notre région

Disons simplement que par son style, son aménagement, le confort et le goût de ses installations, la Maison s'inscrit nettement en tête de ce qui existe dans notre région. C'est vraiment une très belle réalisation sociale.

Toutes les conditions sont donc remplies pour que les futurs pensionnaires qui y seront admis fassent un séjour agréable et surtout profitable, et reprennent leurs occupations habituelles avec une santé et un allant nouveaux.

« NICE MATIN » L'ESPOIR.

Le plus grand nombre d'agréments

Un bâtiment aux lignes harmonieuses et modernes est venu, depuis quelques mois, s'intégrer dans l'agreste décor de Lévens. L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs a choisi Lévens pour y élever une Maison de repos et de convalescence, dont le nom possède déjà, si l'on peut dire, un pouvoir

tranquillisant : « Les Lauriers Roses ». Lévens, six cents mètres d'altitude, le calme et le pittoresque certes, mais aussi le climat et la

« PRESSE NOUVELLE »

(Yiddish):

L'Union des Anciens Combattants Juifs vient de prendre place au tableau d'honneur des activités des organisations juives de France par son admirable réalisation de la magnifique Maison de Lévens.

« LE FRONT DES BARBELLES ».

Cette maison de Lévens, que tout le monde visita ensuite, est une demeure à la fois imposante et coquette. Tout y est harmonieusement conçu pour le calme, le repos et le bien-être.

Leur belle œuvre s'ajoute à notre patrimoine commun ; nous les en félicitons et les en remercions.

« KOI NACHEY MILCHAMA » (Israël) :

Ce journal qui publie une photo de notre Maison de repos, rend compte d'une récente visite de l'un de ses amis dirigeants à nos bureaux.

« J'ai été très amicalement reçu et nous avons eu un entretien extrêmement intéressant et utile.

« La puissante activité de l'Union des Anciens Combattants Juifs mérite d'être soulignée. Début 1965, elle va ouvrir une belle Maison de repos sur la Côte d'Azur. »

✱

Citons encore les journaux qui ont parlé des « Lauriers Roses » et de son inauguration :

« Le Monde », « Le Figaro », « Le Journal des Combattants », « Le Journal des Résistants », « Le Journal des Orphelins de Guerre », « L'Amputé de Guerre », « France-d'Abord », « Le Journal de la Communauté », etc...

Au cours de diverses cérémonies, des couronnes ont été déposées au nom de notre Union par nos camarades PERSTUNSKI et SALAMON au monument aux morts de Nice; APPEL et PONS au monument de la Résistance à Nice; GARBARZ et GOLGEVIT au monument aux Morts de Lévens. Des couronnes ont également été déposées par nos camarades de Lyon (GITTLER et RATTNER), de Saint-Quentin (GLOWICZOWER), de Nancy (ROSENBERG).

Le président de l'U.F.A.C., M. Paul MANET, a déposé une gerbe au monument aux morts à Lévens, et le représentant du Ministère — M. LABORDE — devant le même monument et une autre devant le monument de Masséna, sur la place de la Mairie.

Sur nos photos, de droite à gauche : Gurinkol, Szwarcenberg, Beller, Najman, Guttenstienne, Weller, Bory, Szraga, Pons, Appel, Perstunski, Salamon et en haut Garbarz et Golgevit.





# LES DISCOURS D'INAUGURATION

## LE Dr DANOWSKI

devant les « Lauriers Roses » à Levens

Au nom de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, dont j'ai l'honneur de présider aux destinées, je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence, notre belle fête d'aujourd'hui : l'inauguration de notre Maison de Repos et de Convalescence « Les Lauriers Roses ».

Nos remerciements vont à M. le Ministre des Anciens Combattants, qui a bien voulu accorder son patronage à notre cérémonie d'inauguration en y déléguant aussi son Directeur de Cabinet, au Président Joseph Raybaud, qui a bien voulu nous recueillir dans ses murs et qui, à plusieurs occasions nous a témoigné une amitié dont nous sommes fiers et reconnaissants.

Nous remercions particulièrement, M. Paul Manet, président national de l'U.F.A.C. qui nous a aidé par ses conseils éclairés et par des démarches fructueuses à renverser les obstacles rencontrés sur notre chemin afin de pouvoir réaliser cette belle œuvre sociale.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas ne pas remercier publiquement les architectes et tous les corps de métier qui ont réalisé une performance : construire en un laps de temps aussi court, une maison de cette envergure !

Nous devons souligner enfin que c'est grâce aux dons généreux et au dévouement exemplaire de nos adhérents, qu'un tel établissement a pu voir le jour.

Cependant, quelques lignes d'histoire s'imposent qui vous diront qui nous sommes :

Le Président Danowski évoque l'histoire glorieuse des engagés volontaires étrangers de la guerre et de la résistance et le combat mené depuis 20 ans par l'Union à leur service.

Notre 20<sup>e</sup> anniversaire coïncidant avec celui de la libération du pays, se traduit aujourd'hui par la construction de notre Maison « Les Lauriers Roses » digne résultat de tous nos efforts et de nos sacrifices.

Chers camarades, vous êtes les artisans de cette œuvre importante ! Cette maison, faite par vous, vous appartient. Et soyez-en fiers !

Vous trouverez dans une ambiance fraternelle et dans un cadre féérique un repos moral et la guérison de vos maux physiques, occasionnés par la guerre et par les persécutions raciales.

Et en cette heure de joie nos pensées émues vont aux camarades morts au Champs d'Honneur ou dans les bagnes nazis. Ils aimaient le pays de Descartes et de l'abbé Grégoire. C'est pour défendre sa liberté et pour sauver son patrimoine qu'ils sont morts.

Etrangers d'origine, nous étions fiers de nous battre sous le dra-

peau tricolore, car le bleu symbolisait à nos yeux l'idéal, le blanc la loyauté, et le rouge le don de soi, le sacrifice !

Mesdames, Messieurs, dans quelques instants par un geste symbolique, la Maison « Les Lauriers Roses » va être inaugurée. Puisse ce geste, servir de ralliement des anciens combattants de tous les pays du monde, pour livrer le dernier combat, afin que la paix règne parmi les peuples et la fraternité parmi les hommes !



## Merzi !... Merzi !...

Nous aimerions accompagner cette nouvelle impressionnante liste de dons des lettres qui les accompagnaient, témoignage de la profonde reconnaissance de nos camarades et amis devant notre réalisation. Mais faute de place, nous les publierons dans notre prochain numéro.

|              |       |
|--------------|-------|
| ARNOLD       | 200   |
| BAJELVAC     | 200   |
| BANKHALTER   | 500   |
| BERCOVITCH   | 10    |
| B.J.         | 500   |
| BLCUVCHTEIN  | 750   |
| BRODATY      | 100   |
| BUCHMINDER   | 300   |
| CALE         | 200   |
| CURTZER      | 500   |
| DESI Georges | 500   |
| DRUMLEWICZ   | 100   |
| DUBINSKY     | 50    |
| FINKIELSTEIN | 50    |
| FURSTENFELD  | 200   |
| JAROSLAW     | 500   |
| KILSTEIN     | 10    |
| KORMAN       | 50    |
| MALACH       | 250   |
| MAN Fiszel   | 500   |
| MILECKI      | 200   |
| MITELBERG    | 500   |
| MODLIN       | 300   |
| NEOUSSIKHIN  | 250   |
| RADZYNER     | 10    |
| RAUCHMAN     | 50    |
| REVESZ       | 200   |
| ROISMAN      | 200   |
| RYBAK        | 500   |
| STEINBERG    | 100   |
| SZMUKLER     | 50    |
| SZTAMFATER   | 100   |
| TRUMER       | 3.500 |
| TUKER        | 40    |
| WATENBERG    | 200   |
| ZALCBERG     | 200   |
| ZELA         | 50    |
| Collecté par |       |
| REMY-MAUDRET | 1.050 |

Lors de la brillante réception à la villa Masséna par M. Medecin, maire de Nice, qui salua en termes émouvants les anciens combattants juifs et les félicita pour la réalisation de Levens, notre secrétaire général, Isi Blum lui répondit au nom de notre Union.

Nous publions ici quelques extraits de cette allocution.

Permettez moi de vous exprimer, au nom de l'U.E.V. et

A.C.J., notre profonde reconnaissance pour votre accueil si affectueux, si chaleureux.

C'est un honneur pour nous d'être reçus par la municipalité d'une grande ville qui est universellement célèbre non seulement par son climat doux, par son ciel bleu et par son soleil presque toujours présent, mais surtout renommée par l'amabilité de ses habitants, souriants et hospitaliers.

Nice et le département des Alpes Maritimes nous sont chers pour d'autres raisons encore : pendant la sombre période de l'occupation nazie la population laborieuse a caché, malgré les risques que cela comportait, des Juifs qui ont ainsi pu échapper aux chambres à gaz et aux fours crématoires.

La brillante réception que vous nous offrez, Monsieur le Maire, à la veille de l'inauguration de notre Maison de Repos et de Convalescence à Levens, vos touchantes paroles, nous remplissent de fierté.

Rappelant comment, pendant l'entre deux guerres, les persécutions officielles et l'attrait d'une France de Justice avaient attiré sur son sol les émigrants étrangers, Isi Blum ajoute :

Leur fidélité, leur attachement au pays adoptif, ils les ont montrés lorsqu'en septembre 1939, la France s'est trouvée menacée. Ils se sont enrôlés dans l'armée. Ils prirent volontairement les armes et dans les rangs des glorieux régiments de marche, ils se battirent avec vaillance en subissant de lourdes pertes, en mai-juin 1940.

Les survivants, qui échappèrent à la captivité prirent

riens Roses ». Vous êtes chaleureusement invités à notre fête. Vous verrez l'œuvre que nous avons édifiée. Nous avons fait le maximum d'efforts afin que les futurs convalescents bénéficient du confort le plus moderne, d'une nourriture saine et abondante, d'une ambiance fraternelle.

Certes, ce n'est pas sans difficultés que la chose s'est faite, elles étaient de divers ordres. Et si les obstacles ont finalement pu être écartés, c'est grâce au dévouement exemplaire de nos camarades. Mais nous le devons pour beaucoup à l'appui du mouvement combattant, en premier lieu à l'U.F.A.C. et à son président Paul Manet.

Notre Maison est ouverte aux hommes, anciens combattants et victimes du nazisme sans distinction d'origine, de race, de confession ou de nationalité, quelles que soient leurs convictions politiques ou philosophiques.

Victimes nous-mêmes des discriminations raciales, nous n'allons pas pratiquer un racisme à rebours.

N'étions-nous pas déjà fraternellement unis dans les tranchées, dans les stalags et les camps de la mort dans notre combat contre l'ennemi commun ? Et ne l'étions-nous pas aussi dans nos souffrances pour défendre en commun la dignité de l'homme, bafouée par un régime barbare.

Nous sommes heureux d'offrir en ce début de 1965, où les rescapés d'Auschwitz s'apprêtent à fêter la libération de leur sinistre camp et l'humanité va célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation hitlérienne, où nous sommes

### MARIAGE

La Section de l'U.E.V.C.J. de Saint-Quentin adresse ses félicitations et meilleurs vœux aux parents à l'occasion du mariage de

M. Albert MARKIEWICZ avec Mlle Lisette JACOBOT.



une seconde fois les armes pour lutter contre l'occupant dans les rangs de la résistance.

Ce sont les rescapés qui, dès 1944, se groupèrent pour former notre Union, afin de défendre leurs intérêts et leurs droits.

La France leur a accordé, après ces dures épreuves et en reconnaissance des services rendus, la nationalité française.

L'orateur dresse le bilan des actions menées depuis 20 ans par l'Union pour la défense des droits des A.C., celle de la paix et qui lui ont valu une grande popularité au sein de tous les A.C.

Demain dimanche sera solennellement inaugurée notre Maison de Repos « Les Lau-

heureux d'offrir, au patrimoine de notre pays, une belle réalisation sociale.

Le vœu le plus ardent que nous pouvons formuler à l'occasion de cette réception à la veille de l'inauguration des « Lauriers Roses », est que l'énergie de l'homme s'exerce uniquement en faveur des œuvres pacifiques et non pas de destruction, des œuvres de vie et non pas de mort et que nous soyons vraiment à tout jamais les derniers Anciens Combattants.

Permettez-moi en vous présentant au nom de notre Union, les vœux de prospérité pour votre magnifique cité, de vous offrir un album « Au service de la France » que nous avons édité à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de notre Association.

## LES FELICITATIONS (SUITE)

### M. BAMBERGER,

Directeur de Banque

De retour de Levens, j'éprouve le besoin et le désir de vous exprimer mes très sincères remerciements pour l'accueil que vous avez bien voulu me réserver.

Par ailleurs, je tiens à vous féliciter très sincèrement de l'œuvre grandiose que vous avez su réaliser, et dont les difficultés de toutes sortes que vous avez su vaincre, ne sauraient échapper à personne...

### M. NORMAND,

Président de l'U.D. de l'Aisne de l'U.F.A.C.

« Stupéfait de voir pareille réalisation dans un site incomparable, une Maison Sociale d'une grandeur sans égale et en un délai aussi court. Et quelle Maison ! Tout est prévu pour le repos de nos Camarades convalescents : climat, chambres plus que confortables, distractions, jeux,

promenades ; vraiment, vos hôtes seront choyés et j'en suis envieux.

« Cela représente de la part de l'Equipe qui en a eu la charge un travail obstiné et une volonté comme, seuls les Volontaires que vous fûtes, pouvaient le faire. »

### F. ZANCA,

Secrétaire Général de l'U.G.E.V.R.E.

Je dois souligner que rarement des manifestations d'une telle importance se sont déroulées avec autant de précision et de discipline.

Pour ce qui concerne votre Maison de repos, il me paraît impossible de ne pas vous féliciter pour cette magnifique réalisation. Les Anciens Combattants Juifs qui, dans un cadre splendide, pourront récupérer leurs forces et leur santé, rendront j'en suis convaincu, hommage à votre belle Association pour cette réussite unique.



# AUSCHWITZ 20 ANS APRÈS

QUAND les premiers soldats soviétiques, poursuivant l'armée allemande en déroute, arrivèrent devant le Camp d'Auschwitz, ils y découvrirent tout d'abord un large vantail de bois surmonté d'une large inscription énigmatique : « Arbeit macht frei » (le travail libère).

Ils ne savaient pas alors ce que cette formule signifiait réellement. De même, ne comprennent-ils pas pleinement l'élan qui partait des hommes et des femmes, au visage hâve, vêtus d'étrange façon et qui en vingt langues, tentaient de leur exprimer, à la fois leur joie et leur détresse.

Ce n'est que par la suite que le monde devait apprendre toute la vérité (des rapports avaient cependant touché Rome, Londres et Washington longtemps avant) sur les camps d'extermination avec travaux forcés, chambres à gaz et fours crématoires.

Le 27 janvier 1945, seule une poignée de rescapés étaient libérés par l'Armée rouge; les autres avaient été entraînés par les S.S. sur les routes glacées de leur fuite vers le cœur de l'Allemagne. Beaucoup périrent en route, de froid, de faim ou d'une rafale de mitraillette.

Quand on énonce le chiffre de 4 millions de victimes pour le seul Camp d'Auschwitz, on a peine à le croire. Beaucoup étaient sceptiques, il y a vingt ans, quand on leur décrivait les horreurs de l'enfer concentrationnaire, les rescapés eux-mêmes avaient peine à croire à leurs souvenirs.

Le temps a passé. Pour certains, c'est bien loin à présent.

Les témoins, emportés par le rythme de la vie, tentent de se défaire de l'étau — ils voudraient oublier. Ils fuient la réalité d'autrefois. Y arrivent-ils vraiment ?

D'autres la revivent chaque jour et chaque nuit. Leur calvaire moral et physique n'aura pas de fin. Les plus conscients restent sur la brèche. Il ne leur suffit pas d'avoir survécu, ils entendent respecter le culte des disparus — et surtout leur faire rendre justice.

Mais le monde a changé. Les alliés d'hier sont divisés et se livrent à une surenchère déconcertante pour se gagner les bonnes grâces de la « nouvelle Allemagne ».

L'Allemagne — on entend couramment par là la République Fédérale — a retrouvé sa place de grande puissance. Après avoir restauré son potentiel économique et militaire, elle prétend disposer de l'armement atomique.

On peut imaginer les graves conséquences qui en découleraient quand on sait que la R.F.A. est aujourd'hui le seul pays en Europe qui ait des revendications territoriales à formuler et où l'esprit revancharde est singulièrement développé.

Parallèlement, la R. F. A., qui compte déjà suffisamment d'anciens nazis à ses postes de commande, entend amnistier (par le biais de la prescription) tous les criminels nazis.

Le Dr MODIANO, président du C.R.I.F., et J. ORFUS, président de l'Ass. des A.C.J., nous ont adressé leurs félicitations.

## LES CENDRES DE JEAN MOULIN TRANSFÉRÉES AU PANTHÉON

Par décret du 11 décembre 1964, il a été décidé de transférer les cendres de Jean Moulin au Panthéon.

Le 18 décembre, l'urne funéraire a été déposée au Mémorial des Martyrs de la Déportation, square de l'Archevêché, puis le soir, à 21 h. 30, cette urne fut conduite au Pan-

théon, où les compagnons de la Résistance de Jean Moulin ont veillé toute la nuit.

Enfin, le 31 décembre, à 12 h. 15, en présence du général de Gaulle, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les cendres de Jean Moulin ont été placées sur un reposoir au centre de l'édifice.

Ignorant-ils que l'Histoire est un enchaînement dont chaque étape laisse un inévitables héritage ? Le poison raciste et antisémite n'a pas été

Par  
HENRI BULAWKO

éliminé par la défaite du nazisme. D'aucuns rêvent encore — et parmi eux, les savants et techniciens nazis travaillant au Caire — de poursuivre l'œuvre sanglante d'extermination des Juifs. D'autres dirigent leurs coups vers les Noirs ou les Jaunes.

C'est pour éviter de nou-

veaux cataclysmes que nous devons inlassablement rappeler le souvenir d'Auschwitz, dénoncer encore et toujours la barbarie hitlérienne, et en révéler l'ampleur aux générations nouvelles.

A l'ombre des crématoires, nous avons rêvé d'un monde où les notions de Justice et de Fraternité auraient enfin acquis leur véritable signification. Nous en sommes encore loin. Un jour viendra où les hommes prendront conscience de leurs responsabilités, ils écarteront alors les arguties juridiques qui trahissent la Justice (chaque procès d'assassin S.S. en Allemagne Fédérale est un déni de justice !) et les préjugés qui empêchent l'humanité d'accomplir sa mission civilisatrice.

Entre un passé aux millions de morts et un avenir de paix, les rescapés, par leur témoignage et leur lutte, font entendre leur appel qui résonne comme un avertissement : « N'oubliez pas Auschwitz, pour qu'Auschwitz ne se répète plus ! ».

## MANIFESTATION EN ISRAEL CONTRE LA LOI DE PRESCRIPTION



Plus de deux mille Anciens Combattants contre le nazisme, invalides de guerre, ont manifesté récemment dans les rues de Tel-Aviv pour protester contre la loi de prescription pour les crimes nazis. « Pas de pardon pour les bourreaux d'enfants », lit-on sur cette pancarte.

## NOS PEINES

Nous apprenons avec une grande émotion la mort de notre camarade

KINCLER Léon, à l'âge de 56 ans. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la mort de notre camarade

NISENBAUM Paviol, à l'âge de 57 ans. Nos plus vives condoléances à sa famille.

Nous apprenons avec une grande émotion le décès de notre camarade

KANDELMAN Rachmil, à l'âge de 51 ans. Nos plus sin-

cères condoléances à sa famille.

Nous apprenons avec beaucoup d'émotion la mort de notre camarade

SHAPIRA Israël, à l'âge de 64 ans. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

C'est avec la plus vive émotion que nous apprenons la mort de notre camarade

ROZENBERG Joseph, à l'âge de 65 ans. Nos plus vives condoléances à sa famille.

Nous apprenons avec une grande émotion la mort de notre camarade

BER Fajivel, à l'âge de 50 ans. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous apprenons avec la plus grande émotion la mort de notre camarade

HONIGMAN Cyna, à l'âge de 58 ans. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous adressons à notre camarade

ERLICH, qui vient d'avoir la douleur de perdre son épouse à l'âge de 59 ans, nos plus sincères condoléances.

## NI OUBLI

## NI PRESCRIPTION

Dans une déclaration intitulée : « Ni oubli, ni prescription des crimes contre l'humanité », de nombreuses personnalités

« fidèles à l'esprit et à la lettre des déclarations et des accords alliés qui ont fait du châtiment des criminels nazis l'un des buts majeurs de la deuxième guerre mondiale, expriment leur émotion devant cette décision qui, permettant aux bourreaux nazis d'échapper au châtiment, serait une intolérable profanation de la mémoire des dix millions de victimes et un défi aux survivants des camps d'extermination dont la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération rappelle le douloureux martyr.

Se félicitant du vote unanime du Parlement français constatant le caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité, elles demandent au gouvernement français d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du gouvernement fédéral allemand pour que soient appliqués les principes du Droit international et les décisions des Alliés qui excluent toute prescription pour les crimes nazis. »

150 personnalités se sont associées au Comité d'initiative composé de :

J.-Pierre BLOCH, Henry BULAWKO, R. CERF-FERRIERE, Prof. Henri DESOILLE, Raphaël FEIGELSON, M. Max GONFREVILLE, Prof. V. JANKE-LEVITCH, L. KAHN, Anna LANGFUS, Bernard LECA-CHE, M. Charles LEDERMAN, André LEROY, Marcel MERIGONDE, Pierre PARAF, Prof. Georges WELLERS.

Parmi les signataires, nous relevons les noms de :

Mme AUBRY, Claude AVELINE, Arthur ADAMOV, Prof. Michel DE BOUARD, M. André BLUMEL, Paul BASTID, Jean BERNARD ALDEBERT, Prof. A. S. BALACHOWSKY, Paul COSTE FLORET, Suzanne COLLETTE-KAHN, Jean CASSOU, le Conseiller G. CALBAIRAC, Michel DROIT, Jacques DELARUE, Max-Pol FOUCHET, Dr L. F. FICHEZ, Al. FORCINAL, P. GASCAR, Général GANEVAL, Maurice GAUTIER, Charles HERNU, Prof. André HAURIU, Roger IKOR, Jacob KAPLAN, Grand-Rabbin de France, Jean-Pierre LEVY, R. P. LAUDOULE, Henri LAUGIER, Clara MALRAUX, André MAUROIS, de l'Académie Française, Jacques NANTET, M. Joë NORDMANN, Prof. Jean ORCEL, membre de l'Institut, Mathilde GABRIEL-PERI, M. André PAGE, Marcel PAUL, M. Jean SCHAPIRA, Charles TILLON, Bâtonnier René THORP, Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, Pasteur VERGARA, Charles VILDRAC, Robert VERDIER.

De nombreuses associations et communautés de toute la France se sont également jointes à cette déclaration, parmi lesquelles la Fondation Roger FLEISCHMANN, avec 55 signatures.

Notons que parmi les signataires se trouvent nos camarades le Dr DANOWSKI, président, B. PONS, vice-président, et l'ingénieur J. FRIDMAN.

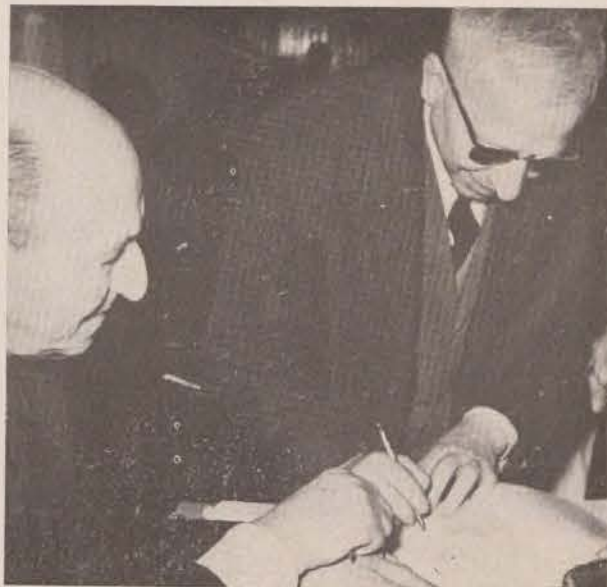
Le Directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abécé  
21, rue Juliette-Dodu, Paris-10<sup>e</sup>

## Les Membres du Comité présents à l'Inauguration

APPEL, APELOIG, BELLER, Isi BLUM, BORY, Dr DANOWSKI, GRABARZ, GOLGEVIT, GUTENSTENNE, HAITMAN, S. HERSZKOWICZ, KREMSKI, KRISTAL, KLAJDER, Mme LILLENSTEIN, MAJER, MALACH, MENDELSON, MILLER, NAJMAN, PERSTUNSKI, PONS, RACHE, Isi REY, SOSEWICZ, SZRAGA, SZWARC, URJEWICZ, WAJSBORT, WELLER, WILDERBERG, ZIMET.

Des télégrammes de félicitations nous ont été adressés par nos amis Schechter, S. Zylberberg, Rychter et Mme S. Salamon.



Le Livre d'Or, ouvert pour l'inauguration, a également connu un grand succès. On voit ci-contre le vice-président, KLAJDER, recevant les signataires et notre camarade GLOWICZOWER, président de la Section de Saint-Quentin notant ses impressions.



## Anciens Combattants et Victimes de Guerre

en ce 20<sup>e</sup> anniversaire de la  
VICTOIRE du 8 MAI 1945

L'hommage à nos Glorieux Disparus ne peut  
être dissocié du respect du droit  
des survivants.

Nous, Anciens Combattants de toutes les générations du feu,  
Victimes de guerres, sommes d'autant mieux fondés

à demander

**JUSTICE !**

Grands Invalides, Mutilés, Veuves, Ascendants, Orphelins, Résistants, Déportés, Anciens Prisonniers de Guerre, Anciens d'Algérie et de tous les territoires d'outre-mer ; Victimes civiles de la guerre

- Pour le respect de vos droits,
- Pour la restitution de ce dont vous avez été frustré,

Tous présents, Samedi 13 Février  
à 14 h. Salle Wagram

à la GRANDE ASSEMBLÉE D'INFORMATION

des Anciens combattants et Victimes de Guerre de la Seine

organisée par l'Union Départementale de l'U.F.A.C. de la Seine

Nos Camarades répondront à cet appel et viendront  
nombreux le 13 février pour exprimer leur désir de  
défendre les revendications du monde combattant.

AU MÉMORIAL DU MARTYR JUIF  
UNE GRANDE EXPOSITION :

## LA RÉSISTANCE JUIVE DANS LES PAYS OCCUPÉS

Le 26 janvier a été inaugurée, au Mémorial du Martyr Juif, une importante exposition sur la résistance des Juifs dans les pays occupés.

Parmi les pays qui ont envoyé d'importants documents se trouvent, outre la France, l'U.R.S.S., la Pologne, Israël, la Hongrie, la Hollande, la Belgique, la Yougoslavie, la Bulgarie, les pays scandinaves, la Tchécoslovaquie, etc...

Notre Union a confié un certain nombre de documents aux organisateurs de l'Exposition.

Les documents relatent, d'une manière saisissante et à la fois émouvante, les exploits inédits des résistants.

A l'inauguration officielle, des discours ont été prononcés par M. Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants ; Nahum Goldman, Président du Congrès Juif Mondial ; Marius Moutet, ancien ministre, etc...

Tous les pays participants ont envoyé des délégations composées d'anciens résistants Juifs.

Nos camarades Isi Blum, B. Pons et L. Salomon ont représenté notre Union à la séance d'ouverture.

VISITES COLLECTIVES. —

Notre Union organise deux visites collectives à cette Exposition :

- 1) Dimanche 7 février, à 10 h.
- 2) Jeudi 11 février, à 20 h. 30.

Rendez-vous devant le Mémorial, 17, rue Geoffroy-Lagnier, Paris.

## Les cures thermales 1965

Une circulaire n° 5014-42 et 5/IA H/DCSSA du 22 décembre 1964 de M. le Médecin général inspecteur Petchot-Bacque, du Service de Santé des Armées, a notamment prescrit ce qui suit :

Les demandes de cures thermales doivent parvenir aux commandants des subdivisions militaires :

— avant le 25 janvier pour les stations ouvertes une partie de l'année seulement ;

— cinq mois au moins avant le début de la première saison demandée en ce qui concerne Dax, Saubusse - les - Bains et Amélie-les-Bains.

Pour les stations ouvertes une partie de l'année, obligation pour les curistes de désigner au moins deux saisons, dont l'une en dehors de juillet et d'août.

Pour Dax, Saubusse et Amélie, indiquer trois saisons hors de juillet et d'août (dont une au printemps, une en hiver).

Il y a lieu d'indiquer dans la demande : la profession du curiste, l'indice nouveau du traitement pour les fonctionnaires ou agents de l'Etat, la qualité de gazé, de blessé de guerre ou de déporté ; un certificat de fin de cure si celle-ci n'est pas la première demandée ; un coupon du carnet soins gratuits (les intéressés devront en outre présenter aux médecins experts leur dernière notification de pension).

En cas de modification des desiderata exprimés par le candidat, la notification de changement de saison sera envoyée au moins trois semaines

avant le début de celle accordée.

Tout curiste bénéficiant d'une cure thermique avec hébergement ou hospitalisation qui ne se présentera pas le jour de l'ouverture de la saison accordée et n'aura pas informé au moins quinze jours à l'avance le Directeur du Service de Santé de cet empêchement ne pourra plus être admis à une cure thermique militaire les années suivantes qu'à titre externe.

Une visite médicale est imposée avant le départ du curiste, afin d'éviter que, comme cela s'est produit en 1964, de nombreux curistes soient renvoyés chez eux du fait d'états pathologiques d'apparition récente.

Pour toutes les stations, la limite d'âge de 70 ans doit être observée.

Cette limite d'âge est de 60 ans pour Bourbonne-les-Bains.

Les demandes formulées par des candidats âgés de plus de 70 ans, ou ayant effectué plus de trois cures consécutives pour une même affection (à l'exclusion des gazés de guerre 1914-18 et des blessés de guerre ou des déportés résistants) et les candidats à deux cures au moins dans la même année doivent être examinés par la Commission du thermalisme du Service de Santé des Armées.

Les victimes civiles de guerre doivent adresser leur dossier au Directeur interdépartemental des Pensions de leur région.

Il en est de même des réclamations formulées par les candidats dont la cure a été refusée.

## Hommage des Anciens Combattants à Winston CHURCHILL

Parmi les nombreuses délégations qui se rendirent aux obsèques de Winston Churchill, se trouvait un important groupe de porte-drapeaux des organisations françaises des Anciens Combattants.

Notre porte-drapeau, le camarade Haitman, y représentait notre Union.

Notons que les Anciens Combattants et les Résistants de notre pays ont rendu un fervent hommage au grand disparu : ils n'oublient pas la part importante prise par Churchill et le peuple britannique dans l'écrasement de l'hitlérisme, aux côtés de tous les alliés.

## Samedi 27 février - Salle des Conservatoires Hommage aux 23 Héros du groupe MANOUCHEAN

L'UGEVR, l'ANACR, les Anciens Combattants d'origine arménienne et l'Association d'Anciens Résistants Juifs organisent, le samedi 27 février prochain, Salle des Conservatoires, une soirée solennelle en hommage aux 23 héros du Groupe Manouchian, tombés sous les balles nazies il y a vingt-trois ans.

Au cours de cette soirée, placée sous la présidence d'honneur de M. Louis Aragon et sous la présidence effective du général Plagne, Commandeur

de la Légion d'honneur, prendront la parole F. Zanca, secrétaire général de l'UGEVR, et le colonel Rol-Tanguy, au nom de l'Association nationale des Anciens Résistants.

Un programme artistique varié clôturera la soirée.

Notons que dimanche 21 février, à 10 heures, aura lieu, au Cimetière d'Ivry, la cérémonie traditionnelle à la mémoire de ces héros.

Notre Union participera aux deux manifestations.

## NOTRE 20<sup>ème</sup> BAL A CONNU UN IMMENSE SUCCES



Un des Salons du Palais d'Orsay archicomble lors de notre 20<sup>e</sup> Bal Annuel du 24 décembre dernier qui coïncidait avec les 20 années d'existence de notre Organisation.

Parmi les personnalités qui sont venues célébrer avec nous notre 20<sup>e</sup> anniversaire, nous avons noté MM. Paul Manet, Président de l'U.F.A.C., Dr Kaganoff, Président de la Fédération des Associations d'A.C. Juifs, Bercevic, Président des E.V.J. de 1914-18, etc...

## NOS VOEUX

Toutes nos félicitations à nos camarades

Gwiazda WOLF et Madame, GUTENSTERME Léon et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Sylvie.

Nos félicitations à notre camarade

STABOWICZ à l'occasion de la naissance de sa petite-fille Sandrine.

Toutes nos félicitations à nos camarades

HOFF Albert et Madame à l'occasion de la naissance de leur fille Murielle.

Toutes nos félicitations à nos camarades

HERSCOVIC et Madame à l'occasion du mariage de leur fils Paul avec Mlle Nicole Lichten.

## L'ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE SECTION DE SAINT-QUENTIN

Le dimanche 13 décembre a eu lieu l'Assemblée générale des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Saint-Quentin, à la Brasserie du Carillon.

Le président Glocvover ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents : il rappelle la magnifique réalisation de notre Union, la Maison de repos de Levens près de Nice, et il demande que les camarades soient nombreux le 17 janvier 1965, jour de l'inauguration.

Le secrétaire Glicenstein retrace l'activité de la section au cours de l'année 1964 et Léon Osman, trésorier, est félicité pour l'excédent de recette réalisé.

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité.

La séance fut clôturée par un amical vin d'honneur.



# אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער

## פיערלעך דערפונט אפרו-הויז אין לעווענס

אין דער אנוועזנהייט פון הונדערטער און הונדערטער געסט פון פאר'ז און פון דער געגנט פון נ'ס און לעווענס און בעת רינדדיקע צערעמאניעס און אויפנאמעס

זיך דער אפיציעלער טייל פון דער פיערונג געשלאסן.

דער ערשטער געדאנק פון יעדן איז איצט וואס שנעלער צו באזוכן דאס הויז, זען מיט די אייגענע אויגן די גרויסע דערגרייכונג. יעדער איינער פון די פאר הונדערט באזוכער האט דאן ממש נישט קיין ווערטער אויסצודריקן די באגייסטערונג פארן דאזיקן הויז. דער באזוך פון זייער נאך צימער איז די בעסטע פראפאגאנדע.

קאנפארט און געשמאק

דער באזוך, וואס דויערט א פאר שעה, אנטפלעקט דאן א הויז פון באקוועמלעכקייטן מיט מאדערנע אינסטאלאציעס. די שפצטער, וואס בא'ן דן זיך אין ליכט, צעטראגן די זון שטראלן אין די זויבערע ליכטיקע צימערן, פארזען מיט די באקוועמ סטע נויטיקע מעבל. יעדעס צימער האט איר אייגענעם באלקאן, פון ווא'ן נען מען זעט אין די שיינע טעג פון איין זייט דעם ים און פון דער אנדערער זייט די קייט פון די איי-טאליענישע בערג. יעדער עטאזש פאזמאנט אלע מאדערנע היגענישע איינריכטונגען: באד-צימערן, דושן, צענטראלע באהיצינג, א ווינדע, אא"וו.

מען באוונדערט זער פיל דעם סטיל, קאנפארט און דעם געשמאק אומעסטום, דעם גרויסן, ליכטיקן, בא' קוועמען און שיינדעקאריטן פארן ווילונג-זאל פון 110 קוואדראט-מעטער, דעם גרויסן עס-צימער מיטן באד אין אינטמען ביבליאטעק-זאל, ווי אויך די סאמע מאדערנסטע קיך-איינריכטונגען, די זעלבע באוונדער-רונג ביים ווייטערן דעם מעדעציר-נישן קאבינעט מיט די נויטיקע א-פארטן און אינסטרומענטן.

דער ריזיקער קאקטעל

דער באזוך פארענדיקט זיך אין א זייער געהויבענער אטמאספער אין די סאלאנען און אויפן הויף ביי די טישן מכל טוב פון עסן, נאשווארג און געטראנקען, וואס דער פערסאנאל פון הויז האט אונטער דער השגחה פון דעם דירעקטאר מיט זיין פרוי נאטאן און פאלין סאפיר מיט אזויפיל איבערגעגעבנקייט און הארציקייט צוגעגרייט פאר די חשור בע געסט.

דאס פרעכטיקע רחבותדיקע הויז פון וועלכן עס שמעקט נאך די פריי-שע פארב, דער בלויזער הימל, די ווארעמע זון, די שנייאקע בערג, דער ריזיקער פארק פון 11.000 קוואדראט-מעטער און די שפע פון אזויפיל עסנווארג און געטראנקען פילן אן דאס הארץ מיט גליק.

„עס האט זיך אלץ געליינט!“ — ווילט זיך זאגן און זאל דער חנוכה'ת הבית זיין מיט גליק און צום גליק פון די אלע, וואס וועלן שוין פון היינט אן זיין די ברוכים-הבאים אין אפרו-הויז פון די פראנט-קעמפער, פאר אלע יידן און גיטשיידן, וואס דארפן זיך דארט אפרוען, כדי פאר-צוועגן א רואיק און פרידיק לעבן. דאס וועלן שוין די נייע פענסיא-נערן גופא באדאנקען די רעאליזא-טארן, די בויער פון אונדזער מוס-טערהאפטער אינסטיטוציע, די אלע באקאנטע און אנאנימע געזעלשאפט לעכע טוער, וועלכע האבן דערמעגלעכט נישט בלויז דעם אויפבויע פון הויז, נאר אויך אדורכגעפירט מיט אזא דיסציפלין און אחריות דעם פאר-לייף פון די אדרענג פון די פיי-ערונגען מיט אזא פארנעם און גלאנץ, וועגן וועלכע מען רעדט אין אלע קרייזן און אין גאנצן לאנד. וואס גוגע אונזער פארבאנד, האט ער שוין אויסגעדרוקט דעם טיפסטן דאנק אלע געסט און מיטגלידער, וואס האבן אדורכגעמאכט די ווייטע רייזע כדי אונטער-צושרייכען פונדאסניג זייער צוגעבונדנקייט צו זייער אר-גאנצאציע.

איקנדיק אויף די אנגעשטרענגטע נערוון פון די שטאטישע מענטשן, די צייט איז אבער קורץ און דער טאג איז א שווערער. מען איז צו-ערשט געגאנגען לייגן די קרענץ ביים מאנומענט פאר די געפאלענע פון לעווענס.

דער באנקעט

עס איז שוין 12 אזויגער און מען מוז גלייך גיין עסן. הגם, די מאל-צייטן זיינען געווען פארן סערווייט און פון א גאסטראנאמישער קוואליר-טעט, איז דאס עסן נישט באקומען בלויז צוליב דעם, וואס אלע רעס-טאראנען, וואס לעווענס פארמאגט אין דער נאענט פון אפרו-הויז, זיינען נישט געווען גענוג גרויס אריינ-צונעמען די הונדערטער מענטשן. אויפן באנקעט האבן ריימאן באטן, סענאטאר פון פאריז און פארשטייער פונעם פארבאנד פון די סענער גע-וועזענע קריגס-געפאנגענע, ד"ר קא-גאנאוו, פרעזידענט פון דער פעדע-ראציע פון די יידישע געוועזענע קאמבאטאנטן, פיער פאראן, פרע-זידענט פון מרא"פ, סענאטאר-מער פון לעווענס, זשאזעף רעיבא און בראטלאווסקי, פרעזידענט פון אר-זשערויז — אויסגעדרוקט אין ספאנ-טאנע רעדעס זייער באוונדערונג פאר די רעאליזאטארן. ד"ר דאנאווסקי האט געענטפערט אויף די באגריי-סונגען.

די אויפנאמע

אין דער בויער פון לעווענס

נישט ווייניקער רירנדיק איז גע-ווען די אויפנאמע, באלד נאכן עסן אין דער מער פון לעווענס. דאס איז ווידער אמאל געווען א מאניפעסט-טאציע, וואס וועט אזוי גיך נישט פארגעסן ווערן. דער סענאטאר-מער, זשאזעף רעיבא, האט אינעם שייך דעקארירטן זאל אויפן נאמען פון מארשאל מאסענא, וואס איז מיט 200 יאר צוריק געבוירן געווארן אין נ'ס און געלעבט אין לעווענס, אויפ-גענומען מיט אלע כבודים די יידישע פראנט-קעמפער, וועלכע ער קען שוין גאנץ גוט. דער גרויסער זאל איז געווען צו קליין אויפצונעמען א-לעמען.

אויף דער טריבונע האבן זיך גע-פונען ארום דעם סענאטאר-מער פאל מאנוע, פרעזידענט פון אפאקא-לאבארד פארטרעטער פון קאמבא-טאנטן-מיניסטער, דער פארטרעטער פון דארטיקן פרעפעקט, ד"ר דא-נאווסקי, איין בלום, סענאטאר ריי-מא באטן, ד"ר פלאוויי, וויצע-מער פון לעווענס און דאקטאר פון אפרו-הויז א"א.

די פיערלעכע דערפענונג

דער סאמע פיערלעכסטער מא' מענט איז ענדלעך געקומען. דער גרויסער עולם ציט זיך אונטער די דעלעגאטן און פאנען-טרעגער צום ארט, פון וואנען עס שיינט ארויס מיט טויזנטער חנען די גראנדיזע סיסטערישע געביידע פון אפרו-הויז, איינגעטונקען אין זון און ארומגע-רינגלט מיט ביימער.

די פיערלעכע דערפענונג קומט פאר אויפן הויף פון הויז, אונטערן פארויז פון אייז בלום, וועלכער בא' גרייט די געסט און דעם גרויסן עולם. דער ערשטער רעדנער איז ד"ר דאנאווסקי פרעזידענט פון אונדזער פארבאנד. ער האלט א פרעכטיק גוט-געבויעט רעדע, אין וועלכער ער גיט א געשיכטלעכן איבערבלויק וועגן דער ראל פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן און וועגן זייער אר-גאנצאציע. די דריי רעדנער רעיבא, לאבארד איז נאמען פון קאמבאטאנטן מיניסטער און פאל מאנע פון „אר-פאק“, האבן אלע — יעדער אויף זיין שטייגער — אונטערגעשטראכן דעם קאלאסאלן אויפטו פון די יידי-שע פראנט-קעמפער. נאכן אנהילן, דורך לאבארד, דעם עמבלעם איבער דער פאטאדע פון אפרו-הויז, האט

ארמיי קעגן די היטלערישע באר-בארן.

די ווונדערבארע אויפנאמע אין די מאנומענטאל-דעקארירטע סאלא-נען פון „ווילא מאסענא“ האט זיך

### פון א. שוסטער

געענדיקט ביי א גלעזל שאמפאניער מיט צובייסן.

און דער טאג איז געקומען

דער צווייטער טאג און הויפט-יומ-טוב פאר די בויער און געסט איז אויך געווען א נישט קלענערע שמחה, פאר דער באפעלקערונג פון לעווענס, ווו דאס הויז „לע לאדיע ראז“ געפינט זיך באשיינט דאס פיר טארעסקע פראוואנס-שטעטלע צווי-שן בערג און ים אויף 600 מעטער די הויך.

פאר די, וואס זיינען צום ערשטן מאל ארויסגעפארן אויף דעם גע-שלענגלטן וועג צווישן די פארכי-שופנדיקע פיינזאשן צופוסנס דער קייט פון די אלפן-בערג, איז לעווענס גע-ווען ממש א רעוועלאציע. עס האט זיך פאר זיי באלד אנטפלעקט די ווונדערבארע פרעכטיקע פאנאראמע פון אט דער געבענטשטער געגנט פון ים, טאלן, פעלדער, וועלדער און בערג. דא, ווו מען קען איינזאפן די ריינע בארג-לופט און געניסן פון דעם מילדן קלימאט פון זון, ליכט און וואסער. דער שווימבאסיין, „א-לעמפיק“, האט נישט ווייניקער בא' צויערט זי באזוכער. פונקט ווי די פרישע לארבער-פלאנצן, וועמענס נאמען עס ווירקט שוין אזוי בארר

## 20 יאר שפעטער

דאס פארעלטערונג-געזעץ, אויב אונזער אלעמענס אקציע זאל נישט זיין גענוג שטארק, וועט דער-מעגלעכן די טויזנטער נאציזשע קריגס-פארברעכער, וואס באהאלטן זיך נאך אויס, ארויסצוקומען אויף דער איבערפלאך און פארזעצן אפן זייער רע-וואנש-פראפאגאנדע, עס עקזיסטירט אן אינטער-נאציאנאל פון נעץ-נאציזשע ארגאניזאציעס, וועל-כע פירט א ראסיסטיש-אנטיסעמיטישע טעטיקייט.

דער חוב פון אונזער דור, וועמענס רייען עס ווערן, לידער, אלץ שימערער, איז צו אלארמירן, צו ווארענען. ווארענען און אלארמירן נאך באזונ-דערם דערפאר ווייל עס ווערט אלץ געמאך בכדי די אויפקומענדיקע גענעראציע זאל בכלל נישט וויסן אדער פארמינערן דעם פארנעם פון די נא-ציזשע פארברעכנס.

לאמיר מיט צופרידנקייט פעסטשטעלן, אז גרו-פירונגען פון די ווידערשטענדלעך און דעפארטירטע, פון די קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס, וואס ריכטן די עפנטלעכקייט אין געאייניקטן קאמף קעגן די גע-פארן פון נעץ-נאציזם, געבן אלץ מער פרוכטן. די איבערפולטע זאלן בעת די פיערונגען פון געמא-אויפשטאנד און פון 20 יארטאג פון באפרייאונג פון אוישוויץ, דער דערפאלג פון דער אויסשטעלונג „יידן אין דער רעזיסטאנס“, די מעכטיקע קאמ-פאניע קעגן פארעלטערונג-געזעץ באווייזן דאס בולמ.

אונזער פארבאנד, וועלכער באטייליקט זיך אין די אלע קאמפאניעס, פאראלעל צו זיין סאציאלער טע-טיקייט, און צו זיינע אנדערע אקטיוויטעטן, פילט אויס זיין מיסיע אלס ווירדיקע יידישע געאייניקטע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציע.

איזי בלום

אנגלע" האט ארויסגערופן פיל ניגיר און רעספעקט.

די דעפילאדע פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן, צום ערשטן מאל אין נ'ס מיט זייערע פענער, ווי דאס לייגן קרענץ ביי די צוויי מא-נומענטן האט געמאכט אן אויסער-געוויינלעכן רושם אויף דער בא-פעלקערונג.

א שעה שפעטער זיינען די פאר הונדערט יידן און געסט, אין דער אנוועזנהייט פון אפיציעלע פארשטיי-ער פון דער גוט-באקאנטער שטאט אין דער וועלט אויפגענומען געווארן דורך איר מער זשאן מעדעסען, וואס האט געהאלטן פאר זיין חוב צו בא-גריסן די אדאפטירטע זין פון פראנקרייך אין נאמען פון דער ניר-סער באפעלקערונג און פון אירע געוועזענע קאמבאטאנטן.

דאס איז געווען א גלענצנדיקע אויפנאמע אין די סאמע שענסטע „ווילא מאסענא“.

סאלאנען פון דער שטאט, אין דער „אלע געווי. קאמבאטאנטן פאר-נייגן זיך מיט רעספעקט פאר אייער העראאיוזם, פאר אייער קרבנות-גרייט-קייט און ביישפיל, וואס איר האט ארויסגעוויזן מיט אייער אנשליסן זיך אין 1939 אין די ארמיען פאר פרייהייט און פאר דער גלייכהייט“, זיינען געווען די קאנקלויזיעס פון זשאן מעדעסען.

נישט ווייניקער שטאלץ זיינען געווען די געוועזענע יידישע פריי-וויליקע מיטן ענטפער פון אונדזער גענעראל-סעקרעטער איזי בלום וואס האט אין זייער נאמען אויף א מאגיסטראל אופן אונטערגע-שטראכן דעם בייטראג פון די פרייווי-ליקע יידן אין דער פראנצויזישער

דעם 16טן יאנואר, האט נ'ס א צעשטראלטע, מיט א הייסער זון ווי דאס הארץ פון איר סימפאטישער באפעלקערונג, אויפגענומען די עט-לעכע הונדערט פאריזער יידן, דע-רונטער דעם-ווייט-גרעסטן טייל מיט-גלידער פון צענטראל-קאמיטעט פון אונדזער פארבאנד.

מען האט באדארפט זיין אויפן פלאץ, כדי צו זען מיט וואס פאר א פרייד, און אויך מיט וויפל אחריות די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן האבן בלויז א יאר נאכן לייגן דעם גרונטשטיין זיך געגרייט צו פייערן די דערפענונג פון זייער סאציאלער אינסטיטוציע — דאס אפרו-הויז „לע לאדיע ראז“ אין לעווענס.

די טעג פון 16טן און 17טן יאנואר וועלן פארבלייבן איינגעקריצט אין זכרון פון די אנטהילנעמער ווי צוויי אומפארגעסלעכע יום-טובדיקע טעג. דאס איז, אגב, שוין געווען דער גרעסטער שחר פאר די בויער, וואס האבן א דאנק זייער געזעלשאפט לעכער מי געשטעלט דאס אפרו-הויז אין דינסט פון ישוב, און פון לאנד בכלל.

היינט רעדט מען שוין וועגן דעם הויז ווי איינע פון די גרעסטע סא-ציאלע רעאליזאציעס נישט בלויז פון יידישן ישוב, נאר אויך פון דער פילמיליאניקער קאמבאטאנטן באווע-גונג פון לאנד.

די ערשטע מאניפעסטאציע

די ערשטע מאניפעסטאציע לויטן פראגראם איז פארגעקומען שבת, ארום 5 נאכמיטאג ביים האטעל „רול“ אין נ'ס. דאס פאראמלען פון די הונדערטער יידישע פראנט-קעמפער, ניסער תושבים און געסט, ווי די דע-פילאדע אויף דער „פראמענאר דעז

אין א פאר חדשים ארום, דעם 8טן מאי, וועט די פרייהייטליכנדיקע מענטשהייט פויערן דעם 20טן יארטאג פון היטלערס מפלה.

די ניצול-געווארענע פון די טויט-לאגערן, די געוועזענע קאצעטלער, די געוועזענע קריגס-געפאנ-גענע, אינטערנירטע, רעזיסטאנטן אלע, וואס האבן דורכגעמאכט דעם פינף-יארדיקן קאשטאר, דערמא-נען זיך מיט א צימער אין הארץ וועגן דעם אויס-געבענקטן טאג פון 8טן מאי, 1945, דעם טאג, וואס די אלירטע כוחות האבן אזעקגעשטעלט אויף די קני די היטלערישע הארדעס און געצווינגען די ארמיי פון דער „העכערער ראסע“ צו קאפיטולירן אן שום באדינגונגען.

דער ענטוויאזם און די פרייד פון די באפרייטע פעלקער איז אבער געווען אויסגעמישט מיט טרערן און טרויער צוליב די אומגעהויערע חורבות און די טייכן פארגאסן מענטשלעך בלום. נאך באזונ-דערם גרויזאם איז געווען דער בילאנס פון יידישן פאלק, וועמענס זעקס מיליאן זון און מעכטער זע-נען פארגאסן און פארברענט געווארן דורך די פא-שיסטישע רוצחים.

צו יענער צייט האבן די געראטעוועטע, וועל-כע האבן אנגעהויבן צוריק אויפצושטעלן א היים, נישט געקענט זיך אפילו פארשמעלן, אז נאך דעם אדורכגעלעכטן וועט נאך קענען מעגלעך זיין, אז די בארכארישע אידעאלאגיע פון די באזיגטע זאל קענען ווידער באדראפן די וועלט.

און אט מיט 20 יאר שפעטער, מוזן מיר פעסט-שטעלן א טרויעריקע רעאליטעט: מערב-יידיש-לאנד, וואס איז דאס איינציקע לאנד, וועלכעס פרע-מענדירט אויף טעריטאריאלע ענדערונגען, איז בא-וואפנט און פארלאנגט אטאמיש געווער;



# די קריגס-אינוואלידן אין ישראל מאניפעסטירן קעגן פארעלשערונג-געזעץ

שווייגן דעם זכר פון די געפאלענע נאצי-קרבנות.  
צווישן די טראנספארענטן, וואס זענען געטראגן געווארן דורך די דעמאנסטראנטן, זענען געווען אייניקע אין ענגליש, פראנצויזיש און רוסיש. די אויפשריפטן אויף זיי זענען געווען: „נישטא קיין פארעלטער“

## קאמבאטאנטן-מ'ניסטער זשא סענטעני איכגענומען דעלעגאציע פון פארבאנד

דלט וועגן דער דערפערענונג פון אונז דער אפררהויו „לע לאריע ראז“.

די האיריקע  
טראדיציאנעלע  
אנדענק-  
צערעמאניע  
לכבוד אונזערע  
געכאלטע  
העלדן  
וועט פארקומען  
אין באניע  
זונטיק דעם 30טן  
מאי 10,30 כ"ר

## אונזערע חברים אין נאנסי דארפן אויפלעבן די סעקציע

די נאנסיער יידישע באפעלקערונג איז באקאנט מיט איר טראדיציע פון געזעלשאפטלעכער אקטיוויטעט. עס איז דעריבער נישט נארמאל, אז די יידישע קאמבאטאנטן, וועלכע זיי נען צאלירן אין דער דאזיקער שטאט זאלן נישט זיין ארגאניזירט און זיך נישט באטייליקן אין די קאמפן, וואס עס פירן די פראנטיקעמפער בכלל און די יידישע בוס פאר דער פאר-טיידיקונג פון זייערע רעכט.

גאר באוודערס אין איצטיקן מא-מענט, ווען די יידישע קאמבאטאנטן אין א גאנצער ריי שטעט ווייזן א-רויס א ספעציעלן אינטערעס צו דער פארווירקלעכונג פון אזא וויכטיקער און נוצלעכער סאציאלע אינסטיטוט ווענדט דער וויצע-פרעזידענט פערסנליך לאמיר אויסדריקן דעם וונטש, אז די נאנסיער סעקציע זאל ווידער אויפלעבן.

אט די אלע פראגן זיינען דיסקוסירט געווארן, בעת דער באראטונג, דעם 20טן דעצעמבער, מיט געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן אין נאנסי, אויף וועלכער עס איז געווען א-ווענדט דער וויצע-פרעזידענט פערסנליך לאמיר אויסדריקן דעם וונטש, אז די נאנסיער סעקציע זאל ווידער אויפלעבן.

אונדזער סעקציע אין נאנסי האט איינגעארדנט א נאכט-באל דעם 30טן יאנואר, וואס איז אדורך מיט דער פאלג

דעם 30טן דעצעמבער איז א דע-לעגאציע אין באשטאנד פון ד"ר דא-נאווסקי און איז בלום. אין דער באגלייטונג פון פאל מאנע, פרעזי-דענט פון „אופאק“, אויפגענומען גע-ווארן דורכן קאמבאטאנטן-מיניסטער זשאן סענטעני.

אינעם געשפרעך האט זיך געהא-ן

## חשובע געסט אין לעווענס

הונדערטער מענטשן האבן, ביי פארשידענע געלעגנהייטן, באזוכט אין משך פון די לעצטע חדשים לעווענס און האבן באוונדערט דאס ווערק פון די יידישע קאמבאטאנטן.

אנחויב יאנואר זיינען געקומען באזוכן דאס אפררהויו דער באקא-טער סענאטאר, מער פון איורוי, זעקונדס מאראן מיטן סענאטאר רע-בא, באגלייט פון דירעקטאר פון אפ-ררהויו אין זשאן לע פען.

זיי האבן אלע באגריסט די ארגא-ניזאציע פאר האבן רעאליזירט אזא פרעכטיקע סאציאלע אינסטיטוציע.

## פון אילעקס בעלער

נאך נישט באראיאקט, ווי די „נייע“ סערושאנטן האבן אנגעהויבן יאגן, נאכקאנטראלירט אונדזער פאסיקל, באפוילן אז מען זאל זיך אנטאן צי-שענסטן, מען זאל זיי נישט פארשע-מען פאר די „ריכטיקע לעגיאנער“.

עס איז געווען זייער א שנייער טאג, די זון איז זיך געהאנגען אי-בערן ים, און אים ווונדערלעך בא-לויכטן, אפילו די באראקן האבן אויס-געזען שענער, ליצים האבן זיך גע-וויילט: „אפילו די באראקערסער פלי האבן זיך אויסגעפוצט, זיי גרייטן זיך אויך אויפצונעמען די נייע קלענער“.

מען איז געשטאנען אין ביידע זייטן וועג און געווארט. סראקעס סעקציע — די ערשטע.

זיי קומען: צוערשט האט מען דערווען א וואלקן זאמד, דאן א טונ-קעלע מאסע פון מארשירנדע סאל-דאטן, דאן האט סראקע געגעבן צי אים זיין לאנג האלדז און — גענומען לויפן, ארומגעכאפט איינעם פון די אנקומענדיקע סאלדאטן און גענומען קושן.

מען איז צוגעקומען נענטער. אלע באקאנטע פנימער פון פאריז, יידי-שע פרייוויליקע, וואס מען שיקט אי-בער פון אויסשולונגס-לאגער וואל-באן קיין באראקערס. אט איז מען-דעלע דער פרעסער פון בעלוויל, אהרן פון „יאסק“, מאנעק פון די סינדיקאטן, מיילעך פון דער „פרע-סע“ א.א.וו.

די ריינע האבן זיך אויפגעלייזט, אויס דיסיפלין, אלע אויסגעמישט אין איין פריילעכער מאסע, מען קושט זיך און מען פרייט זיך.

איבער צוויי טויזנט קריגס-אינ-וואלידן, געוועזענע קעמפער קעגן נאציזם, האבן דעפילירט אויף די גאסן פון תל-אביב אין א מעכטיקער מאניפעסטאציע קעגן פארעלטערונג-געזעץ לגבי נאצישע פארברעכערס.

די דעמאנסטראציע איז געגאנגען לענגאויס רחוב דיזנגוף און האט זיך קאנצענטרירט דער עיקר צווישן שד-רות קרן קימת לישראל און ככר דיזנגוף. צווישן די דעמאנסטראנטן זענען געווען מערערע, וועלכע זענען געגאנגען אויף קולעס, און א טייל פון זיי האבן מיטגענומען מיט זיך די קינדער און זייערע משפחה-א-געהעריקע. די דעמאנסטראציע האט באערט מיט א 2-מינוטיקן שטיל-

## ענטוואסטישער אפקלאנג נאכן באל

ווי פאריארן.  
דעם גלענצנדיקן דערפאלג האבן מיר צו פארדאנקען דער מאסע פון די מיטגלידער, וועלכע פארשטייט די נויטווענדיקייט פון די אונטער-נעמונגען פון זייער ארגאניזאציע און האלטן פאר זייער חוב מיטצויוויקן, יעדער אויף זיין אופן, צום דערפאלג.

ס'איז צו פארדאנקען דער אויסער-געוויינלעכער איבערגעבנקייט פון די אקטיווע טוער פון פארבאנד, וועלכע האבן אנגעוואנדן אלע כוחות בכדי דער האיריקער באל, וואס איז זיך צונויפגעפאלן מיטן 20טן געבוירטאג פון דער ארגאניזאציע, זאל זיין וואס ווירדיקער און וואס אימפאזאנטער דער קאמיטע, וואס איז באאויפ-טראגט געווארן אדורכצופירן די דא-זיקע גרויסע אונטערנעמונג, בראש מיטן ח' אפעל, וויצע-פרעזידענט פון פארבאנד, קומט אן אויפריכטי-קער ישר-כוח.

## א בארקארעסער מעשה

האט אזוי געלאכט, אז דער קאפי-טאן האט אזש דערהערט.  
פון דעמאלט אן זיינען די „נייע“ אונטער-אפיצירן געווארן אנטוישט. זיי האבן זיך ארומגעזען, אז זיי האבן דא נישט צו טאן מיט קיין „ריכטי-קע“, לעגיאנערן נאר מיט „ציווילע“ און דערצו נאך מיט א מערהייט פון יידישע פרייוויליקע. דער אומגליק איז ביי זיי געווען זייער גרויס.

עס איז געקומען א באפעל אין לאגער, מען זאל שנעל צוגרייטן געלעגערס פאר א פאר הונדערט לעגיאנערן (ריכטיקע), זיי קומען פון אויסשולונגס-לאגער, וואלכאן, מען שיקט זיי ספעציעל קיין באראקערס כדי זיי אויסצומישן מיט אונדזערע און מיר זאלן זיך פון זיי לערנען...

אין לאגער איז געווארן א בהלה. ביי יעדער פרייער מונט האבן יידן זיך צוזאמענגענומען אין „רעדלעך“. יעדער האט דערציילט וואס ער ווייסט וועגן פרעמדן-לעגיאן, ווי זיי שיכורן, ווי זיי פארגעוואלדיקן, ווי זיי שלאגן זיך מיט מעסערס, ווי בלוט גיסט זיך ארום זיי טאג און נאכט. א סך האבן געהאלטן, אז מיר וועלן גארנישט באווייזן צו גיין אויפן פראנט, אז מען וועט אונדז „קאלט-מאכן“ נאך דא אין באראקערסער לאגער. די אויסזיכטן זיינען גארנישט געווען קיין פויגלידיקע.

די „נייע“ סערושאנטן זיינען א-רומגעגאנגען און זיך געשמאלצן פאר שמחה. זיי האבן געטענהט: „ווארט אויס, דא וועט איר זיין סאלדאטן דא וועט איר זיין יינגלעך“ ביז אין א געוויסן פרימארגן האט מען זיך אויפגעהויבן פריער ווי גע-ווינלעך, דער טרוממייטער האט זיך

רעזערווירט איין די דאטע פון מיטוואך, דעם 10טן מערץ 8,30 אוונט אויף דער רעגולערער

## אלגעמיינער פארזאמלונג

פון אונזער פארבאנד  
וואס וועט פארקומען אין  
גרויסן לאנקרי-זאל  
10, Rue de Lancry (République)

אויף דער ט"א :

1. טעטיקייט-באריכט
2. פינאנץ-באריכט
3. דיסקוסיע
4. וואלן פון נייעם קאמיטעט

אן אויסערגעוויינלעכן דערפאלג א-ריינברענגנדיק, צום ערשטן מאל, די סומע פון קנאפע 60 טויזנט אלטע פראנק.

ס'איז נייטיק אויך אונטערצושטריי-כן די מוסטערהאפטע ארדענונג אדאנק וועלכער עס איז נישט געווען צו פארצייענען, טראץ דער גרויסער מאסע קיין שום אינצידענט.

קייער האט נישט געוואלט פאר-לאזן די סאלאנען פארן סוף פון באל. אלע האבן זיך געוויילט ביז פארטאג און זיינען זיך ערשט צעגאנגען ווען די ארקעסטערס זיינען אנטשוויגן גע-ווארן.

טראץ די גרעסערע אויכגאבן, וואס זיינען האיראר געמאכט געווארן וועט דאך דער מאטעריעלער דער-פאלג זיין א זייער גוטער, ווייל סיי די טאמבאלא, סיי דער פובליציסט פראגראם, סיי די צאל פון איינ-טריטקארטן זיינען געווען העכער

גאנץ פאריז האט לאנג גערעדט וועגן יערלעכן באל פון פארבאנד, וועלכער איז פארגעקומען אין דער נאכט פון 24טן דעצעמבער אין די סאלאנען פון פאלע ד'ארסעי. די וואס האבן בייגעוויינט דעם דאזיקן טראדיציאנעלן יום-טוב און זיי זיינען געווען איבער 2,000, וועלן טאקע לאנג נישט פארגעסן די אויסערגע-וויינלעך-סימפאטישע און פריינטלע-כע אטמאספערע פון דער אונטער-נעמונג, די מוסטערהאפטע ארקעס-טערס און דעם קינסטלערישן פרא-גראם, וועלכער האט ממש באצוי-בערט דעם גאנצן עולם.

די אנוועזנדיקע האבן זיך אויך שטארק געוויילט מיט דער טאמבאלא און שוין א פאר שעה פאר דער ענדע פון באל האבן אויסגעפעלט טאמבאלא-קאנווערטן. אלץ איז שנעל אויספארקויפט געווארן. אויך דאס בלימל ביים אריינגאנג, האט געהאט

איינער, וואס ארבעט אין בורא פון קאלאנעל, האט געברענגט די ידיעה: א צירקולאר איז ארויס צי אלע איינ-הייטן פון דער פראנצויזישער אר-מיי, אז מען זוכט פרייוויליקע אונ-טעראפיצירן, אנצופירן אויסלענדי-שע לעגיאנערן, עס קומט נאר אין באטראכט בלויז אונטעראפיצירן מיט א לאנגיעריקער פראקטיק. פראפע-סיאנעלע, וואס האבן ליב א שטרעב-גע דיסיפלין, זיי וועלן אזוי ארום האבן די געלעגנהייט צו אוואנסירן אין צו פארדינען א סך מעדאלן.

די נייעס האט זיך טאקע ארויס-געוויזן פאר א ריכטיקע. עס זיינען נישט אוועק קיין אכט טעג און זיי זיינען געקומען...

א לויטערער טאג האט זיך אויפ-געהויבן איבערן באראקערסער לא-גער. די ווינטן האבן זיך אפגעשטעלט. די הילצערנע באראקן האבן ארויס-געקוקט האלב איינגעגראבענע פון אונטערן זאמד. די ווייטע פירענען-בערג האבן געלאנצט מיט זייער איי-ביקן שניי אקעגן דער אויפגייענדי-קער זון. דער ים האט זיך פאמעלעך געוויגט און א נייגיריקער צוגעקוקט, וואס דא קומט היינט פאר אויף זיין ברעג.

דער באטאליאן שטייט אויסגע-שטעלט לויט קאמפאניעס אין א פיר-עק. צו א ספעציעלן ראפארט. אלע יום-טובדיק געקליידט מיט די בלויע „פיערישקעס“ אויפן קאפ און די ביקסן (געבונדן מיט שטריק) אויף די אקסלען, אלע אפיצירן זיינען דא. יעדער ביי זיין קאמפאניע.

דאן זיינען זיי אנגעקומען בא-גלייט דורכן סערושאנט מיט די געלע

MS 101 Februar 1965 (2)



# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

**Le 10 mars dernier, dans la Salle Lancry archicomble, en présence de M. Paul Manet, président de l'U.F.A.C. L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE approuve dans l'enthousiasme L'ACTIVITE DE NOTRE UNION**

**L**E 10 MARS dernier, a eu lieu notre Assemblée Générale annuelle, dans la grande salle Lancry archicomble. Bien que quatre mois auparavant, le 27 octobre 1964 exactement, des centaines de camarades s'étaient rassemblés pour modifier certains points de nos statuts exigés pour des raisons administratives à l'occasion de l'ouverture de notre Maison de Repos, ils sont encore venus très nombreux, répondant à l'appel de leur organisation.

A la tribune prirent place, en dehors de nos dirigeants. M. Paul Manet, Président de l'U.F.A.C., le Dr Kaganoff, Président de la Fédération des associations d'Anciens Combattants juifs des deux guerres, Braslavsky, Président de l'U.G.E.V.R.E., Gittler, Président de notre section lyonnaise et M. Grinberg, secrétaire de l'Association des Combattants P.G. de la Seine.

C'est notre Président, le Dr Danowski qui ouvrit l'Assemblée en saluant les personnalités et en remerciant les camarades d'être venus si nombreux.

Notre secrétaire général, Isi Blum, présente ensuite le rapport moral qui reflète la richesse de l'activité de notre organisation et le bilan positif de l'action menée dans les domaines les plus divers.

Il serait impossible d'analyser ici, même brièvement, le compte rendu qui dura 45 minutes. Le rapporteur mit en évidence notre participation à la lutte que mène le monde combattant pour la défense des droits des victimes de la guerre et notre propre action quand il s'agit de défendre des droits nous concernant directement; il souligna l'importance que nous accordons aux diverses manifestations du souvenir et notre participation à toutes les cérémonies tendant à exalter nos héros et nos martyrs; il s'arrêta plus longuement sur les dangers de l'antisémitisme, du néonazisme et sur notre participation à la bataille contre la loi de prescription pour crimes de guerre.

Notre secrétaire général évoqua ensuite le problème de la paix qui est toujours menacée, les dangers qui s'aggravent dans le sud-est asiatique ainsi que sur les frontières d'Israël, et conclut ce chapitre en demandant, avec tous les anciens

combattants, que les litiges entre nations soient résolus par des voies pacifiques.

Après avoir donné quelques détails sur le grand succès de notre Maison de repos et félicité la commission sociale pour son admirable travail, Isi Blum parla de l'initiative prise par notre Comité sortant, concernant l'unité avec les anciens combattants juifs de la rue Saint-Lazare. Il acheva son rapport en remerciant les adhérents qui répondent toujours présents à chaque appel, en soulignant le dévouement exemplaire de l'équipe dirigeante attelée à la tâche depuis 20 ans. C'est grâce à cette source inépuisable de bonne volonté que nous pûmes aller de succès en succès.

Notre trésorier, L. Salamon, présente le bilan financier; les chiffres sont éloquentes et démontrent le parfait état de santé de l'organisation.

Après que Javorski eut présenté le rapport de la commission de contrôle financier, le Dr Kaganoff, Braslavsky Gittler saluèrent, tour à tour, au nom de leur organisation respective, notre Assemblée. Ils dirent leur admiration pour le

travail fructueux que nous menons dans l'intérêt des Anciens Combattants.

C'est le tour du président de l'U.F.A.C. de prendre la parole. Notre ami Paul Manet, qui assiste du commencement jusqu'à la fin de la réunion, dit combien il apprécie l'activité de notre Union, le sérieux de nos travaux et exalte la réalisation de Levens, qui est une parfaite réussite. Au cours de sa brève et brillante intervention, le président de l'U.F.A.C. insista sur la nécessité de la lutte pour la paix et le rôle important qu'ont à jouer les A.C. dans ce combat.

Après les interventions de Fajgenbaum, Zitnicki et Rache, notre camarade Fridman donna lecture de la motion générale qui a été adoptée à l'unanimité, moins une voix.

Après avoir élu le nouveau Comité directeur, un film et quelques images ont été projetées sur l'écran, relatant l'inauguration des « Lauriers Roses » et les cérémonies qui se sont déroulées à cette occasion, aussi bien à Nice qu'à Levens.

Les camarades se sont séparés, fiers de leur organisation et confiants dans l'avenir.



**Dimanche 21 avril  
à la Mutualité  
Commémoration  
de l'insurrection  
du Ghetto de Varsovie**

Vous viendrez nombreux à la soirée commémorative le 21 avril prochain au Palais de la Mutualité en l'honneur des insurgés du Ghetto de Varsovie.

Retirez vos cartes d'entrée à notre siège, 58, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>), tél. NOR. 49-26.

## En célébrant le 20<sup>e</sup> Anniversaire de la Victoire HONORONS NOS MORTS AVEC FERVEUR

Il y a 25 ans, en mai-juin 1940, les armées hitlériennes après avoir percé tous les fronts, avançaient vers l'intérieur du pays en semant la mort et en détruisant les villes et les villages. Parmi les unités qui opposaient une résistance farouche à l'ennemi se trouvaient les Régiments de Marche des Volontaires Etrangers, qui perdirent le gros de leurs effectifs.

Des milliers de volontaires, dont un grand nombre étaient Juifs, trouvèrent une mort héroïque sur les champs de bataille. Les rescapés, ayant échappé à la captivité, s'enrôlèrent plus tard dans les rangs de la Résistance. Ils participèrent à la lutte contre l'occupant et versèrent leur sang pour la France et la liberté.

Les anciens combattants, les Résistants, leurs frères d'armes, les rescapés des camps, les patriotes, se réunissent tous les ans pour honorer leur mémoire pour exalter leur héroïsme et leur sacrifice et pour rappeler ce que fut le sens de leur combat.

Aujourd'hui, alors que nous nous apprêtons à célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la date historique du 8 mai 1945 qui a marqué par la capitulation sans condition de l'armée hitlérienne, la victoire de l'homme sur la barbarie, nous devons nous rappeler que les survivances du nazisme se manifestent de plus en plus sous diverses formes, que les anciens et les néo-nazis deviennent de plus en plus menaçants et que Bonn s'applique à faire passer définitivement l'éponge sur le sinistre passé nazi. C'est pourquoi nous devons donner à notre manifestation traditionnelle un caractère particulièrement solennel et exprimer avec force, notre détermination de ne pas oublier et de ne pas pardonner.

Tous, le dimanche 30 mai, à 10 h. 30, au Cimetière de Bagneux, à la Cérémonie du souvenir en hommage aux combattants juifs morts pour la France.

A la tribune, au premier rang de gauche à droite: Gittler, le Dr Kaganoff, Isi Blum, le Dr Danowski, Paul Manet, Braslavsky, Pons; au 2<sup>e</sup> rang: Salamon, Kenig, Pers-tunski, M. Grinberg, Schuster. Le cliché d'en bas: une partie de la salle.

## LE MONUMENT D'AUSCHWITZ<sup>(1)</sup>

par Pierre BLOCH

Président du Comité français  
du Monument d'Auschwitz

Le 10 avril 1965, la première pierre du Monument d'Auschwitz sera posée au milieu des représentants des Associations de Déportés de l'Europe entière.

Manifestation particulièrement émouvante qui célébrera dans la dignité le 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Les hommes sont oublieux, ils le sont par nature et aussi par intérêt; c'est pour cela que les déportés ont voulu ce Monument. Il faut que le marbre et la pierre obligent les hommes à se souvenir pour que les martyrs demeurent présents.

Aujourd'hui dans ce journal des anciens combattants au passé si glorieux, j'adresse un appel à tous pour nous aider à ériger à creuser, à tracer ce qui marquera à jamais ce que fut l'enfer d'Auschwitz. Quatre millions de morts, des hommes, des femmes, des enfants, des 22 pays exterminés on peut le dire sans risquer d'être démenti.

Auschwitz n'est pas le cimetière d'une nation, c'est le cimetière du monde.

Aidez-nous à conserver ce souvenir pour qu'un tel crime ne se renouvelle pas.

(1) Les dons sont reçus au « Comité Français pour le Monument d'Auschwitz », 3, rue de Choiseul, Paris (2<sup>e</sup>). C.C.P. Paris n° 21.213-83.



Avril 1965 p. 2

# LES LAURIERS ROSES

## Voyage éclair à Levens

Une question administrative nous a amenés, Pertunski et l'auteur de ces lignes, le 27 mars dernier à Levens. En quittant Paris par un temps pluvieux et froid, nous nous sommes retrouvés en arrivant à Nice, comme dans un autre monde. Le soleil, fidèle compagnon de la Côte d'Azur, était à notre rendez-vous.

La route sinueuse et parfois vertigineuse qui nous conduit à Levens, laisse apercevoir les montagnes environnantes, les unes couvertes de forêts, les autres gardant leur neige éternelle. De loin, nous reconnaissons notre Maison « Les Lauriers Roses » qui se détache des autres édifices, par son importance.

En pénétrant dans le parc, nous voyons les pensionnaires, se reposant dans des fauteuils confortables, en prenant un bain de soleil. L'un d'eux, artiste-peintre, le pinceau à la main, fixe sur une toile le beau paysage.

En entrant dans la Maison, nous sommes frappés par la propreté et l'ordre qui y règnent. Dans le superbe salon, envahi par les rayons solaires, quelques convalescents feuilletent des journaux en plusieurs langues et de toutes tendances. L'heure du déjeuner arrive. Tous occupent leur place habituelle dans la vaste salle à manger. Nous partageons leur repas; le menu est substantiel, bien préparé et de bon goût. Le silence règne et on n'entend que le bruit des couteaux et des fourchettes.

Au dessert, deux pensionnaires s'approchent de nous. Ils nous disent que dans deux jours, ils quittent « Les Lauriers Roses » et nous lions dans leurs yeux le regret de partir.

Ils nous remercient de leur avoir donné la possibilité de passer un mois de convalescence dans une Maison de repos, si moderne et si agréable: « nous emportons, disent-ils, un souvenir inoubliable de notre séjour ici ».

Hélas, nous aussi nous devons partir. Pour notre part, nous ne pourrions pas emporter comme

eux, tant de soleil. Cependant, nous repartons à Paris, avec la fierté bien légitime, d'avoir vu notre Maison en pleine activité, et la grande satisfaction de ses pensionnaires.

Cette grandiose réalisation sociale, affirmons-le une fois encore, fait honneur à notre Union qui l'a créée.

Dr DANOWSKI

## Les convalescents nous écrivent

Tous les convalescents qui ont passé un mois ou deux aux « Les Lauriers Roses », nous écrivent pour nous exprimer leurs sentiments de satisfaction et de reconnaissance. Nous publions ici des extraits de quelques-unes de ces déclarations:

Je suis enchanté de mon séjour ici. La maison est très moderne. Les convalescents bénéficient d'une installation presque luxueuse, digne d'un grand Hôtel de montagne. La nourriture est parfaite, variée et très abondante.

PAPIN René

La maison de convalescence d'ici me plaît énormément. La

Le médecin chef de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale du Gard nous écrit après le séjour, à Levens, en tant que convalescent, du Dr Bargeton :

« Il nous a dit d'excellence des conditions dans lesquelles il a été reçu. Je tiens particulièrement à vous en remercier, etc. »

maison est comme un nouveau-né, il y a encore des améliorations à apporter. Moi, de mon côté, malgré que je ne serai plus ici, je tâcherai de me donner beaucoup de mal pour cette Maison, qui mérite beaucoup de reconnaissance.

ZAWOZNIK Nuta

Habitat: Etablissement neuf et confortable — salles communes — hydrothérapie — très bien ensoleillé — détails bien étudiés — excellent chauffage — bon équipement des chambres — service discret et efficace — propreté absolue.

Nourriture: Très bien préparée — avec des produits de choix — variée — très suffisante en quantité.

Soins: excellente surveillance.

Direction: ferme et efficace — ayant su dès le début créer une ambiance saine — volonté de toujours mieux faire et ne négligeant pas la critique — très sympathique.

BARGETON Gérard

Très satisfait — un repos complet.

La nourriture est très bonne en qualité et aussi en quantité, servie par un personnel agréable et serviable.

La Direction crée une bonne ambiance qui satisfait tous les convalescents.

Je quitte cette Maison avec un bon souvenir.

KUBEC Ajzyk

Je suis heureux d'avoir effectué un séjour bénéfique d'un mois à la Maison de re-

## LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON demande d'intervenir auprès des CONSEILS GÉNÉRAUX et MUNICIPAUX

A la veille des élections municipales, un manifeste a été adressé par l'ensemble des organisations d'anciens combattants à tous les candidats exposant les doléances fondées non pas sur de nouvelles exigences, mais sur la stricte application des textes législatifs remis constamment en

cause au cours de ces dernières années par le Gouvernement. Il a été demandé aux futurs élus de prendre l'engagement de défendre les droits des anciens combattants et victimes de guerre.

Le Comité National de Liaison groupant:

- l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (U.F.A.C.);
- le Comité d'Entente des Grands Invalides (C.E.G.I.);
- la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre (F.N.C.P.G.);
- la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.);

et représentant près de 4 millions d'adhérents, a publié après les élections le communiqué suivant:

Par les informations reçues de nombreux départements, il a constaté que la « déclaration » qu'il avait publiée le 4 février 1965, à l'occasion des élections municipales a, sous les formes les plus diverses, été portée à la connaissance des candidats et des électeurs.

Il félicite tout particulièrement les groupements qui ont largement diffusé cette « déclaration » et tenu des réunions d'information.

Le Comité a décidé de poursuivre son action en invitant les groupements régionaux et locaux à intervenir auprès des Conseils municipaux nouvellement élus et également auprès des Conseils généraux afin de leur faire adopter des « délibérations » soutenant les doléances des anciens combattants et victimes de guerre, formulées dans la « déclaration » du 4 février.

LES 42 CONVALESCENTS  
PRESENTS LE 10 MARS  
AUX « LAURIERS ROSES »  
ONT ENVOYÉ  
CE TELEGRAMME  
A NOTRE ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE

Les premiers bénéficiaires de « Lauriers Roses » sont heureux de pouvoir témoigner de leur totale satisfaction et adressent leurs plus sincères félicitations aux réalisateurs, aux organisateurs à tous ceux qui sur place ou à Paris ont permis une telle réussite.

## NOS VŒUX

Notre Comité Directeur félicite et exprime ses meilleurs vœux de bonheur au vice-président et Madame

I. PERSTUNSKI

à l'occasion du mariage de leur fille  
Edith avec Jean-Paul DELEAGE

Nos félicitations à notre camarade du Comité et madame

David MILLER

à l'occasion de la naissance de leur petit-fils

ALAIN

Nous adressons nos meilleurs vœux à notre camarade et Madame

A. KENIGSMAN

à l'occasion du mariage de leur fils  
Michel avec Mlle Myra HALFON

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Madame

Nathan JANKELEWICZ  
(Beaulieu-sur-Mer)

à l'occasion de la naissance de leur petit-fils

FREDERIK

## REMERCIEMENTS

Les dons que nous recevons au profit de nos œuvres sociales sont souvent accompagnés de lettres. Nous publions des extraits de deux d'entre elles :

En remerciements d'avoir obtenu satisfaction grâce à vos démarches, je vous remercies ci-inclus un chèque de 500 francs.

L. NEFUSSY

Je vous prie de vouloir bien trouver ci-joint un chèque de 200 francs à titre de participation à votre œuvre de Levens.

Je ne suis qu'un petit salarié avec une famille et deux jeunes enfants à élever, mais dans l'avenir je me ferai un devoir de vous aider selon mes possibilités, pour vos œuvres et pour les causes que vous défendez.

Désiré GOLDMAN

## LES DONS DE NOS CAMARADES

Voici une nouvelle liste de ca-nous encouragent dans notre lutte marades et amis qui nous ont soutenu la défense des droits de nos adressés des dons au cours desadhérents et de toutes les victimes des deux mois écoulés. Ces gestes de solidarité spontanés De tout cœur merci !

|              | F        |                 | F        |
|--------------|----------|-----------------|----------|
| BARBANEL     | 100,00   | KRUK            | 10,00    |
| BIRNBAUM     | 200,00   | LASKER          | 500,00   |
| CANDEL       | 300,00   | LUBLIN          | 500,00   |
| CELNIK       | 500,00   | MANN Léon       | 250,00   |
| ELI Henri    | 150,00   | Dr MARCUS       | 500,00   |
| FRYDLAND     | 200,00   | MILLER          | 50,00    |
| FRYDMAN      | 100,00   | MOTULSKI        | 50,00    |
| GIMEL        | 500,00   | NANCY (Section) | 300,00   |
| GLOWICZOWER  | 500,00   | NEFUSSY         | 500,00   |
| GOLDMAN      | 200,00   | OSTROWIECKI     | 50,00    |
| GOROFOY      | 1.000,00 | PLATKIEWICZ     | 50,00    |
| GOTTESMAN    | 500,00   | ROJSGAJ         | 300,00   |
| GRUNBERG     | 500,00   | SALOMON         | 150,00   |
| GRYSPAN      | 50,00    | SLOMOVITS       | 500,00   |
| GUITRAJDE    | 200,00   | SZPIRGLAS       | 100,00   |
| JACOBI       | 100,00   | SZTAJNBERG      | 300,00   |
| KENIGSMAN    | 50,00    | TROPAUER        | 150,00   |
| KHAVOUS      | 300,00   | VADRARUE        | 300,00   |
| KILSZTEJN    | 300,00   | VINER           | 100,00   |
| KIRIK        | 200,00   | WAGMAN          | 100,00   |
| KIRSZENBLATT | 200,00   | WEILL Jules     | 20,00    |
| KOWARSKI     | 200,00   | XAVIER          | 120,00   |
| KRAUSS       | 10,00    | ZYMEK           | 1.030,00 |

## SI VOUS VOULEZ ALLER A LEVENS

Si vous avez besoin d'un repos, d'une convalescence après une maladie

ou

après une intervention chirurgicale

## ALLEZ SANS HESITER AUX LAURIERS ROSES

où vous profiterez

du bon climat méditerranéen  
du confort moderne  
de la cuisine excellente  
de l'ambiance fraternelle.

Vous pouvez bénéficier de la prise en charge

PAR LA SECURITE SOCIALE

PAR L'ARTICLE 115,

OU PAR L'ADMINISTRATION  
ALLEMANDE SI VOUS ETES  
PENSIONNE EN TANT QUE  
VICTIME DU NAZISME.

Pour tout renseignement adressez-vous à notre siège, 58, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>), de 14 heures à 18 heures.

Le Directeur: I. CLEITMAN

Imprimerie Abécé,  
21, rue Juliette-Dodu, Paris-10<sup>e</sup>



## 22 ANS APRES LA GLORIEUSE INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

IL Y AURA 22 ans le 19 avril depuis que les quelques dizaines de milliers de survivants du demi-million de Juifs que comptait Varsovie, épuisés, affamés, surprisent le monde par leur insurrection contre les barbares nazis. Durant 42 jours les hitlériens restèrent impuissants malgré leur énorme matériel de guerre, devant la résistance des insurgés terrés dans les ruines des maisons en flammes.

22 ans depuis l'insurrection légendaire du Ghetto de Varsovie qui restera gravé dans l'histoire comme un acte héroïque sans précédent, du peuple juif martyr.

Plus les années passent et plus leurs glorieux combats forcent notre admiration, provoquent notre profonde respect. Leur souvenir restera pour toujours gravé dans le cœur de tous les Juifs, de tous les anciens combattants, résistants, victimes du nazisme, dans le cœur de tous les hommes épris de paix et de liberté.

Pour les anciens combattants juifs, qui se sont battus contre l'hitlérisme, la résistance sur-humaine des insurgés du Ghetto, servit d'exemple d'union. Car c'est dans l'union que les héroïques combattants du Ghetto luttèrent contre les nazis sous les slogans: « Pour votre et notre liberté », « Pour la vie du peuple ».

Fidèles à leur enseignement de s'unir, sans distinction d'opinion, quand l'heure l'exige, les anciens combattants juifs appellent les survivants à unir leurs efforts afin de ne pas oublier et de ne pas pardonner les crimes monstrueux du nazisme.

Le désir ardent de rester fidèles au testament des insurgés de Varsovie a toujours stimulé

notre Union, depuis sa création, dans sa lutte contre le néo-nazisme, contre l'antisémitisme et pour la paix.

C'est encore vrai aujourd'hui quand nous protestons contre la prescription des crimes de guerre, ajournée seulement sous la pression de l'opinion universelle, alors que les victimes du nazisme exigent que les

responsables de génocide soient poursuivis et sévèrement châtiés.

Vous viendrez nombreux rendre hommage aux glorieux combattants du Ghetto de Varsovie à la grande soirée Commémorative le 21 avril à la Mutualité.

M. SCHUSTER

## LES CARTES DE SOUSCRIPTIONS POUR NOS OEUVRES

En même temps que ce journal, vous recevrez, par la poste, des cartes de soutien que nous éditons tous les ans au profit de nos œuvres sociales et pour la Forêt du souvenir en Israël.

Tout en contribuant au succès de nos initiatives, vous bénéficierez, en achetant ces cartes de la tombola gratuite, de nombreux lots de valeur et

dont le tirage aura lieu publiquement au cours d'une soirée artistique le 30 juin 1965, salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves-Toudic, Paris (10<sup>e</sup>).

## CET ETE EXCURSION EN ISRAEL

Comme tous les ans, notre Union organise cet été encore un voyage collectif en Israël.

Nous avons fixé la date du départ pour le 1<sup>er</sup> août avec le bateau « Jérusalem ». Vous pouvez également prendre l'avion si vous le désirez et vous bénéficierez d'une réduction en tant qu'adhérent de notre Union.

Pour tous les renseignements et les inscriptions éventuelles adressez-vous à nos bureaux tous les jours sauf le samedi de 14 h. à 18 heures.

## FÊTE DE LA VICTOIRE A L'AMICALE DU STALAG II - A

Les anciens de la baraque des Juifs au Stalag II-A (Neu-Brandenburg) se donnent rendez-vous au cabaret Dew-Kasch, 27, bd de Clichy, le 9 mai prochain, de 17 heures à minuit, pour fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de la victoire.

Pour réservation, s'adresser à M. Miller, tél. BOT. 02-11.

## CONTRE LA PRESCRIPTION DES CRIMES DE GUERRE PUISSANT MEETING A NANCY

Nos camarades de Nancy, dont le Comité a repris son activité, ont pris l'initiative d'organiser un meeting de protestation contre la prescription des crimes nazis avec la participation de l'U.F.A.C., le C.A.R., le A.C.P.G., la F.N.D.I.R.P. et l'U.J.R.E., etc.

Au cours de cette importante assemblée, présidée par M. Pierret-Gérard, priront la parole Elie Bloncourt, aveugle de guerre, ancien combattant de 1914-1918 et M. Roger Maria, Président des Anciens de Monluc.

Ce ne sont même plus des crimes de guerre qu'ont commis les nazis, déclare Bloncourt. Ce sont des crimes de droit commun ! Or, la prescription de ces crimes aurait pour effet de réhabiliter les bourreaux qui ont commis tous ces crimes et ces atrocités. « Quelle injure, quelle insulte serait alors faite à ceux qui ont payé de leur vie leur attachement à un idéal ! » Et Elie Bloncourt, qui est commandeur de la Légion d'honneur et l'un des fondateurs du mouvement Libération-Nord, conclut en refusant l'oubli : « On nous parle d'oubli, de pardon ou de charité ! Il nous faudrait renoncer à châtier ! Non ! Un crime est un crime, et nous ne pouvons pas oublier ! »

Toute cette affaire de prescription, dit, dans son discours Roger Maria, est en fait l'histoire de deux scandales. Un scandale moral d'abord : on ne peut pas accepter la prescription de crimes

collectifs, et l'excuse de la guerre ne saurait jouer, car les camps de concentration et les camps d'extermination ne sauraient avoir de rapport avec la guerre. Or, dans ce domaine, il n'y a rien à inventer : les archives nazies sont suffisamment explicites.

Le second scandale est d'ordre juridique : les criminels ne peuvent pas être absous, car la liberté, à laquelle sont attachés les gens de justice, n'est pas le droit de laisser organiser des massacres, mais au contraire celui de les empêcher.

Tous les grands criminels relèvent du droit international, et ils doivent être châtiés. Roger Maria n'a ni haine ni désir de vengeance ; c'est la justice qui l'intéresse ; et la justice s'oppose à la prescription des crimes nazis.

Une motion votée à l'unanimité déclarant que « l'extinction de toute poursuite serait d'une extrême gravité » a été remise à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et au Consulat allemand.

Félicitons notre section de Nancy d'avoir pris l'initiative de ce meeting.

## Texte du télégramme envoyé aux groupes parlementaires du Bundestag à Bonn

UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, CERTAINES DE TRADUIRE SENTIMENTS TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, DONT NOMBREUX ONT SOUFFERT DES DISCRIMINATIONS RACIALES DANS LES STALAGS ET A LEUR RETOUR TROUVERENT FOYER DEVASTE ET FAMILLE DEPORTEE CAMPS DE LA MORT,

DEMANDE NE PAS FAIRE BENEFICIER CRIMINELS GUERRE LOI PRESCRIPTION.

LES POURSUIVRE, JUGER, CHATIER, INDEPENDAMMENT DU NOMBRE D'ANNEES ECOULEES APRES CRIMES COMMIS.

PRESIDENT  
DR DANOWSKI

SECRETAIRE GEN.  
ISI BLUM

## NOUS ETIONS PRESENTS...

LE 21 FEVRIER

- Au cimetière d'Ivry pour rendre hommage aux glorieux Résistants du groupe Manouchian, ainsi qu'à la soirée du 27 février au Conservatoire de Paris, organisée par l'U.G.E.V.R.E. et l'A.N.A.C.R.
- En visite collective à l'exposition « Les Juifs dans la Résistance », au Mémorial du Martyr Juif. Une autre visite collective a été organisée le 18 février également.

LE 28 FEVRIER

- Au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers pour admirer Andorra de Max Frisch créé par Gabriel Garran.
- En grand nombre au défilé silencieux devant le Mémorial pour protester contre la prescription pour crimes de guerre.

LE 23 MARS

- A la soirée cinématographique organisée par l'Association des A. C. E. V. Hellènes au cinéma «Athéna».

LE 27 MARS

- Au Congrès de l'Association des Combattants P.G. de la Seine au Théâtre Romain Rolland à Villejuif.

LE 28 MARS

- A Drancy, à la manifestation du souvenir de l'ancien camp d'internement.
- Au 25<sup>e</sup> Congrès de la L.I.C.A. tenu à la Chambre de Commune.

LE 4 AVRIL

- A l'Arc de Triomphe à la cérémonie organisée par l'« Association pour le respect des frontières sur l'Oder et la Neisse » à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.
- Avec les Garibaldiens à leur fête annuelle.

## NOUS SERONS PRESENTS...

• LE 21 AVRIL

A la Mutualité pour rendre hommage aux héroïques combattants du Ghetto de Varsovie.

• LE 10 MAI

A l'Etoile, pour ranimer la Flamme avec la Fédération des Associations des A.C. Juifs.

• LE 16 MAI

Au pèlerinage de Pithivier et Beaune-la-Rollande, avec l'Association des Anciens Déportés Juifs.

• LE 30 MAI

En masse à notre cérémonie du Souvenir, au cimetière de Bagneux.

• LE 30 JUIN

Salle Lancry, à la soirée artistique, pour le tirage de notre tombola annuelle.

## LA RESOLUTION DE L'UFAC

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., réuni le 28 février 1965,

Rappelle que l'Assemblée générale du 4 octobre 1964 a demandé notamment « au gouvernement français, conformément au droit international, d'intervenir auprès du gouvernement de la République Fédérale Allemande pour que la prescription prévue à compter du 8 mai 1965 ne puisse plus s'appliquer » ;

Se félicite du vote unanime par le Parlement français de la loi promulguée au Journal Officiel du 28 décembre 1964 et constatant que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité « sont imprescriptibles par leur nature » ;

Sachant que le Parlement de la principale puissance intéressée doit se prononcer incessamment à ce sujet, renouvelle son appel au gouvernement français en faveur d'une rapide et pressante intervention auprès des autorités de la République Fédérale Allemande afin d'obtenir l'imprescriptibilité des crimes de guerre, conformément à la loi et la morale internationale.

La  
Musique Militaire  
participera à la  
Cérémonie  
du Souvenir  
le 30 mai 1965  
à Bagneux

## NOS PEINES

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre amie

HELENE PFEFER

veuve de guerre, membre de notre Bureau depuis la création de notre Union.

Nous adressons nos condoléances émues à son fils Willy en Israël.

Le Comité directeur de notre Union exprime ses condoléances à la famille frappée par la mort de notre camarade

E. SLOMNICKI



**אָרגאַן פֿון באַרבאַנד פֿון די געו. "דישע פראַנס-קעמפער**

**אלגעמיינע רעזאלוציע**  
אפגעשטימט איין דער אלגעמיינער פארזאמלונג

די אלגעמיינע פארזאמלונג פון אונזער פארבאנד, וועלכע איז פארגעקומען אין איבערפולטן לאנקר-זאל, דעם 10טן מערץ 1965, האט אפגעשטימט פאלגענדיקע רעזאלוציעס:

מיינע פארוואלונג איר שארפטן פראטעסט קעגן  
דעם פארעלטערונגס-געזעץ פון מערב דייטשלאנד  
למוכת די נאצישע רוצחים און מלחמה-פארברעכער.  
זי באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט פארצו-  
זעצן מיט אלע מיטלען, און אָנווענדן די גאנצע  
ענערגיע קעגן דעם שענדלעכן געזעץ ווי אויך קעגן  
אלע אויסדרוקן פון אנטיסעמיטיזם ווי זיי זאלן זיך  
נאר מאַניפעסטירן.

אין אַנבליק פון דער כסדר שטייגנדיקער מלחמה געפאר צוליב דער אמעריקאנער עקסאלאדע אינעם ווייטן מזרח דריקט אויס די אלגעמיינע פארוואלטונג איר טיפסמע באאומדראיקונג און באאויפטראגט די נייע פארוואלטונג מיטצווירקן, צוזאמען מיט אלע כוחות און אין דער ערשטער ריי מיט דער פראנצויזישער קאמבאטאנטן-וועלט, פאר א פרידלעכע לייוונג פון אינדאכינועזישן פראבלעם ווי פון אלע אינטערנאציאנאלע קאנפליקטן, פאר אן אלגעמיינער און פולשטענדיקער אנטוואפענונג און באזונדערס פארן פארניכטן פון אטאמישן וואפן.

באאומרוויקט און באזארגט צוליב די לעצטנס  
פארשאפטע לאגע אויף די גרענעצן פון מדינת  
ישראל און צוליב די אָפּענע דראָאונגען צו פאַר-  
גיכטן די יידישע מדינה, שטרייכט אונזער די אַל-  
געמיינע פאַרזאמלונג די שטענדיקע ברידערלעכע  
סאָלידאריטעט-געפילן פון די יידישע קאמבאטאנטן  
פאַר ישראל, פאַראורטיילט אַלע מלחמה-העצער  
און טאכט אַ רוף צו די גרויסמאכטן צו זוכן און  
געפינען דעם וועג צום שלום אין נאָענטן מזרח,  
וועלכער זאָל פאַרייבערן די עקזיסטענץ פון מדינת  
ישראל און איר פרידלעכן ציוואסענלעכן מיט די  
אַראַבישע שכנים.

די אלגעמיינע פאראמלונג באגריסט די איינ-  
ווייטווענדונג פון קאמיטעט צו דער קאמבאטאנטן-  
ארגאניזאציע פון די סען-לאזאר און באאייפטרעגט  
די נייע אנפירונג פארצוועצן די באמייאנען אין  
דער ריכטונג פון רעאליזירן די פאראיינקונג פון  
די יידישע קאמבאטאנטן אין פראנקרייך.

נאָכן אויסהערן דעם אלגעמיינעם טעטיקייט-בא-  
ריכט, דעם פינאנציעלן באַריכט און דעם באַריכט  
פון דער קאָנטראָל-קאָמיטע, דריקט אויב די אלגע-  
מיינע פאַרזאַמלונג איר פולשטענדיקע אַנערקענונג  
דעם אָפּטרעטנדיקן צענטראַל-קאָמיטעט פאַר זיין  
פאַרזווייגטע אַקטיוויטעט לטובת די ייִדשע קאָם-  
באַטאַנמז און דעם ייִדישן ישוב אין פראַנקרייך.  
זי דריקט אויס איר באַפרידיקונג מיט דער סאַצי-  
אַלער אַקטיוויטעט, מיטן פערמאַנענטן אַנטייל פון  
פאַרבאַנד אין דעם פאַרטיידיקונגס-קאָמפּ פון דער  
ארגאַניזירטער פאַרנצווייגער קאָמבאַטאַנטן-משפּחה  
און אַלדנדערס מיט דער פאַרטיידיקונג פון די ספּע-  
ציפּישע אינטערעסן אין רעכט נוגע דעם ייִדישן  
קאָמבאַטאַנט.

אין דעם פייערלעכן מאַמענט ווען דער פאר-  
מאנד שליטט אָפּ אַ תקופה פון 20 יאָר עקזיסטענץ,  
דריקט אויס די אלגעמיינע פאראמלונג, מיט אַ גאָר  
באַזונדערער פרייד און באַגייסטערונג, איר טיפּע  
אַנערקענונג דער אָנפירונג פאַר האָבן רעאליזירט,  
נישט געקומט אויף אלע שוועריקייטן און שטערנו-  
גען, אין אַ רעקאָרד-צייט פון איין יאָר, די קרוין-  
דערגרייכונג פון פאַרבאַנד — דאָס פראַכטפולע אָפּ-  
ר-הויז אין לעווענס.

די פייערלעכע דערעפענונג-מאניפעסטאציעס האָבן גולט באוווּיזן דעם סאָציאלן און געזעלשאַפטלעכן באַדרייט פון דעם גרויסן אויפטו. די סימפאטיע און אָנערקענונג פון דער יידישער און נישט יידישער עפנטלעכקייט אין לאַנד און ספעציעל פון דער פראַנץ-קאמבאטאנטן-באוועגונג בראש מיטן „אופאק“. די דאָזיקע רעאליזירונג האָט אַרויסגע-רוקט דעם יידישן קאמבאטאנטן-פאַרבאנד אויף אַ בכבודיקער ערשטראַנגיקער פאזיציע פון סאָציאלן לעבן פון די יידן אין פראַנקרייך.

טריי דעם שטענדיקן אקטיוון קאמף פון פאר-  
באנד קעגן אנטיסעמיטיזם און ראסיזם און גאָר בא-  
זונדערס קעגן דערוואכטן געא-נאַציזם און זיינע אויס-  
ווינקלונגען אין דער וועלט, דריקט אויס די אלגע-

# מיטיעל געפייערט 10-יאריקע עקזיסטענץ

זאמלונג געענדיקט מיטן אויסוויילן פון נייעם קאמיטעט אין באשטאנד פון: פרויען ארטוושטיין, גוטעווערשיין, קוויאט, ווייצמאן, די פריינט פערלד-מאן, מאסלער, פערסטונסקי, יאקאב, באוויץ, שולמאן, סאסעוויץ, סקילאק. די קאנטראל-קאמיטע באשטייט פון: אבראמאווין, פרוי פאגל און קרוק. פיל אינטערעסאנטע און נוצלעכע פארשלאגן, וועלטע זיינען געמאכט געווארן אויף דער פארזאמלונג, זיי זען איבערגעגעבן געווארן דעם ניי-אויסגעוויילטן קאמיטעט, וועלכער וועט זיי באטראכטן.

לאמיר צוגעבן, אז די באגריסונגען פון גענעראלסעקרעטאר אייזי בלום, אין נאמען פון פארבאנד, און פון סאם הערשקאוויץ, מיטגליד פון ביר-רא, וועלכער איז געווען צווישן די ערשטע גרינדער פון מיטעל, זיינען געווארן זייער ווארעם אייפגענומען דורך די פארזאמלעט.

די יערלעכע אָלגעמיינע פאַרזאַמ-  
לונג פון אונזער מיטעל, וועלכע איז  
פאַרגעקומען זונטיק דעם 21סטן מערץ  
איז אדורך מיט אַן אויסערגעוויינ-  
לעכע דערפאלג: דער מיטעל האט  
געפייערט זיין 10-יאַריקע עקזיס-  
טענץ. איבער 70 פערזאָן האָבן גע-  
האַלטן פאַר זייער חוב אַנטיילצונע-  
מען אין דעם דאָזיקן משפּחה-צו-  
אַמעטערע.

בײַ שײַנ־געדעקטע טישן עפנט די פארזאמלונג דער „דראַיען“, וואָס פּרעזידענט מאַסלער, וועלכער שיל־דערט, אין קורצע ווערטער, די אַנט־שטײאונג פון מיטעל, און גיט אַי־בער דעם פאַרזײ דעם פּרעזידענט פון מיטעל, פּערסטונסקי. דער פאַר־זײער פאַריכטעט עגוין, וועגן דער טעטעקייט פון „מיטעל“ אין משך פון די 10 יאָר, אַ טעטקייט, וואָס דער־ענגנצט די אַלגעמײנע אַקטיוויטעטן פון פאַרבאַנד, גאַר באַזונדערס אויפ־עסאַציאַלע עגיבט, ער שטרייכט און־

## פרוי העלען פעפער מער נישטא

אנגעקומען די  
און פרוי העלען  
ה פון העלדישן  
של יעפער, וואס  
עווארן אין ליאן  
קופאנט, איז גע-  
העלען פעפער, וועלכע האט גע-  
הערט צום צענטראל־קאמיטעט פון  
אונזער פארבאנד זינט זיין אנטשטיי-  
אונג, איז געווען אַ אַקטיווע טר-  
ערין, האט זיך צוריק מיט אייניקע  
יאר באזעצט, מיט איר זון, אין ישר-  
ראל. ערע איר אנדענק.

**פריי** 100 „מיטעל“, וואס ציילט איבער 100 מיטגלידער און פירט אַ נוצלעכע אַרבעט צווישן זײ אָנגעשלאָסענע משפּחות. סײ אויפן געביט פון קעגנ-מיטטיקער הילף, סײ כּד צו פאַרלײַ-רייזן און פאַרשטאַרן דעם פאַר-באַנד אין אַלגעמיין. ער דערמאָנט אַ גאַנצע רײ רעפּעראַטן, וואָס זײ-נען אָרגאַניזירט געוואָרן אויף מַע-דיצינישע, ליטעראַרישע אָדער טעאַ-טער-טעמעס.

## זונטיק, דעם 30טן מאי, 10,30 פרי

קומט פאר ביים מאנומענט פון דער יידישער גבורה

**אויפן בית עולם באניע  
ר' מראדיציאנעלע**

**אנדענק-צערעמאניע  
לכבוד אונזערע געפאלענע  
העלדן און מארטידער  
פון דער לעצטער מלחמה**

די דאזיקע גרויסע מאַניפעסטאַציע, וועלכע וועט פאַרקומען אונטערן פאַרזיץ פון קאַמבאַטאַנטן־מיניסטער, וואָס סטענטערן און אין דער אַנאָנונהייט פֿון פֿאַרמינענע יידישע ווי נישט־יידישע פערזענלעכקייטן, וועט האַיאַר טראַגן אַ באַזונדערס פֿייערלעכן כאַראַקטער ווייל זי פֿאַלט זיך צונויפן מיט דער דאַטע פון 20טן אַרטאָאָפֿונעס זיג איבערן בלוטיקן היטלערויס.

עס איז אייער אַלעמענס טוב צו קומען אַפֿגעבן כבוד אַיי־ערע ברידער, וואָס האָבן פֿאַרגאַסן זייער בלוט פֿאַר פֿאַראַנק־רייך, פֿאַר דער פֿרייהייט און פֿאַר דער ווירדע פון יידישן פֿאָלק.

רעזערווירט אייך דעם פֿרימאַרגן פון דעם 30טן מאַי.

# בריו צו אונזערע מיטגלידער

## נוגע דער סאמבאל-קאמפאניע

טייערע חברים,

ערע באקאנטע און פריינט, קלינגט  
אָן אַדער שרייבט צו אין אונזער  
ביוראָ און מיר וועלן אייך גלייך צו-  
שיקן די קאַרטן.  
אויב איר האָט, צוליב אַ פאַרזען  
פון אונזער זייט, קיין קאַרטן בכלל  
נישט באַקומען, מעלדעט אונז גלייך  
וועגן דעם.

אויספילנדיק אייער סאלויאריעטע  
אקט גלרי אייער פארברנדע הולפט  
איר אים אין זיין פארשטאנדע טע-  
שקייט און אויף האט גלייכצייטיק  
א מעגלעכקייט צו געווינען ווערט  
פולע קעגנשטאנדן (און רייזע קיין  
ישראל, און רייזע קיין אַמעריקע, טע-  
לעוויזש און ראדיאָ-אַפּאַראַטן א.א.וו.)  
אויף דער טאַמבאַל, וועמענס ציי-  
אונג עס וועט פאַרקומען עפנטלעך  
בעת אַן אַרטיסטישן אָונטס דעם 30טן  
יוני אין גרויסן לאַנקרײַזאַל.

**דער קאָמיטעט**

אין אייניקע טעג אַרום וועט איר  
דער פּאַסטן־טרגער ברענגען די  
שטאַבלעך קאַרטן, וואָס דער פּאַר-  
כאָד גיט אַרויס זינט לאַנגע יאָרן  
כדי אים צו דערמאָגעלען צו פירן  
רעגולערע טאַקאָנען טעטיקייט  
און טיילווייז אויך כדי פאַרזעצן  
אַנטיילזונעמען אינעם פּלאַנצן פון  
דער קאָדזשיס אין ישראל, וווּ עס  
געפינט זיך אַ שטאָל אויפן נאָמען  
פון אונזער אַראַגיאָאָציע, וועלכע  
צייט פֿינף טויזנט ביימער.

איין זענען באקאנט די קלאסאלע  
פראנצויזישע אַנשטערנונגען וואָס מיר  
האַבן געמאַכט כדי צו רעאליזירן  
דאָס גרויסע ווערק „ע-רעסטידאָז“  
וועגן וועלכן מען רעדט שוין מיט  
גרויס אַנטוואָרס אין אַלע קרייזן  
פון דער פראַנצויזישער געזעלשאַפֿט  
לעבנדיק, און מיט וועלכן עס שטאַל-  
ציען, מיט רעכט, די געוועזענע יידי-  
שע קאמפאָניסטן.

מיט אייערע פרייוויליקע ע/ש"נ  
דונגען האט איר צוגעהאָרפֿן אויפֿ-  
צושטעלן דאָס דאָזיקע מאָנומענטאָ-  
לע ווערק, פֿאַר וועלכ, דער אַזוי  
גערופֿענער ייִדישער סאַציאַלער פֿאַנד  
וועמענס פרעזידענט עס איז ראָט\*  
זייעל, האָט אָפֿגעזאָגט די מינדסטע  
שטובֿידיע.

דאָס אַפּרוֹהוּי פאַרלאַנגט נאָך  
ווייטערדיקע אַנשטרענגונגען וויל  
אַלץ איז נאָך נישט געוואָרן אָפּגע-  
זאַלט.

דער דערפאלג פון דער האַיאַרי  
קער סטאַמבאַל־אַקציע איז דעריבער  
אַבסאָלוטע נייטווענדיקייט, מיין  
וועגן איבערצייגט, אַז איר וועט מאַ-  
כן אַן אַנשטערענגונג און וועט אויס-  
קויפֿן די סטאַמבאַל־אַקציעס פֿאַר  
וועלכעס מיר דאַנקען אײַך פֿון פֿאַרצײ-  
ט. אויב איר האָט אַ מעגלעכקײט צו  
פֿאַרקויפֿן אַזעלכע קאַרטן צווישן אײ-

**21 אפריל  
אין גרויסן זאל  
בון מיטיאליטע  
געטא-פייערונג**

אונזער פארבאנד וועט זיך באַ-  
טייליקן אין דער גרויסער, טראַדי-  
ציאָנעלער פּיערונג לכבוד יד העל-  
דישע אויפשטענדלעך פון וואַרשע-  
ווער געטאָ. וועלכע קומט פאר מיט-  
וואָך, דעם 2טן אַפריל, 8.30 אַונטן.  
אין גרויסן זאַל פון מיטאָליטע  
(מעטראָ מאַכער-מיטאָליטע).  
די געוועזענע יידישע קאָמבאַ-  
טאַנטן וועלן קומען צאָליריך אויף  
דער דאָיקער וויכטיקער אַנדענק-  
מאָניפעסטאָר.

**אונזער פראמעסס קעגן  
אנטי-ישראל דעקלאראציעס**

„די געוועזענע קאמבאטאנטן פון דער גאנצער וועלט קעמפן דערפאר, אז די שטרייט־פראגן צווישן פעלקער זאלן געלייזט ווערן דורך אונטער־האנדלונגען אריינגערעכנט די ליי־וונג נוגע ישראל און אירע אַראַבי־שע שכנים.

„די דערקלערונגען פון וואַלטער אוילברייט קענען בלויז פארשאַרפֿן דער אנגעשטרענגטע לאַגע אין דער דאָזיקער געגנט, וווּ די געפֿאַר איז שוין אזוי אַרױס צוגעבן, אַז אױפֿ דער זעל־בער זיצונג איז באַשלאָסן געװאָרן איבערצושיקן אַ פֿראַטעסט־כּרױו דעם היגן אַלושירישן אַמבאַסאַדאָר קעגן קריגס־העלפֿערשע דעקלאַראַציעס פֿון בערזעבלאָ קעגן ישראָל.

אין הסכם מיטן באשלוס פון דער  
לעצטער אלגעמיינער פארזאמלונג פון  
אונזער פארבאנד האט די בירא אפ-  
געשטימט פאלגענדיקע רעזאליציע :  
"דער יידישער קאמבאטאנטן-פאר-  
באנד, וועלכער גרופירט געווען, וואס  
האבן פרייוויליק גענומען דאס גע-  
זעה, כדי צו קעמפן קעגן נאציזם  
און צו ראטעווען די וועלט פון דער  
היטלער-בארבארי, פראטעסטירט  
קעגן די לעצטע דעקלארציעס פון  
דאס לעצטער פארבאנד, פרייענדיק פון  
דער דייטשער דעמאקראטישער רע-  
פובליק, וועלכע גרייפן אן ישראל  
וועמענס באפעלקערונג איז, אין איר  
גרעסטן טייל, צוזאמענגעשטעלט פון  
די געזונטע און געווארענע פון די טויטן-  
לאגערן.



# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup>

Tél.: NOR. 49-26

Le 30 mai, à Bagneux, en présence d'une foule nombreuse

## FERVENT HOMMAGE A NOS MORTS

**N**OTRE cérémonie annuelle à la mémoire des combattants juifs morts pour la France, le 30 mai dernier, au cimetière de Bagneux, s'est déroulée avec ferveur et avec un éclat exceptionnel.

C'est sous le signe d'un double anniversaire que fut placée la manifestation du souvenir : le 25<sup>e</sup> anniversaire des batailles de mai-juin 1940 et celui du 20<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation des armées hitlériennes.

C'est pourquoi la foule était plus dense que par le passé, les personnalités plus nombreuses, les délégations d'anciens combattants de Paris et de province en plus grand nombre.

Jamais encore nous n'avons compté tant de drapeaux et tant de gerbes.

La cérémonie débuta dès l'arrivée des personnalités officielles par la levée du drapeau et après que le rabbin Gourevitch et le chanteur Berlinski eurent célébré l'office religieux, le D. Danowski qui présida la manifestation, donna la parole tour à tour au représentant de l'U.F.A.C. nationale M. Fagnien, qui salua la mémoire de nos héros au nom du mouvement des Anciens Combattants du pays ; à M. Elie Bloncourt, grand invalide de guerre, qui associa en des termes émouvants l'A.N.A.C.R. à l'hommage rendu à ceux qui sont morts pour la France et pour la liberté ; à A. Braslawski, président de l'U.G.E.V.R.E. ; à Bergeret, qui parla au nom du Comité Directeur de l'Association d'A.C. P.G. de la Seine ; à Armand Kohn, qui apporta le salut de la Fédération des Associations d'A.C. Juifs des deux guerres et enfin à notre Secrétaire Général Isi Blum.

La musique militaire du 5<sup>e</sup> R.I. a spécialement, pour notre cérémonie, interprété l'hymne du Ghetto « Ne dis pas que tu suis ton dernier chemin... »

Grâce au service d'ordre et à la discipline de la masse de nos camarades, cette belle manifestation qui s'acheva par un défilé devant notre monument, se déroula d'un bout à l'autre dans un ordre et une dignité parfaits.

(Suite en page 5)



De haut en bas : La cérémonie de Bagneux. La tribune de la Célébration de la Victoire. La cérémonie de la Flamme du 10 mai.

# SAMSON

Grand film polonais  
sur la Résistance

## VOICI ISRAËL

Documentaire

seront projetés

à la Soirée  
du 30 Juin

à 20 h. 30

*Salle de l'Entrepôt*

21, rue Yves-Toudic — PARIS-X<sup>e</sup>

organisée par notre Union

à l'occasion du tirage  
de notre

**TOMBOLA**

## nouvelle liste des dons

La nouvelle liste de dons que nous publions aujourd'hui souligne tout simplement une fois de plus combien nos camarades et amis sont attachés à notre organisation et apprécient l'activité de notre Union. Merci !

|           |      |              |      |
|-----------|------|--------------|------|
| ABRAM     | 100  | Dr GRINBERG  | 100  |
| ALTARAC   | 300  | HIRSCHFELD   | 300  |
| BLAT      | 100  | ISRAELSKI    | 20   |
| BROUDO    | 200  | KLEINHANDLER | 100  |
| CERMAN    | 50   | KOPLEWICZ    | 100  |
| CHOJNACKI | 100  | MENDELSON    | 2000 |
| FARKAS    | 500  | MORA         | 1250 |
| FRISZMAN  | 1000 | NADANOWSKI   | 200  |
| GLIKSMAN  | 1000 | PERELMAN     | 50   |
| GOLDBERG  | 100  | RANECKY      | 500  |
| GOLDBLUM  | 200  | SERMAN       | 100  |
|           |      | SIODLOWICZ   | 200  |
|           |      | TANUSZEWICZ  | 250  |
|           |      | USZEROWICZ   | 100  |
|           |      | VOLKOVITCH   | 50   |
|           |      | WAKS         | 50   |
|           |      | WISZNIAK     | 500  |
|           |      | ZAJAC        | X150 |
|           |      | ZAJFEN       | 1000 |
|           |      | ZYTNIICKI    | 500  |

## Célébration du 20<sup>e</sup> Anniversaire de la Victoire sur le nazisme

Il y a vingt ans, en mai 1945, le Troisième Reich — qui devait durer mille ans — s'écroulait sous les coups des forces alliées.

Les Juifs, dans les armées alliées et dans la Résistance, payèrent un lourd tribut sur l'autel de cette guerre à laquelle ils prirent une part active.

Quelque jours après les cérémonies évocatrices de la libération des camps nazis où périrent des millions d'humains et singulièrement de Juifs, de nombreuses organisations juives se sont réunies répondant à l'initiative de l'U.E.V.A.C.J. pour célébrer le XX<sup>e</sup> anniversaire de la victoire.

La manifestation s'est déroulée au théâtre de l'Entrepôt, le 18 mai 1965, en présence d'un nombreux public et de personnalités représentatives des organisations juives, de la Résistance et du monde combattant.

Le Dr. Danowski, Président de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, ouvre la soirée en saluant les personnalités réunies à la tribune.

La présidence est transmise à l'Amiral Louis Kahn, Président du Consistoire Central des Israélites de France, qui entend donner à la manifestation un caractère de fête car la victoire est, avant tout, un moment

de joie pour ceux qui ont vécu la guerre.

M. J.-Pierre-Bloch, ancien Ministre, Président du Comité français pour le Monument d'Auschwitz, lance un vibrant appel à l'unité, plus nécessaire que jamais face à l'ennemi d'hier toujours présent et actif. Il dénonce avec vigueur le vote du Bundestag sur la prescription des crimes nazis qui entend soustraire au châtiment les tortionnaires et assassins les plus odieux.

— On parle d'oubli et de pardon — nous refusons l'un et l'autre. Et si nous n'invoquons pas la vengeance, nous exigeons la justice... Tant qu'il y aura un nazi im-

puni, notre devoir sera de le poursuivre et de le déferer devant la justice.

Il évoque le courage des combattants d'Israël qui ont eu leur part à la victoire de la démocratie sur les forces de la barbarie.

M. Jacques Lazarus (Capitaine Jacquel dans la Résistance) apporte l'adhésion à la soirée de l'A.R.J. (Anciens de la Résistance Juive) et se félicite de cette rencontre d'anciens résistants et combattants juifs qui conquirent les mêmes souffrances et menèrent le même combat.

Henry BULAWKO..

(Suite en page 2)

## L'Etat d'Israël a 17 ans

A l'occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël nous avons adressé le télégramme suivant à l'Ambassadeur Walter Eytan :

Occasion 17<sup>e</sup> anniversaire, U.E.V.A.C.J. prie transmettre président Etat Israël, meilleurs vœux prospérité et paix peuple Israël.

Le Président  
Dr DANOWSKI

Le Secrétaire Général  
Isi BLUM

### La réponse du chargé d'affaires de l'Ambassade

En l'absence de l'Ambassadeur d'Israël, je tiens à vous exprimer mes sincères remerciements pour les vœux que vous avez eu l'aimable pensée de nous adresser à l'occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance d'Israël.

Je ne manquerai pas de les transmettre au Président de l'Etat.

Avec l'expression renouvelée de mes remerciements, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Johanan MEROZ



# BERNARD PONS CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

C'est avec joie que nos camarade ont appris qu'un des fondateurs de notre Union et son dévoué vice-président depuis de longues années, Bernard Pons, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. C'est pour ses mérites dans la résistance que cette distinction lui a été attribuée. Nous publions à l'occasion de cette promotion le récit d'un exploit extraordinaire de notre camarade que publia le journal.

En septembre 1944, les 18.000 hommes de la division allemande commandée par le général Elster, stationnée entre Levet et Châteauneuf, se rendaient aux alliés sans même tenter de combattre.

La reddition de cette unité reste, en effet, inoubliable pour ceux qui l'ont vécue, et pour ceux qui ont vu aux actualités cinématographiques du « Monde libre », l'immense colonne de ces 18.000 nazis en armes allant se constituer prisonniers.

Colonne dépenaillée, démoralisée, encadrée tout le long de la route de Châteauneuf à Orléans de F.F.I. en civil sortant du combat aussi loqueteux que leurs adversaires.

Ce qu'on ne sait pas, c'est que deux maquisards français sont à l'origine de cette reddition totale. Deux hommes qui accomplirent l'une des missions les plus extraordinaires et les plus osées de la guerre: Bernard Pons et Raymond Launay.

Aujourd'hui, ils sont rentrés dans le rang de la vie quotidienne. Le premier est tailleur à Paris; le second, employé de commerce à Châteauneuf.

Voici cette page d'histoire inconnue:

En septembre 1944, les 2.500 hommes du maquis du Cher, né en 1943, viennent de former le 1<sup>er</sup> régiment du Berry, qui, sans cesse, tend des embuscades à l'ennemi dans toute la région de Bourges.

Le 6 septembre, au matin, le lieutenant Launay, au cours d'une de ces opérations, capture un convoi de la Croix-Rouge allemande rempli d'armes. Le médecin-major fait prisonnier ne cache pas que le moral des soldats allemands de la région est très bas. La division Elster, cantonnée de Levet à Châteauneuf, se trouve en effet dans une situation stratégique précaire, du fait de l'approche des troupes alliées, et est harcelée par les F.F.I.

Aussi, le même jour, à 17 heures, le colonel Habert, commandant le 1<sup>er</sup> R.P.B., vivement intéressé par ces révélations, décide de tenter une manœuvre d'intimidation.

Si elle réussit, beaucoup de sang français et allié pourra être épargné.

Hubert demande en effet à Pons et à Launay d'aller trouver l'état-major allemand et de remettre au

général Elster une note qui dit en substance:

« Rendez-vous. Vous avez perdu. Et nous savons que vous ne croyez plus à la victoire. »

Partis sans armes, Pons et Launay arrivent une heure plus tard à Levet, où ils aperçoivent bientôt la première sentinelle allemande. En agitant un drapeau blanc, les maquisards lui demandent de les conduire auprès du commandant du secteur.

A l'officier monoclé et hautain, Pons et Launay tendent simplement la « note du maquis ». Après l'avoir lue, étonné et furieux, il leur déclare qu'il n'est pas qualifié pour y donner suite et qu'il va les faire conduire auprès de son chef.

Deux lieutenants nazis emmènent aussitôt les deux Français à Châteauneuf-sur-Cher où se trouve le

général Elster.

A peine eut-il jeté les yeux sur le message du maquis que le général allemand entra dans une violente colère.

— Je ne comprends rien à votre note, s'exclame-t-il en français. Nous n'avons nullement l'intention de nous rendre et la guerre n'est pas perdue !...

« C'est donc vous les terroristes qui tirent sur nos troupes ? Combien êtes-vous ? Où sont vos embuscades ? »

Comme Pons et Launay restent silencieux, le général murmure :

— Evidemment, je ne puis pas vous demander de secrets militaires.

Et il ajoute cette phrase terrible :

— Mais je ne reconnais pas le maquis.

« FAITES-LES SAUTER »

S'adressant alors aux officiers qui l'entourent, il dit en allemand :

— Que fait-on d'eux ?

La réponse vient immédiatement :

— Faites-les sauter !

Un seul des envoyés, Pons, comprend l'allemand. Il ne tremble pas.

Froidement, diplomatiquement, il essaie de marchander la vie de son camarade et la sienne.

— Général, dit-il, une de nos formations a arrêté ce matin un convoi de votre Croix-Rouge rempli d'armes. Mais je puis cependant m'engager à obtenir l'accord de mon colonel pour libérer ses prisonniers.

Ce sont probablement ces paroles qui ont sauvé les deux Français. Après quelques secondes de réflexion, Elster accepte la proposition et ordonne de faire reconduire les maquisards à l'emplacement même de leur prise de contact avec son unité.

Lorsqu'ils y parviennent, les officiers des avant-postes allemands leur demandent s'ils ont réussi leur mission. A la réponse négative des maquisards, ils hochent la tête en disant avec résignation :

— Schade. (Dommage !)...

Cinq jours plus tard, Elster se rendait. La témérité de deux hommes l'avait mieux convaincu que ses propres informateurs. La fameuse « note » avait fait son œuvre.

Jacques BERGEAL  
(Ce Matin-Le Pays du 15/8/1948)

## BRILLANTE RECEPTION AU CERCLE MILITAIRE

C'est dans une ambiance chaleureuse et de profonde amitié que se déroula le 11 juin, la brève, mais combien émouvante, cérémonie dans les Salons du Cercle Militaire, au cours de laquelle fut remise la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à notre camarade Bernard PONS.

Notre ami Paul MANET, président de l'U.F.A.C., est venu rehausser par sa présence l'éclat de notre fête, et dans une brillante improvisation, souligna les mérites du récipiendaire en tant que valeureux résistant d'origine étrangère et aussi en tant qu'un des fondateurs d'une grande organisation d'anciens combattants où il assume avec dévouement la responsabilité de vice-président.

Le Lieutenant-Colonel Marcel FAURE, ancien déporté-résistant de Mathausen, remit alors, au nom du Président de la République, à Bernard PONS, visiblement ému, la décoration, et après les accolades un cocktail fut offert aux invités.

Plus de 150 personnes sont venues à cette réception. En dehors des membres de notre Comité directeur, venus avec leurs épouses, la famille et les amis de B. PONS, nous avons noté la présence de MM. Fournier-Bocquet, Secrétaire général de l'A.N.A.C.R.;

du Colonel Ané, Vilner et Bulawko, président et secrétaire général de l'Amicale des Déportés Juifs; A. Braslavsky et Dr Gorovit, président et vice-président de l'U.G.E.V.R.E.; Dr Kaganoff, président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres; Dr Lacaux et Jacques Bergeal; J. Orfus et Rendel, président et vice-président de l'Association des A.C. et E.V. Juifs (Rue St-Lazare); le Lieutenant-Colonel Carayon-Gentil, Dr Nienat et M<sup>re</sup> Kenig; A. Poznanski, Finer, l'artiste-peintre Goldkorn; Rattner et Kam, secrétaire général et membre du Comité de notre section lyonnaise; Meram, secrétaire général du Centre de Documentation Juif; Dr Gasch; Paul Gerstner et M. Hoffman, président des originaires de Kutno.

Dr Modiano, président du C.R.I.F.; Schneersohn, président du Centre de Documentation Juif; R. Feigelson, secrétaire général de l'A.J.A.R.; Zanca, secrétaire général des Garibaldiens; Pierre Paraf, président du M.R.A.P.; Gittler, président de notre section de Lyon, empêchés, ont adressé des messages de félicitations. Nos sections de Nancy et de St-Quentin ont de leur côté envoyé des télégrammes de vœux.



## CELEBRATION DU 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME

(Suite de la page 1)

Lui aussi s'élève contre toute idée de prescription et dénonce la clémence dont ont bénéficié tant d'assassins.

Evoquant les camarades tombés, il tient à rendre hommage aux Français qui ont pris des risques pour venir en aide à leurs concitoyens Juifs pourchassés par la Gestapo ou la Milice.

Il met en lumière le rôle des jeunes combattants juifs, dans les maquis juifs organisés dans le cadre général de la Résistance et où drapeaux français et bleu-blanc flottaient côte-à-côte; le courage des combattants de la Brigade juive venus en aide de leurs frères d'Europe.

Il conclut par une citation d'un article paru dans « Jeune Afrique » honorant l'héroïsme des combattants du Ghetto de Varsovie et tirant les leçons de la pénible épreuve de jadis.

Le Professeur Jankelevitch unit dans son intervention les nombreux anniversaires se retrouvant en ce mois de mai.

Commémorer, c'est se tourner vers le passé, mais c'est aussi faire de l'action. « — On a accusé les Français d'avoir la mémoire courte. Des réunions de ce genre témoignent contre cette accusation. Nous résistons aujourd'hui contre l'oubli, comme nous avons lutté hier contre l'oppression. ».

Avec des formules incisives, l'orateur dénonce ceux qui, sous l'occupation, ont trouvé le chemin de la collaboration alors que d'autres participaient en ces journées glorieuses au juste combat.

M. Isi Blum, Secrétaire Général de l'U.E.V.A.C.J. cerne le caractère de la manifestation qui revêt une signification toute particulière pour les Juifs rescapés de la longue nuit.

Il s'arrête sur le rôle des Juifs dans la lutte contre un ennemi sanguinaire, que l'on retrouvait dans toutes les armées alliées. Depuis les héros de Varsovie jusqu'à ceux de la Brigade Juive, un fil passe à travers toutes les frontières et unit dans un même sacrifice, des Juifs soviétiques, américains, anglais, polonais...

En France, Juifs français et engagés volontaires étrangers ont versé leur sang pour vaincre les bourreaux de leur peuple.

Evoquer ce passé, c'est forger des armes contre l'oubli et nous protéger contre le retour de tels méfaits;

L'Allemagne, qui veut prescrire les crimes nazis, voit renaître avec ses forces armées l'esprit revanchard et militariste. Il conclut en appelant à l'Union et à l'action contre la résurgence du Nazisme et contre toute menace de guerre locale ou généralisée.

M. Paul Manet, Président de l'Union Française d'Anciens Combattants (U.F.A.C.) associe les anciens combattants français à cette manifestation. Les anciens combattants français se sont sentis concernés par toutes les cérémonies organisées pour honorer les martyrs et les héros de la guerre contre le Troisième Reich hitlérien. Il souligne la fraternité d'armes entre combattants français et israéliens qui ont mené ensemble le combat et qui se retrouvent à présent dans les rangs de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (F.M.A.C.). Le Président Manet, en termes émouvants rappelle l'enfer dont les différentes divisions s'appelaient Auschwitz, Buchenwald, Dachau...

La fidélité au passé impose de poursuivre la lutte contre le fascisme, contre la prescription, contre ceux qui fomentent des projets démentiels de guerre nucléaire.

L'Amiral Louis Kahn, dans une allocution de clôture de haute tenue, s'élève contre ceux qui ironisent sur le culte du souvenir, car peut-être préféreraient-ils que viennent enfin l'oubli d'une certaine période.

« — On ne saurait jamais assez, proclame-t-il, honorer la mémoire de ceux qui, volontairement, ont pris les armes pour protéger l'Europe et le monde du règne de la bête. Nous ne sommes que mémoire, mémoire du Sinaï, mémoire de la Révolution française, mémoire de l'insurrection du monde contre la barbarie. ».

Le Président Louis Kahn fait en raccourci l'histoire des événements qui précéderont la capitulation de l'Allemagne hitlérienne. Il cite des chiffres qui impressionnent et évoque une de ses rencontres décisives avec Winston Churchill.

— Il ne faut pas oublier que la victoire a coûté des sacrifices in-

nombrables sur les fronts, dans les ghettos et les maquis — 55 millions de morts, voilà le prix de la liberté. Ne l'oublions jamais.

Il rend hommage au Parlement français qui, à l'unanimité, a proclamé l'imprescriptibilité des crimes nazis. Les pays qui s'y refuseraient deviendraient des terres d'asile pour les assassins hitlériens.

L'exemple français doit être suivi.

Quant à Israël, les nations qui ont fait un acte de réparation en aidant à la naissance du jeune Etat, ont le devoir de garantir sa sécurité et son existence.

Le programme artistique permit au public d'applaudir la chanteuse de talent Francesca Solleville, le grand comédien Marcel Lupovici et la délicieuse Léa Fischer, dans des chansons et poèmes de la Résistance et de la Déportation.

Henri BULAWKO



# Notre Maison de Repos connaît un grand succès

La presse régionale ne cesse de parler de notre Maison de Repos et à plusieurs reprises des articles et des reportages élogieux ont été publiés depuis l'ouverture des « Lauriers Roses » à Levens.

Nous reproduisons ici des larges extraits d'un grand article qu'a publié Nice-Matin le 30 mai dernier sous le titre « Thérapeutique de choc à Levens », article accompagné des photos de la Maison, de la direction et du personnel de l'établissement.

Ajoutons que des articles ont également paru dans Le Petit-Provençal, Le Patriote, Le Figaro, et que le périodique médical en yiddish, *Folks Gesund*, a publié dans son dernier numéro une page entière, pleine d'éloges pour notre Maison de Repos.

Les grands malades, les opérés, lorsque arrive l'aube claire de la convalescence, ont plus besoin de nouveaux horizons que de médicaments... Les maisons de repos sont là pour leur apporter le confort et l'ambiance indispensables à un retour progressif vers la santé.

Une de ces maisons fait partie désormais du décor levensois, puisque l'on se souvient de l'inauguration, en janvier dernier, du centre de convalescence de l'Union des Volontaires et Anciens Combattants juifs, à Levens.

Cette ambiance, qui est de plus en plus à l'ordre du jour des thérapeutiques modernes, nous l'avons retrouvée sur le livre d'or des Lauriers Roses (tel est le nom de la maison de Levens), sous la signature d'une haute personnalité marseillaise. En effet, après un séjour récent, M. Jean Poggioli, préfet de Marseille, venu au même titre que les quarante-cinq pensionnaires qui constituent l'effectif habituel, a écrit les lignes suivantes qui résument ce que nous avons pu constater nous-mêmes :

« ...Mais, plus qu'au bien-être matériel, c'est à l'atmosphère de compréhension des soucis de chacun, de sympathie, et je peux dire d'amitié qui règne dans cette maison, que je tiens à rendre hommage... »

Si l'allure générale du bâtiment, dans lequel on a fait une heureuse utilisation du bois, évoque un chalet de montagne, l'intérieur assure aux convalescents un confort digne d'un hôtel de grande classe. La partie sanitaire a été extrêmement travaillée : lavabos, blocs de douches et salles de bains sont en céramiques, également de couleurs variées. Les chambres, toutes de teintes différentes, ne reçoivent que trois pensionnaires au maximum. Elles possèdent des lavabos individuels et donnent, chacune, sur une loggia d'où

l'on découvre un magnifique panorama.

Vaste et claire, ornée d'un très beau panneau du peintre Yankel, la salle à manger contient des tables de quatre personnes. Un grand salon, aux murs gais et aux boiseries chaudes, permet aux pensionnaires de lire, de jouer aux échecs, aux cartes, ou simplement de regarder la télévision. Là encore sont accrochées aux murs des œuvres de Chagall, Pink et Yankel, prestigieux dons faits à l'œuvre des volontaires et anciens combattants juifs.

Nous avons parcouru les larges couloirs de la maison, visité les cuisines, les dépendances, la buanderie ultramoderne, la bibliothèque en cours d'installation, le bureau administratif, pour aboutir au cabinet médical où étaient reçus, ce jour-là, les convalescents.

Comme on peut le penser, le service médical est l'objet des soins constants du docteur Flavier qui reçoit les hôtes dès leur arrivée à Levens, pour une visite complète avec radioscopie.

Au cours de notre récente visite, nous avons rencontré des catholiques, des juifs, des musulmans. Tous se trouvaient là réunis par deux points communs : la maladie récente dont chacun venait de relever et l'espoir d'un proche retour à la vie normale...

L'œuvre parisienne, qui est à l'origine de cette maison, a signé une convention avec la Sécurité sociale, sur le plan national.

Dans notre département même, des accords ont été passés avec plusieurs organismes, parmi lesquels nous pouvons citer la Mutuelle agricole des A.-M. M. Sapir, qui a la responsabilité des Lauriers Roses, nous a dit tout ce qu'il devait au directeur de la Sécurité sociale à Nice, M. Colombier, dont les conseils ont



été et continuent à être précieux.

Cette œuvre sociale se devait de créer un style de vie propre à aider ses bénéficiaires à retrouver rapidement la santé. Ses dirigeants l'ont fort bien compris, puisqu'ils ont su — en très peu de temps, il faut bien le constater — faire admettre à leurs hôtes une sorte de vie collective qui s'apparente étroitement à celle des mouvements de jeunesse.

C'est ainsi qu'a été constitué un « conseil des convalescents » qui établit, chaque semaine, le programme des activités pour la semaine à venir. Les jours de fêtes sont brillamment célébrés bien sûr, mais on organise aussi des excursions vers la Côte ou le Haut-Comté de Nice, en petits cars. Les veillées sont minutieusement mises au point : conférences, causeries, jeux inspirés de la télévision, où chacun peut apporter le meilleur de lui-même ou s'enrichir en écoutant...

Ainsi s'écoulaient les jours pour ceux qui sont venus se « regonfler » dans cette auberge de « seconde » jeunesse... De retour chez eux, plus d'un pensionnaire doit rapporter dans ses bagages le souvenir d'une région aimable, où les gens le plus souvent, sont à l'image du beau pays de Levens.

C. J.

## Ce que disent les convalescents...

*Le dévouement de la Direction, du personnel et des infirmières toujours présentes nuit et jour pour le moindre bobo, est remarquable.*

*La maison est hors classe à tous points de vues et si je dois de nouveau me reposer, c'est ici que je reviendrais sans regret.*

Dorez Maurice (Cannes)

\*\*

*Conditions climatiques idéales. Nourriture copieuse et bien préparée, et malgré les restrictions alimentaires que j'ai cru devoir m'imposer pour des raisons purement rituelles... J'ai grossi de trois kilos.*

Gottfarstein Joseph

\*\*

*Je viens de faire un séjour de convalescence dans votre sympathique maison de Levens et je tiens à vous féliciter pour sa parfaite organisation ainsi que pour l'ambiance familiale que le Directeur, M. Nathan Sapir, a su y créer.*

*J'ai pu non-seulement apprécier le confort de votre établissement, mais encore les soins qui y sont dispensés sans parler, bien entendu, de la nourriture qui ne peut que donner satisfaction à tous. Le personnel assure par ailleurs un service avec un dévouement que je me plais à souligner.*

*Je suis donc heureux de vous dire que l'œuvre que vous avez réalisée à Levens est de nature, non seulement à redonner la santé aux personnes déficientes mais encore à*

*leur permettre de passer une convalescence dans des conditions les plus favorables. Je vous prie, en conséquence, de transmettre mes remerciements à votre Comité.*

M. Paul  
Directeur de Service  
Administratif à la  
Mairie de Marseille

\*\*

*L'Etablissement est très bien, confortable et la nourriture bonne. La direction fait tout en son pouvoir pour nous rendre la vie agréable, le service médical nous apporte des soins vigilants.*

*J'ai passé un bon séjour qui m'a été bénéfique et je remercie l'œuvre qui a créé cette Maison*

Flohart René  
Epinay-sur-Seine

\*\*

*La joie de rentrer chez moi et de retrouver mes chers enfants était grande. Mais aussi mes souvenirs inoubliables que je garde de mon séjour dans votre magnifique petit château.*

*J'espère avoir encore l'occasion de revenir chez vous et d'admirer de nouveau, l'œuvre des Combattants Juifs.*

Lokiec (Paris-10°)

\*\*

*Je suis enchanté de mon trop court séjour, le personnel est charmant et très serviable.*

*Avec tous mes meilleurs souvenirs, je dis merci à tous.*

M. Mayer (Paris-10°)

### Conditions d'admission :

Notre Maison est appelée à recevoir tous les malades stabilisés et convalescents munis d'un certificat médical, chez lesquels aucune évolution n'est à prévoir et dont la convalescence doit être surveillée.

Ne sont reçus que les cas ambulatoires légers, à l'exclusion des pulmonaires, des contagieux ou mentaux.

Elle est réservée aux convalescents du sexe masculin.

Après avoir rempli le questionnaire médical d'admission par le médecin traitant, et

Dès que la prise en charge par la Sécurité Sociale ou par le ministère des A.C. (Art. 115) sera faite et obtenue, adressez-la à notre Siège, 58, rue du Château-d'Eau, Paris 10°, afin que la date du départ soit fixée aux plus tôt.



La salle de jeux et de loisirs



juin 1965 p. 4

## LE 16 MAI DERNIER, AU PALAIS DE L'U.N.E.S.C.O. A LA 16<sup>e</sup> JOURNEE ANTIRACISTE

Le 16 mai dernier s'est déroulée à Paris, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., sur l'initiative du M.R.A.P., la 16<sup>e</sup> Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Deux mille participants, dont une importante délégation de notre Union, ont pris part à ses travaux, marqués par les interventions de personnalités représentant les courants politiques et philosophiques les plus divers. Elaborées la veille par cinq commissions, sept résolutions

ont été adoptées à la fin des travaux.

Ces motions traitent notamment sur le racisme et l'antisémitisme en France ; les moyens d'agir contre ces fléaux ; pour une véritable législation antiraciste ; contre la prescription des crimes nazis ; pour un dialogue entre les parties intéressées dans le Moyen Orient, etc...

Nous reproduisons ici deux des sept textes adoptés.

### Moyen-Orient : Ouvrir la voix d'un dialogue

EN ce XX<sup>e</sup> anniversaire de la fin d'une guerre atroce qui a coûté la vie à 50 millions d'êtres humains, les participants à la Journée Nationale condamnent, partout dans le monde, toutes les manifestations racistes contre les Noirs, Juifs, Arabes et autres ethnies ainsi que tout recours à la force dans les rapports entre nations et proclament la nécessité de rechercher loyalement une solution négociée aux conflits générateurs de nouvelles hécatombes.

Soucieux du maintien de la paix dans les régions où elle se trouve menacée, les participants à la Journée Nationale expriment en particulier leurs préoccupations, en tant que militants antiracistes et en tant qu'hommes attachés à la cause de la paix, concernant la situation au Moyen-Orient où le litige israélo-arabe risque de conduire à un affrontement armé aux conséquences incalculables non seulement parmi les peuples avoisinants mais pour toute l'humanité.

Conscients des origines lointaines de ce litige ainsi que de ses données actuelles multiples et complexes, ils estiment néanmoins que l'intérêt des peuples de cette région, dont l'histoire présente tant de similitudes

et de rappels communs, victimes les uns et les autres du racisme, réside dans la recherche d'une solution juste et pacifique.

C'est pourquoi les participants à la Journée Nationale appellent à des efforts toutes les parties concernées pour qu'elles cherchent à aboutir à la réparation des injustices substantielles de façon à ce que le règlement éventuel soit acceptable pour tous. En particulier, doivent être sauvegardés les droits des minorités arabes dans l'Etat d'Israël et juives dans les Etats arabes, ainsi que ceux de la communauté nationale arabe palestinienne.

Les participants condamnent toutes les déclarations bellicistes, les appels à la haine et l'excitation des sentiments chauvins qui vont à l'encontre des intérêts de toutes les parties concernées, ainsi que les intrigues alimentées de l'extérieur à des fins de domination économique et de stratégie.

Ils recommandent enfin au Conseil National d'organiser un colloque sur la situation au Moyen-Orient et saluent tous les efforts, toutes les prises de position en Israël et dans les pays arabes tendant à ouvrir la voie d'un dialogue.

### Pas de prescription des crimes nazis

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, réunis au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, les 15 et 16 mai 1965, se félicitent de l'ampleur des protestations internationales qui ont empêché la mise en application au lendemain du XX<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation du III<sup>e</sup> Reich allemand, de la prescription au profit des criminels nazis.

Ils considèrent cependant que la décision du Parlement de l'Allemagne Fédérale d'appliquer la prescription de droit commun à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1970 pour les crimes effroyables perpétrés sous le III<sup>e</sup> Reich hitlérien, assurerait l'impunité des auteurs, co-auteurs et complices des crimes contre l'humanité non encore poursuivis.

Ils réaffirment solennellement que ces crimes ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, bénéficier d'une quelconque prescription qui serait contraire au Droit International et à la morale ; alors que leur imprescriptibilité « empêcherait d'autres individus ou Etats de commettre des crimes semblables, protégerait les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales, encouragerait la confiance entre les peuples et favoriserait la paix et la sécurité internationale »

(Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U.).

Ils félicitent tous les parlementaires français qui dans un élan unanime ont voté les 16 et 17 décembre 1964 la Loi constatant l'imprescriptibilité des crimes contre l'Humanité.

Ils souhaitent que le gouvernement français, appuie le projet d'une Convention Internationale qui réaffirmerait que « les crimes tels que sont définis par la résolution des Nations Unies du 13 février 1946 prenant acte de la définition des crimes contre l'Humanité telle qu'elle figure dans la Charte du Tribunal International du 8 août 1945 sont imprescriptibles par leur nature ».

Ils appellent les antiracistes les démocrates à tout mettre en œuvre, dans l'union, pour la réalisation de cet objectif qui répond aux aspirations universelles de justice et d'équité.

Mais dès à présent, ils appellent à l'action immédiate dans leur propre pays pour que, avant que la prescription s'établisse ou que ce soit, chaque Etat adopte sans délai à l'instance législative nationale la plus haute, un texte identique à la loi française du 17 décembre 1964.

## Saint-Quentin a célébré l'anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie

Le 9 mai dernier, sur l'initiative de notre section et en commun avec l'U.J.R.E. de

St-Quentin, a été célébré à la fois le 20<sup>e</sup> anniversaire de la victoire et le 22<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Cette cérémonie très simple, mais très émouvante aussi, à laquelle participaient MM. Leroux, sous-préfet de St-Quentin ; Braconnier, premier adjoint au maire ; Corsant, commissaire central ; les présidents des anciens combattants et des sociétés patriotiques, les porte-drapeau et de nombreuses personnalités, a revêtu, cette année, un caractère d'une dignité et d'une grandeur exceptionnelles.

Toutes les personnes présentes se sont réunies devant le monument élevé à la mémoire des Juifs saint-quentinois victimes de la barbarie nazie.

Puis, après une minute de silence, M. le rabbin Ouknin, de Lille, chargé de la circonscription israélite du nord de la France, prononçait une prière pour les millions de Juifs massacrés par les boureaux nazis.

Le président de notre section Glowiczower, M. Willer président de l'U.J.R.E. remercièrent les personnalités présentes après avoir auparavant fleuri le monument.

### PAUL TOBIAS A L'HONNEUR



Nous avons le plaisir de féliciter notre camarade Paul Tobias, membre actif de notre organisation qui vient d'être décoré de la Médaille Militaire.

C'est au cours d'une cérémonie à St-Quentin que le sous-préfet M. Leroux, lui remit cette haute distinction.

### Pèlerinage des Anciens du 23<sup>e</sup> R.M.V.E.

Le dimanche 13 juin, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire des grandes batailles de l'Aisne, un pèlerinage a été organisé à Missy-aux-Bois, devant le Monument érigé en souvenir des morts du 23<sup>e</sup> R.M.V.E.

Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence d'honneur du Général Flipo, Président de la Fédération des Amicales d'Anciens Combattants, Engagés Volontaires d'origine étrangère.

Une section militaire de la région, a été déléguée pour présenter les armes au moment de la minute de silence.

A Soissons, un banquet clôtura cette cérémonie, auquel ont participé notre Président et plusieurs membres de notre Bureau.

A cette occasion, le Dr Danowski pris la parole en faisant appel à tous les présents, pour qu'ils demeurent unis et continuent à travailler ensemble, en souvenir de nos morts.

### NOS VŒUX

Chaleureuses félicitations à notre camarade et Mme I. Justman à l'occasion de la naissance de leur deuxième petite-fille  
**ISABELLE**

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur à nos amis M. et Mme  
**Marcel HOFF**

à l'occasion du mariage de leur fille Fanny avec M. Claude RO-MELOT.

A notre camarade et Mme Jacques ZYLBERBERG nos vœux les plus chaleureux et nos sincères félicitations à l'occasion de la naissance de leur petit-fils  
**YVES-IZY**

A notre camarade MOSLER, président d'honneur de notre « Mutuelle », souffrant depuis plusieurs semaines, notre Comité lui adresse ses vœux de prompt rétablissement.

Nos félicitations et meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame  
**A. FLIOUM**

à l'occasion du mariage de leur fils Léon-Luc avec Mlle Doris-Suzanne Feldman.

Notre Comité directeur adresse ses félicitations et vœux de bonheur et de prospérité à notre camarade et Madame Raphaël TROJANOWSKI.

à l'occasion du mariage de leur fille Rosette avec M. Gérard Ridel.

Le Directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abécé, 21, rue Juliette-Dodu, Paris.

### Le Conseil National du M.R.A.P. dénonce la campagne raciste de Tixier-Vignancourt

Le Conseil National du M.R.A.P., réuni le 9 juin à Paris, à la Maison des Journalistes, a souligné avec force au cours de ses débats les dangers de l'agitation raciste, xénophobe et fasciste développée actuellement par Tixier-Vignancourt et les groupes néo-nazis qui l'entourent.

Le Conseil National estime inadmissible que la campagne présidentielle serve ainsi de prétexte et de couverture à une propagande d'excitation à la haine, aux violences des commandos, à la mobilisation des

vichystes et des anciens OAS.

La sécurité des citoyens, les exigences de la démocratie rendent nécessaires, de la part des pouvoirs publics, des mesures pour contrecarrer ces menées scandaleuses dont le style et les thèmes évoquent de si tragiques souvenirs.

Le Conseil National souhaite que les antiracistes, les démocrates agissent, sans attendre, dans l'union la plus complète, pour défendre les idéaux républicains et la dignité humaine à nouveau menacés.

L'AMICALE DU 22<sup>e</sup> R.M.V.E.  
A MARQUE LA DATE DU  
25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DES COMBATS DANS LA SOMME

Le dimanche 20 juin, les Anciens du 22<sup>e</sup> R.M.V.E. se sont réunis pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire des combats dans la Somme.

Les cérémonies placées sous le haut patronage de M. Jean Sainteny, ministre des A.C. se sont déroulées dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel des Invalides.

Un banquet fraternel au Cercle Militaire clôtura cette journée.

### Au mois d'Août

Pour toute information et demande d'admission concernant notre Maison de Repos

**LES LAURIERS ROSES**

Adressez-vous par écrit directement :

Maison de Repos  
« Les Lauriers Roses »  
**LEVENS (A.-M.)**

Tél. : le N° 1 à Levens

## INFORMATIONS

### Conditions pour obtenir la Médaille Militaire

Par décret paru au « J.O. » du 1<sup>er</sup> octobre 1964, les conditions d'attribution de la Médaille Militaire aux réserves ont été changées.

Pour pouvoir postuler à cette décoration il faut maintenant justifier :

- 1) soit de 2 citations ;
- 2) soit d'une citation et d'une blessure de guerre ;
- 3) soit de deux blessures de guerre ;
- 4) soit de 3 titres de guerre dont 1 blessure de guerre ou 1 citation ;
- 5) soit d'un taux d'invalidité de 50 % pour blessures de guerre ;
- 6) soit de 15 ans de service actif ;
- 7) les titulaires d'une citation à l'ordre de l'armée en demandant à titre exceptionnel son inscription au tableau de Concours.

Les demandes doivent être faites au Bureau de Recrutement. Doit être jointe à cette demande une pièce d'état civil.

On entend par titre de guerre : la Médaille des Evadés 1939-1945. La Croix du Combattant Volontaire 14-18 - 39-45. La Médaille de la Résistance Française.

### Anciens du Stalag

Les anciens prisonniers de guerre juifs du Stalag XVIII C, organisent le 4 juillet prochain, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire

de leur libération, un banquet solennel à Lys-Chantilly

Pour tous les renseignements et inscriptions s'adresser à A. Najman. Téléphone TAI 85-87.

### L'Indemnisation des victimes du nazisme

Les victimes de spoliations mobilières du fait du nazisme pourront faire une demande d'indemnisation jusqu'au 22 mai 1966. Le gouvernement de l'Allemagne fédérale vient en effet de lever la forclusion qui frappait certains spoliés et de prolonger le délai d'un an à dater du 22 mai 1965.

### Les cartes de combattant sont valables jusqu'en 1970

Un arrêté ministériel vient de proroger la validité des cartes du combattant. Quelle que soit la date d'expiration de votre carte du combattant, celle-ci est donc valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970.

### Validité des cartes de Déportés et d'Internés

Le « Journal Officiel » a publié un arrêté prorogeant la validité des cartes de déporté et d'interné résistant et politique.

Aux termes de cet arrêté, dans le deuxième alinéa de l'article A. 163 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, la date du 1<sup>er</sup> janvier 1967 est substituée à celle du 1<sup>er</sup> janvier 1965.



# L'émouvante Cérémonie du Souvenir

« Votre sacrifice n'a pas été vain »

*De l'allocution du Dr Danowski*

En ce mois d'allégresse, dit notamment notre président, quand tous les peuples célèbrent le 20<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des armées alliées sur l'Allemagne nazie, du triomphe de la civilisation sur la barbarie, notre cérémonie traditionnelle revêt un caractère particulier.

Après avoir remercié les personnalités et les anciens combattants d'être venus si nombreux, et après avoir rappelé les événements de mai-juin 1940 où les régiments de combattants d'origine étrangère, juifs pour la plupart, s'opposaient avec acharnement contre l'avance de l'ennemi, le Dr Danowski poursuit :

Venus de divers pays, aimant la France leur deuxième patrie, ces Juifs étrangers le prouvent en souscrivant leur engagement volontaire dès la déclaration de la guerre.

Leur comportement est exemplaire. Les morts et les

blessés se comptent par milliers, d'autres sont fait prisonniers. Durant cinq ans, ils partageront le triste sort de leurs camarades français derrière les barbelés.

Nous devons associer au souvenir de nos héros, celui des vaillants combattants de la Hagana qui ont vengé l'honneur bafoué de nos martyrs en contribuant par leur héroïsme à la résurrection de l'Etat d'Israël.

En exaltant la mémoire de nos morts, nous renouvelons, tous les ans le serment de ne jamais oublier les atrocités nazies.

Se souvenir, c'est proclamer notre détermination de lutter contre la prescription des crimes nazis et continuer à dénoncer les auteurs du génocide.

Se souvenir, c'est faire tout pour que nos enfants et les

générations à venir, ne soient pas témoins des souffrances endurées par notre génération.

Se souvenir, c'est aussi et enfin, venir en aide à nos camarades et à toutes les victimes de la guerre dans leur adversité.

Aussi, sommes-nous fiers d'avoir créé à leur intention une Maison de Repos et de convalescence « Les Lauriers Roses ».

Morts glorieux et obscurs vous qui saviez pourquoi, vous vous battiez et pourquoi vous mouriez, sachez que votre sacrifice suprême n'a pas été vain : La France et les autres pays subjugués par les nazis ont retrouvée leur indépendance et la liberté.

Les survivants, vous devez une éternelle reconnaissance !

Honneur et gloire immortelle à votre mémoire !

## Les personnalités présentes :

Dr ELLENBOGEN, représentant le Ministre des Anciens Combattants; Commandant GARNIER des Garets, représentant le Gouverneur Militaire de Paris; Colonel GOLAN, attaché militaire à l'Ambassade d'Israël; M. SUANT, président du Conseil Général de la Seine; M. MONFRAIX, représentant M. le Préfet de la Seine; M. FAGNEN (U.F.A.C. Nationale); M. BERGERET (A.C.P.G. de la Seine); Elie BLONCOURT (A.N.A.C.R.); Charles JOINEAU, Secrétaire Général de la F.N.D.I.R.P.; Auguste TOUCHARD, Président de l'A.R.A.C.; A. BRASLAVSKY, et le Dr GOROVIT, Président et Vice-Président de l'U.G.E.V.R.E.; M. ZANCA (Garibaldiens); A. YODINE, Secrétaire Général de l'U.J.R.E.; Lionel LEFEVRE, Commandeur de la Légion d'Honneur (St-Quentin); A. GLOVICZOVER, Président de la section de l'U.E.V.A.C.J. de St-Quentin; MM. OSMAN et MARKIEWICZ de l'U.E.V.A.C.J. de St-Quentin; A. GITTNER, Président de notre section Lyonnaise; M. TAUMAN (Engagés Volontaires 1914-1918); Armand KOHN (Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs); A. POZNANSKI (Cercle Bernard Lazare); M. PUPALO, Président de l'Amicale du 23<sup>e</sup> R.M.V.E.; M. BERNSTEIN (21<sup>e</sup> R.M.V.E.); P. GERSTNER, Président de l'Amicale du 12<sup>e</sup> R.E.I.; MM. PANKOWSKI, ZYLBERBERG et GINSBOURG (U.S.J.F.); Isi VINNY et B. VOLDMAN (A.J.A.R.); M. BAAS; M. HOLODENKO; M. HENRY (A.C.P.G. de la Seine); M. MERAM, Secrétaire Général du Centre de Documentation Juive; MM. GOLDBERG et FRENKIEL (Fédération des Arts/sans Juifs); trois représentants de notre section de Nancy; M. Banet, Union des blessés de la face; Millanvoys, Féd. Nationale des A.C.; Tchakarian, Assoc. des A.C. Arméniens.

## « Pour qu'il n'y ait plus de guerres, d'étoiles jaunes, d'Oradour-sur-Glane, et des camps d'extermination »

*Du discours d'Isi Blum*

Je serai absent de Paris Dimanche mais près de vous par la pensée, plus que jamais en ce vingtième anniversaire de la victoire auquel nos frères, les combattants juifs, ont pris une part si glorieuse.

Permettez-moi au nom de tous nos amis du M.R.A.P. et aussi en mon nom personnel, comme ancien engagé volontaire du 92<sup>e</sup> Rgt d'Infanterie, d'unir respectueusement mon hommage au vôtre.

Soyons fidèles aux chères mémoires de ce tout proche passé. Veillons ardemment sur l'avenir.

De tout cœur votre,  
Pierre PARAF

Notre Secrétaire Général commence son allocution en énumérant les personnalités et les organisations, juives et non-juives, présentes à la cérémonie et les remercie, à son tour, d'être venus si nombreux s'associer à l'hommage rendu à nos morts. Il remercie aussi la musique du 5<sup>e</sup> R.I. et son chef, le capitaine Beaudricourt, qui a bien voulu, spécialement pour nous, et pour la première fois en France, interpréter l'hymne du Ghetto.

Après avoir évoqué les combats de 1940, les lourdes pertes subies par les Régiments de Marche, Isi Blum dit les raisons pour lesquelles les Juifs immigrés s'enrôlèrent dans l'armée française dès septembre 1939.

Ils prirent volontairement les armes, tout d'abord pour traduire leur sentiment de reconnaissance à leur nouvelle patrie, à la France, aux traditions les plus nobles d'humanité et des droits de l'Homme; ils étaient conscients de leur devoir patriotique en se mettant spontanément au service de leur pays adoptif.

En partant défendre la France, ils savaient qu'ils allaient se battre aussi contre l'ennemi de la liberté, contre l'ennemi sanguinaire du peuple juif.

En saluant la mémoire de ces soldats tombés face à l'ennemi, nos pensées vont vers tous ceux qui, plus tard, dans les rangs de la Résistance, se battirent et tombèrent en héros durant la longue nuit de l'occupation.

Nous associons au même hommage, tous nos frères qui combattirent dans les rangs des armées alliées, dans la Brigade juive de Palestine, et qui sont morts pour la même cause; nous évoquons avec une émotion profonde les héroïques combattants de tous les ghettos et particulièrement les glorieux insurgés du ghetto de Varsovie, dont le courage força, il y a 22 ans, l'admiration du monde entier.

A tous ces combattants, avec ou sans uniforme, aux millions de combattants juifs et non-juifs, qui à travers le monde ont lutté contre le même ennemi et sont tombés

pour sauver l'humanité du régime abjecte du fascisme, va notre respectueux hommage.

Aujourd'hui, alors que nous exaltons le courage de nos héros, chacun de nous ressent une profonde douleur en se rappelant le chemin du calvaire, le martyrologe des dizaines de millions d'êtres humains exterminés par les nazis.

Parmi ces innocentes victimes, 6 millions des nôtres subirent l'internement, la séparation cruelle et barbare de la mère de son enfant, l'étoile jaune, la déportation, la famine, les travaux forcés et enfin la « délivrance » par la chambre à gaz et les fours crématoires.

Parmi nous ce matin, se trouvent réunis, avec les anciens combattants et les résistants, des anciens déportés, de rares rescapés des camps d'Auschwitz et de Buchenwald, de Tréblinka et de Majdanek. Saluons leur présence en tant que témoins courageux du sinistre passé.

Se trouvent parmi nous également, les veuves et les orphelins, les familles qui pleurent toujours un cher disparu. Exprimons-leur notre affection et notre fraternelle solidarité.

Anciens Combattants, victimes du nazisme, nous qui restons fidèles à l'idéal qui animait nos camarades dans leurs combats et leurs souffrances, à l'idéal de paix, de fraternité, nous qui n'oublions pas le testament que nous ont légué nos héros et nos martyrs, nous devons aujourd'hui renouveler, alors que nous rendons hommage à leur mémoire, notre serment de poursuivre leur combat.

Nous le devons aujourd'hui plus que jamais car la guerre menace à nouveau, avec les escalades au Sud-Est asiatique et en Amérique Latine, avec la situation tendue sur les frontières d'Israël et avec les foyers d'incendie qui se déclenchent presque continuellement.

Nous le devons aujourd'hui plus que jamais car l'armée allemande ressuscitée réclame déjà des armes nucléaires et les néo-nazis s'agitent, lancent des slogans revanchards,

tandis que des criminels de guerre nazis, responsables de génocide, sont encore trop nombreux à se promener librement et attendent que la loi de prescription les mette définitivement à l'abri des poursuites.

Nous devons rester vigilants et unis, car le racisme et l'antisémitisme sont toujours menaçants.

Aujourd'hui, alors que les peuples viennent de célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la défaite hitlérienne, il est nécessaire de se souvenir et de se rappeler le prix que les alliés ont dû payer, après plus de cinq années d'efforts conjugués, pour arracher la victoire sur le nazisme.

Il faut sans cesse se souvenir que 55 millions d'hommes sont morts, que 90 millions ont

été mutilés, que des centaines et des milliers de villes et de villages ont été dévastés et des territoires entiers pillés et détruits.

Fidèles à nos morts, nous devons transmettre à nos enfants le flambeau du souvenir pour que la noble tradition, que nous avons établie, puisse se poursuivre de génération en génération. Pour que ne soit jamais oubliée ce que fut la guerre de 1939-1945 avec son horrible cortège de massacres, de sang et de deuils. Pour que tout soit mis en œuvre afin qu'il n'y ait plus jamais de guerre, que les conflits soient réglés par la voie pacifique, jamais plus d'Oradour-sur-Glane et de Mont-Valérien, avec les fusillades d'otages; plus jamais d'étoiles jaunes, de ghettos et de camps d'extermination.

## NOS PEINES

Dès que nous apprimes la mort du doyen d'âge du C.R.I.F. M. Adolphe CAEN nous avons adressé nos condoléances à la famille frappée par ce deuil.

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille de notre camarade

Israel AIZENMAN  
décédé le 6 juin 1965.

Notre Comité exprime ses condoléances à la famille Fikman frappée par la mort de notre camarade

Mendel FIKMAN

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade

Stanislas LIPSZYC

A la famille cruellement atteinte par ce deuil nous exprimons nos sincères condoléances.

Notre section de St-Quentin est en deuil. Elle vient de perdre un de ses fondateurs et un membre dévoué

Idel JACHIMOWICZ

Nous nous joignons à nos camarades de St-Quentin pour exprimer nos condoléances à la veuve et à toute la famille cruellement frappée par ce décès.

## NOUS ETIONS PRESENTS...

- Le 11 avril, avec la FNDIRP, à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie de la Flamme.
- Le 21 avril à la Mutualité avec le Comité d'organisation pour célébrer le 22<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.
- Le 10 mai avec la Fédération des Associations d'A.C. juifs des deux guerres pour ranimer la Flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu à l'Etoile.
- Le 15 mai avec la F.N.D.I.R.P. à la cérémonie d'inauguration d'une artère de Paris au nom du Colonel Frédéric MANHES.
- Le 16 mai avec les Anciens Déportés Juifs à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande — A la Journée antiraciste à l'UNESCO.
- Au Palais de Chaillot à la célébration du 17<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël.
- Le 24 avril avec les A.C. Arméniens à la Flamme pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire du massacre de 1.500.000 Arméniens en 1915, par les Turcs.
- Le 29 mai à Ste-Geneviève-des-Bois, à la cérémonie en hommage aux officiers d'origine étrangère, mort pour la France.
- Le 1<sup>er</sup> juin avec les organisations d'A.C. du XI<sup>e</sup> arrondissement pour inaugurer la plaque commémorative du gymnase Japy où furent internés, avant leur déportation, les Juifs des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements.
- Le 14 juin à la réception offerte à l'occasion de l'agrandissement des locaux du Dispensaire l'Aide Médicale, 14, rue de Paradis.



# אונזער ווילן

## אדגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע קעמפער

## מיניפעסט פון "אופאק" צום 8-טן מאי

אין צוזאמענהאנג מיטן 20טן יאר טאג פון זיג האט דער "אופאק" פארעפנטלעכט פאלגנדיקען מאניפעסט:

דאס יאר 1965 פארצייכנט דעם 20טן יארטאג פון וואפנשטילשטאנד פון 1945, וועלכער האט געמאכט א סוף צום שוידערלעכן קאטאליזם, וואס האט אין משך פון פינף לאנגע יארן פארוויסטעט די וועלט מאטעריעל און מאראליש. זעכציק מיליאן טויטע האט מיט זיך פארגעשטעלט דער שווערער פרייז, וואס דער מלחמה-שגען, פון אייניקע אמביציעזע, האט אויפגע-צוואנגען דער מענטשהייט. לאמיר היינט פיערן מיט א באזונדערער פיעטעט דעם אנדענק פון די אומשולדיקע קרבנות פון דאזיקן פאר-שאלטענעם אומגליק, וואס רופט זיך מלחמה.

מען וואלט געקענט גלויבן, נאך אזא חורבן, אז די מענטשן וועלן ענדלעך פארשטיין, אז עס איז נייטיק א סוף צו מאכן אויף שטענדיק מיט די פערציהערטע צוזאמענשטויסן, וועל-כע זיינען אלץ מער מערדערלעך, וואס האבן נישט קיין שום מאראלי-שע אדער פילאזאפישע בארעכטיקונג, אויב מען נעמט אן דעם רעספעקט פון מענטש, אלס פונדאמענטאלן יסוד פון יעדן גילטיקן פאליטישן סיסטעם. די פראמינענטסטע וויסנשאפטלער האבן, אימפאנהעגיק פון זייער לאנד,

געווארנט די מענטשהייט קעגן דער געפאר פון א נייעם קאנפליקט אין דער אטאמישער ערע. צום באדויערן זיינען די מלחמה-געפארן איצטער מער ווי שטענדיק אקטועל און פארטונקעלן די ווייטע האריזאנטן.

די באמבארדיר-אוואנען האבן באנייט זייער טרויריקע מלאכה, די צייטונגען רעדן וועגן אויסראטונגען, איבערפאלן, אטענטאטן, רעגירונגען דראען זיך קעגנזייטיק... פינצטערע סימפטאמען, וועלכע קענען זיין אן אנזאג פאר דער מענטשהייט פון איר נאענטן אומקום. דארפן מיר בלייבן פאסיוו קעגן-איבער אט דער דעמאנישער אנט-וויקלונג, וועמענס ענדע וואלט פאר-געשטעלט פאר דער וועלט דעם לעצטן עקספערימענט? אין דעם פאל וואלטן מיר געדארפט בעטן מחילה ביי אלע אונדזערע טויטע, וועמענס לעצ-טן מעסאזש מיר זיינען נישט געווען ביכולת צו אונטערפרעטן, און ווע-מענס קרבן וואלט אויפארומ געווען האפענונגסלאז אומזיסט.

האבן מיר דאס רעכט צו פאראטן אויף אזא אופן זייער אנדענק? ניין... טויזנט מאל ניין... אלץ דארף ווערן געטאן עס זאל ענדלעך איינ-געשטעלט ווערן אין דער וועלט א לאנגדויערנדיקער און גערעכטער שלום. זאלן מיר זיך באטייליקן אין דער

מיטוואך, 30טן יוני, 8,30 אונט  
אין זאל אנטרעכא

21. ר' איוו-טודיק (ב"י רעפובליק)

גרויסער פילם-אונט

בעת וועלכן עס וועט פארקומען

די ציאונג פון דער

קאמבאטאנטן-טאמבאלא

עס וועט געוויזן ווערן:

א דאקומענטאר-פילם

דאס איז ישראל

און דער באדימער פוילישער רעזיסטאנץ-פילם

ס א מ א א

עס ווערט געציגן די אויפמערקזאמקייט פון אונדזערע פריינט, אז צוליב דעם גרויסן פראגראם און בכדי דאך צו פארענדיקן נישט שפעטער ווי 23.15 אזייער, וועט זיך דער אונט אן-הויבן פונקטלעך 8.45 מיט דער ציאונג פון דער טאמבאלא דורך א זשורי, וועלכער וועט ווערן אויסגעוויילט פון די אן-ווענדיקע אויפן זאל

זאל לעבן פראנקרייך!

זאל לעבן די רעפובליק!

פאל מאנע

פרעזידענט פון "אופאק".

## דער יידישער אנטיל אינעם זיג

אינהייטלעך געפייערט געווארן, דעם 18טן מאי

אינעם איבערפולטן זאל פון אנטרעכא

האט אפגעהאלטן איבער דער נאצי-שער בארבראיי.

20 יאר זיינען א דורך זינט דעם היסטארישן טאג, ווען די היטלע-רישע חילות האבן באדינגונגסלאז קאפיטולירט.

אונדזער דור, וועלכער האט א דורכגעמאכט דעם פינף-יארדיקן קא-שמאר, האט געשוויירן צו בלייבן טריי דעם הייליקן אנדענק און דער צוואה פון אונדזערע מארטירער און פון אינדזערע גבורים: כסדר צו דערמאנען, כסדר צו אלאמירן, בכדי די אעלכעס זאל זיך מער קיינמאל נישט קענען איבערחורן.

היינט, ווען די געפארן פון מלחמה לוערן אפסניי, ווען די נעא-נאציס, זייענדיק דערמוטיקט דורך דעם פאר-עלטערונגס-געזעץ, וואס וועט דער-מעגלעכן די קריגס-פארברעכער צו בלייבן אומבאשטראפט, פראקלאמירן אפן זייערע רעוואנשא-ספיראציעס היינט ווען דייטשלאנד איז ווידער באוואפט און פארלאנגט שוין אטא-מיש געווער, איז נויטיק, אז מיר זאלן בלייבן געאיינקט, פונקט ווי זיי זיינען עס געווען נעכטן, אן אונ-טערשיד פון זייערע פאליטישע איר-בערצייגונגען, קעגנאיבער דעם גע-מיינזאמען בלוטיקן שונא.

לאמיר נישט ווארטן אויף דער עת צרה, לאמיר זיך געבן א בר-דערלעכע האנט, איידער עס ווערט צו שפעט.

דאס אומשולדיק-פארגאסענע בלוט פארלאנגט דאס! די טריישאפט צו די אידעאלן פון אונדזערע העלדן פאדערט אונדזער וואכזאמקייט, און דער געמיינזאמען קאמף.

אונדזער אחדות אין אונדזער קאמף צוזאמען מיט אלע כוחות, וואס שטעלן זיך אנטקעגן די געפארן פון מלחמה, די געפארן פון נעא-נאציזם און פון אנטיסעמיטיזם, אונדזער אחדות און אונדזער קאמף, כדי פארזיכערן דעם שלום אויף דער וועלט; כדי ישראל, וואס פייערט איצט איר 17-יאריקע עקזיסטענץ, זאל קענען לעבן אין פרידן און פראספעריטעט; אונדזער אח-דות אין אונדזער קאמף כדי צו פארזיכערן דעם קיום פון אונדזער פאלק אין א וועלט פון גערעכט-קייט און פריינטשאפט צווישן אלע פעלקער און ראסן.

דער וועג פון יידישן פאלק איז, אין זיין פיל-טיוונט-יעריקער גע-שיכטע, געווען א וועג פון פיין און פון גרויזאמע יסורים, א וועג פון כמעט פערמאנענטע רדיפות, פון שחיטות, א וועג פון אומענדלעכן צער און קידוש השם.

עס איז אבער נישט ריכטיק, ווי פיל ווילן עס באהויפטן, אז דאס יידישע פאלק איז אויסשליסלעך א מארטירער-פאלק.

די יידן האבן זיך געשלאגן, אין אלע צייטן און אומעטום ווי זיי האבן געלעבט.

זיי זיינען געווען די ערשטע "רע-זיסטאנטן", מיט די לעגענדארע העל-דן פון דער ברכוכבא עפאפייע, וועלכע האבן געקעמפט קעגן רוי-מישן אקופאנט, זיי האבן אומעטום אנטהילגענומען אין די שלאכטן, אין לויף פון דורות, צוזאמען מיט די פעלקער, פאר אומאפהענגיקייט; מען האט זיי שטענדיק געפונען אויף די באריקאדן אויף דער זייט פון די כוחות וועלכע האבן געשטויסן פא-רויס דאס ראד פון דער געשיכטע.

אבער אין דער לעצטער וועלט-מלחמה, בעת וועלכער היטלער האט זיך פארמאסטן אויסצוראטן צען-דליקער מיליאנען מענטשן און צו פארניכטן פולשטענדיק דאס יידישע פאלק, איז באזונדערס געקומען צום אויסדרוק דער העראיוס פון די יידישע קעמפער.

אויף די שלאכט-פעלדער פון איי-ראפע און אפריקע, אין די רייען פון די רעגולערע ארמיען פון די פארבונ-דעטע מלוכה; אין די פארטיזאנען-אטריאדן אין ראטנפארבאנד און אין דער רעזיסטאנט-באוועגונג אין פראנקרייך, צווישן די פאלנדיקע ווענט פון די פוילישע געטאס אין פלאמען ווי יעדע שעה פון לעבן איז שוין אן און פאר זיך געווען א העלדישער געראנגל און קאמף. — אומעטום האבן זיך הונדערטער טויזנטער יידן געשלאגן מיט א באזונדערן הערא-יוז און דערלאנגט טויט-קלעפ דעם שונא. זיי האבן אזוי ארום בייגע-טראגן צום אלגעמיינעם זיג, וואס די פרייהייט-ליבנדיקע מענטשהייט

מיר ברענגען אין פראנצויזיש דעם אלגעמיינעם באריכט פון דעם אונט-וואס א גאנצע ריי יידישע ארגאני-זאציעס האבן איינגעדארנט דעם 18טן מאי אין זאל אנטרעכא אויף דער אי-ניציאטיוו פון אונדזער פארבאנד, כדי צו פיערן דעם 20טן יארטאג פונעם זיג איבערן היטלעריזם.

אויף דעמאדאזשן אונט, וואס איז דערפונט געווארן דורך אונדזער פארזיצער ד"ר דאנאווסקי, און איז געווען פרעזידירט, ווי באקאנט, דורכן אדמיראל לואי קאן, איז אין נאמען פון אונדזער ארגאניזאציע א ריזיגעטרעטן דער גענעראל סעקרע-טאר, איז בלום. ער האט געדערט אין פראנצויזיש אין פארענדיקט זיין רעדע אין יידיש.

מיר פארעפנטלעכן ווייטער דעם יידישן טעקסט פון זיין אינטערוויען.

די פעלקער אין דער וועלט, און גאר באזונדערס די, וועלכע האבן דירעקט געליטן פון דער נאצישער אקופאציע, פייערן איצט דעם 20טן יארטאג פון דער מלה פון היטלערן.

עס איז געווען, גלויבן מיר, נוי-טיק, אז עס זאל קומען באזונדערס צום אויסדרוק און אז עס זאל אונ-טערגעשטראכן ווערן מיט קראפט דער יידישער אנטיל אינעם זיג פון די אלייטע ארמיען איבערן פאשיזם.

## צוזאמענטרעך בכדי צו דיסקוטירן

## דעם פראבלעם פון פאריניקונג

און נ. טשארגי. די דעלעגאציע פון רי-סען-לאזאר האט געהאט פאלגנ-דיקן צוזאמענשטעל: רענדעל, א לוש, פאגעל און זילבערמאן.

דער ערשטער קאנטאקט און דיס-קוסיע איז פארגעקומען אין א חבירי-שער אטמאספערע. עס איז באשלאסן געווארן א צווייטער צוזאמענטרעך נאכדעם וואס די דעלעגאציעס וועלן באריכטן זייערע אנטשפערעכנדיקע ארגאניזאציעס וועגן דער ערשטער

נאך דעם, וואס אונדזער פארבאנד האט געמאכט א שריפטלעכע ווענדונג צו דער ארגאניזאציע פון די יידי-שע קאמבאטאנטן פון רי-סען-לאזאר און נאך מערערע ברייטאויסטישן, האבן די דעלעגאציעס פון ביידע אר-גאניזאציעס געהאט דעם ערשטן צו-זאמענטרעך דעם 8טן יוני אין קאפע מאדריד.

דער באשטאנד פון אונדזער דע-לעגאציע איז געווען פאלגנדיקער: ב. פאנס, יוסף פרידמאן, מ. שוסטער

דער קאמיטעט האט זיך גלייך, אויף דער ערשטער זיצונג, באשעפ-טיקט מיט די אלע אויפגאבן, וועלכע די אלגעמיינע פארזאמלונג האט אים באאויפטראגט צו רעאליזירן אין דער נאענטסטער צייט:

(1) פארלייכטערן די מיטגלידער פון מיטלעל אין די מעדיצינישע אויס-גאבן מיט זיך פארבינדן מיט א מע-דיקאלן צענטער;

(2) שאפן אן אנדענק-אלבאם, אין וועלכן ס'זאלן פאראייניקט ווערן די נעמען פון אלע מיטגלידער פון מי-טלעל;

(3) פארשטארקן די קעגנזייטיקע הילף צווישן די מיטגלידער, מיט וועלכע די סאציאלע קאמיסיע וועט זיך באפאסן מער פאראינטערסירן און גאר באזונדערס מיט די פאר-איינזאמעטע מיטגלידער;

(4) איינארדנען אפטערע פארזאמ-לונגען אויף פארשידענע טעמעס: מעדיצינישע, ליטערארישע און אל-געמיינ'וויסנשאפטלעכע.

דער קאמיטעט האט פארטיילט די פארשידענע פונקציעס צווישן זיינע מיטגלידער, וועלכע דארפן אויף דער נאענטסטער זיצונג קומען מיט קא-רעסע פארשלאגן, כדי צו רעאלי-זירן די אויבנדערמאנטע אויפגאבן. ער האט גערופן זיינע מיטגלידער צו קומען צאלרייך אויף דער יערלעך כער צערעמאניע אין באניע און רופט זיי איצט זיך צו באטייליקן אינעם דערפאלג פון דער יערלעכער

103 Juin 1965



## LA REPRISE

Parler d'une reprise d'activités après les vacances, laisse supposer que les bureaux de l'Union furent fermés durant cette période.

Or, une grande organisation comme la nôtre, avec ses multiples branches d'activités, ne pouvait se permettre un tel luxe.

Aussi, nos adhérents furent-ils contents en se rendant rue du Château-d'Eau de trouver une permanence assurée et un secrétariat qui fonctionnait.

Cependant, avec le mois de septembre, les réunions de nos instances se sont succédées donnant lieu à la reprise accentuée de notre travail.

Comme l'on prétend que l'avenir se base sur le passé, puisse l'année 1965-1966 s'inspirer du travail gigantesque accompli par notre Union au cours de l'année écoulée.

Citons en premier lieu la solennelle inauguration de notre Maison de Repos et de Convalescence « Les Lauriers Roses » à Levens, le 17 janvier dernier. Cet événement qui restera gravé dans la mémoire de nous tous, constitue le couronnement de nos aspirations dans le domaine social. De multiples témoignages de reconnaissance affluent sans cesse à notre siège émanant des convalescents qui y ont fait un séjour.

Aussi, cette Maison est-elle l'orgueil de notre Organisation. Les dirigeants de l'Union peuvent en être fiers. Une telle réussite est un encouragement pour tous les militants prêts à apporter leur concours pour l'accomplissement de nouvelles tâches.

De plus, et plus près de nous, le succès éclatant et sans précédent de notre Tombola ainsi que de notre Bal annuel battant le record des recettes des années précédentes, prouvent combien la grande masse de nos adhérents est attachée à l'Organisation.

C'est ainsi que notre Commission sociale a pu faire face aux multiples appels provenant de nos adhérents.

Tous ces succès stimuleront nos camarades pour continuer leur lutte dans les divers autres domaines, notamment pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre, contre l'antisémitisme, contre les verdicts scandaleux des bourreaux de nos martyrs, qui se succèdent, et enfin poursuivre nos efforts pour unifier le monde combattant juif.

En le faisant, nous maintiendrons le prestige que l'Union s'est taillé au sein du monde combattant.

Dr DANOWSKI

## Voir nouveau tableau des pensions

PAGE 6

## «Les Lauriers Roses» Tout le monde en parle

PAGE 2

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 104 — OCTOBRE 1965

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10°

Tél.: NOR. 49-26

On les  
nommait  
des  
Etrangers

(Voir page 4)

## En présence de 700 délégués enthousiastes ASSISES NATIONALES DU MONDE COMBATTANT

**L**E dimanche, 3 octobre dernier, ont eu lieu les Assises Nationales du Monde Combattant.

Bien qu'on ait pu entendre certaines critiques concernant le caractère étriqué de ces Assises, il n'en reste pas moins, qu'elles auront été cette année la seule et grande manifestation du Monde Combattant, à la veille de l'ouverture des discussions budgétaires de 1966.

Grande manifestation en effet, puisqu'elle aura rassemblé 700 représentants, parmi les plus qualifiés des 3 millions d'Anciens Combattants formant le Comité de Liaison qui groupe l'UFAC, le Comité d'entente des grands invalides, la Fédération nationale des P.G. et la Fédération des Amicales régimentaires.

L'annonce de ces Assises doit être reliée à l'invitation adressée par le Président de la République, à 31 dirigeants des asso-

ciations d'anciens combattants. C'est la première fois que le Général de Gaulle, longtemps sollicité, consentit en effet à recevoir ces personnalités et si, la réception n'a été que de pure forme et strictement protocolaire, elle s'accompagna d'une supplique, qui lui sera remise par l'intermédiaire de M. Sainteny, Ministre des Anciens Combattants. L'aide-mémoire qui sera rendu public prochainement, exprime les principales préoccupations des associations d'A.C.

Pour en revenir aux Assises, ce fut avant tout une grande démonstration d'unité du Monde Combattant, c'est ce que se plurent à reconnaître tous les orateurs au début de leurs interventions.

Tout à tour, sous la présidence de M. Paul Manet, président de l'UFAC, MM. René Cassin, président d'honneur de l'UFAC, Flon, de la FARAC, Lepelletier, du conseil d'admi-

nistration de l'Office National, Charles Joineau, secrétaire de la FNDIRP, Paul Cuisinier, président de la FNCPG, Etienne Nouveau, président du Comité d'Entente des Grands Invalides et Perret-Gérard de l'Union Fédérale, établirent un véritable procès-verbal de carence du budget 1966 des Anciens Combattants.

Ils affirmèrent que face à l'attaque aux droits sacrés des Anciens Combattants et victimes de guerre il était possible de faire reculer les pouvoirs publics à condition d'agir dans l'union.

Lorsque le président Paul Manet demande aux représentants des groupes parlementaires, qui ont reçu, tous, une invitation pour les Assises, l'absence remarquée des députés UNR et des Indépendants est sévèrement commentée.

MM. Fernand Darchicourt et Marcel Duron pour les députés et sénateurs SFIO ainsi qu'André

Tourné et Raymond Bosus pour les groupes communistes de l'Assemblée Nationale et du Sénat apportent leur soutien, sans réserve, à l'action que mène le monde des anciens combattants.

### Le Manifeste

Observant que « le projet de loi de finances 1966, une fois de plus ne tient aucun compte de leurs doléances essentielles », les anciens combattants dénoncent les pratiques antidémocratiques du gouvernement au Parlement, notamment le vote bloqué « qui aboutit à supprimer en fait le droit d'aménagement aux élus de la Nation ».

Dans ce Manifeste « ils exigent du Parlement et du pouvoir exécutif le respect des lois et des droits acquis antérieurement à 1958, sans aucune discrimination de générations ou de catégories ». Cela implique, précise le texte : l'égalité des droits à réparation pour tous les titulaires de la carte du combattant ; le rétablissement dès 1966 du « rapport constant » (parité entre les pensions et les traitements des fonctionnaires) ; le maintien intégral de l'office national ; le relèvement des pensions des veuves, orphelins et ascendants ; la levée de toutes les forclusions pour les déportés, internés et résistants ; le retour au 8 mai fête nationale fériée et chômée ; la reconnaissance de la qualité de combattant aux militaires ayant combattu en Algérie dans les zones opérationnelles.

Les délégués affirment que « rien dans ce « cahier de doléances » du monde combattant n'est incompatible avec une monnaie saine et un budget en équilibre », car les décès de plus en plus nombreux parmi les ayant-droits permettent « aux ministres intéressés de faire face à ces obligations légitimes sans avoir recours à des crédits supplémentaires ».

Dans la conclusion du Manifeste, les délégués « font le serment de demeurer unis jusqu'à la réalisation des vœux de leurs mandants, et ils se donnent rendez-vous dans leurs départements respectifs pour y continuer l'action nécessaire de vérité et de justice ».



En haut, de gauche à droite : MM. LAUMOND, Secrétaire Général, et CUISINIER, Président de la F.N.C.P.G. ; PERRET-GERARD, Président de l'Union Fédérale ; René CASSIN, Président d'Honneur de l'U.F.A.C. ; Paul MANET, Président de l'U.F.A.C. ; Etienne NOUVEAU, Président du Comité d'Entente des Grands Invalides ; Georges LEPELLETIER, du Conseil d'Administration de l'Office National ; Charles JOINEAU, Secrétaire Général de la F.N.D.I.R.P. ; FLON, Président de la F.A.R.A.C., et LUCIBELLO, Secrétaire Général de l'A.R.A.C.

On reconnaît au deuxième rang : Pierre BUGEAUD, Président de l'A.C.P.G. de la Seine, et M. CAST, Secrétaire général de l'U.F.A.C. En bas : Une vue partielle de la salle.

## LE NOUVEAU TEXTE DE DECLARATION SUR LES JUIFS adopté par le Concile

Voici quelques extraits du nouveau texte sur les Juifs que le Concile réuni à Rome vient d'adopter :

« Bien que les chefs des juifs et leurs collaborateurs aient poussé à la mort du Christ, ce pendant, ce qui a été accompli pendant sa Passion ne peut pas être imputé ni indistinctement à tous les juifs alors vivants, ni aux juifs d'aujourd'hui.

ment à tous les juifs alors vivants, ni aux juifs d'aujourd'hui.

« Bien que l'Eglise soit le nouveau peuple de Dieu, les juifs cependant ne doivent pas être considérés ni comme réprouvés par Dieu, ni comme maudits, comme cela découlait des Ecritures. C'est pourquoi, ni dans

la catéchèse ni dans la prédication de la parole de Dieu, on n'assigne rien qui ne soit conforme à la vérité évangélique et à l'esprit du Christ. En outre l'Eglise, qui réprouve toutes les persécutions envers quelque homme que ce soit, se rappelant son patrimoine commun avec les juifs, sans être mue

par des raisons politiques mais par la charité religieuse évangélique, déplore la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme dirigées contre les juifs dans tous les temps et par qui que ce soit.

« D'ailleurs le Christ, comme l'Eglise, l'a toujours tenu et le tient, a subi volontairement sa

Passion et sa mort avec un immense amour à cause des péchés de tous les hommes pour que tous accèdent au salut. C'est donc le devoir de l'Eglise prédicante d'annoncer la voix du Christ comme le signe universel de l'amour de Dieu et la source de toute la grâce.



# « Les Lauriers Roses »... Tout le monde en parle...

Durant la période des vacances, nombreux furent ceux qui, abandonnant pour la journée leur résidence estivale, vinrent à Levens, souvent en parcourant des centaines de kilomètres, pour visiter l'œuvre de notre Union. Ce ne fut qu'enchantement. Ils savaient déjà, avant de venir, que notre Maison de Repos était une magnifique réalisation mais ils furent quand même surpris en la voyant de leur propres yeux. Des lettres de reconnaissance et de remerciement accompagnées souvent de dons ne cessent d'affluer pour dire leur admiration à l'Organisation qui conçut et réalisa cette splendide œuvre sociale.

Quant aux convalescents, ils sont unanimes à exprimer leur satisfaction du séjour bénéfique et ne cachent pas le regret qu'ils ont le jour où ils doivent quitter la Maison.

Nous ne pouvons pas, faute de place, publier toutes les lettres et les déclarations émanant des visiteurs et des convalescents.

Nous donnons d'une part la liste nominative de ceux qui nous ont exprimé leur reconnaissance ainsi que quelques extraits de lettres pris au hasard dans notre courrier.

## Ce que disent les convalescents

Je viens de terminer un séjour d'un mois à la Maison de repos « Les Lauriers Roses » et ce séjour m'a été des plus agréables.

L'emplacement de la maison, sa conception moderne et fonctionnelle, ses commodités intérieures, l'heureuse harmonie des couleurs, concourent au bien-être, au repos, au contentement des convalescents.

Je tiens également à ajouter que l'organisation de la maison (excursions, conférences, comité et assemblée des convalescents, projections de films etc...) vise à créer une atmosphère d'active collaboration et a pour but de faire passer un excellent séjour.

**MILNER Max**

Au moment de quitter cette Maison, je suis heureux de pouvoir exprimer toute ma satisfaction pour les bons soins reçus.

Le but que l'U.E.V.A.C.J. s'était assigné et que je crois atteint, est l'impression que je tire de mon rapide passage aux « Lauriers Roses ».

**DROUPY René**

Je suis reconnaissant à l'Union des Anciens Combattants Juifs. — Je quitte la Maison, avec un bon souvenir et si un jour, j'ai besoin de repos, je saurais où aller. — Avec mes remerciements.

**KARAS Henri**

Je remercie beaucoup l'Association qui a réalisé cette « Maison Pilote », où tout n'est qu'harmonie.

Je ne formule qu'un souhait : en cas de nécessité, pouvoir me retremper dans cette ambiance des « Lauriers Roses ».

**MALVAUX Paul**

Je garderai le meilleur souvenir de mon séjour aux LAURIERS ROSES et j'adresse ici toutes mes félicitations et remerciements aux personnes qui ont permis que se concrétise une si belle réalisation.

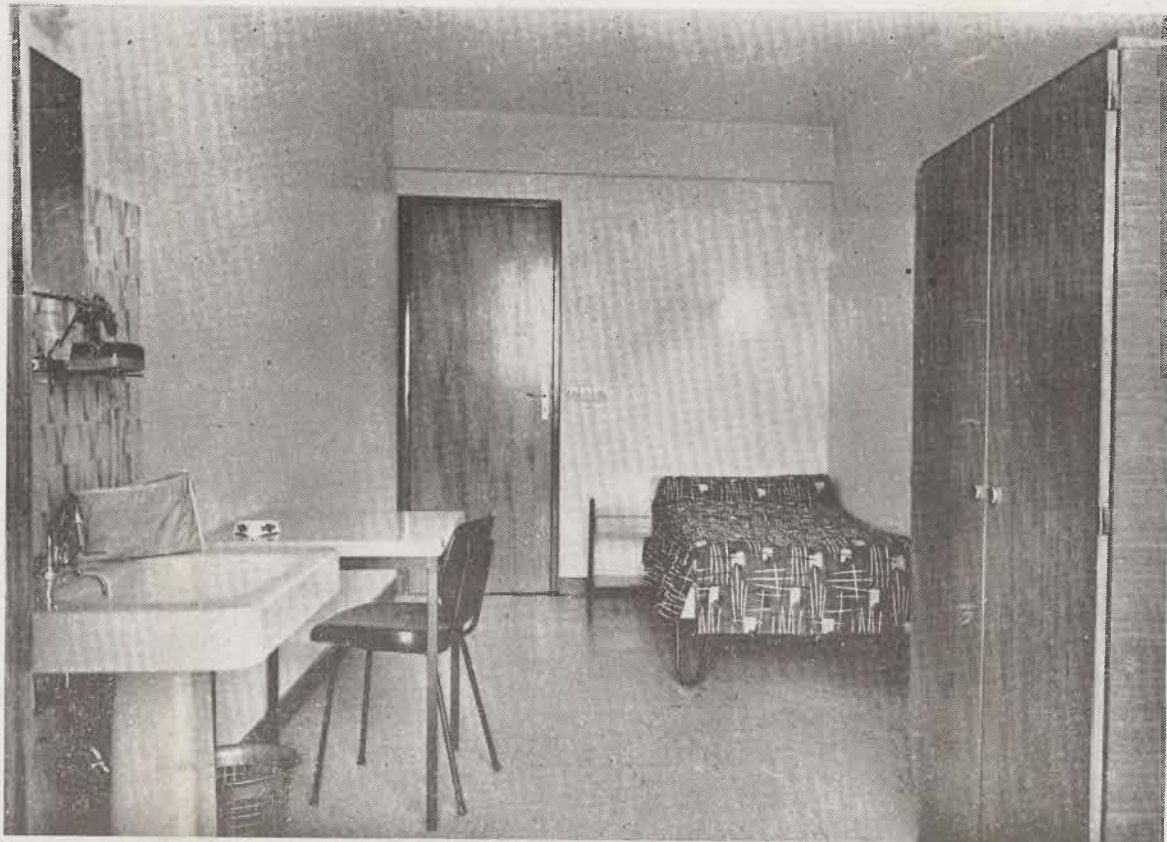
**Pierre BLANCHET**

A mon avis, « Les Lauriers Roses » est une maison de convalescence qui ne peut se comparer à aucune autre, elle est bien au-dessus de toutes celles qui existent dans son genre.

Je rends hommage aux créateurs, à la Direction et au personnel.

J'ai passé un séjour magnifique et je remercie tous ceux qui ont participé à en créer les conditions.

**Paul DIAMENT**



## LE 14 JUILLET A LEVENS

Toute la presse régionale (Nice-Matin, Le Patriote, Le Provençal, etc...) ainsi que la R.T.F. ont largement rendu compte des manifestations qui se sont déroulées à Levens à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

En effet, grâce à l'initiative du directeur de l'établissement et du Comité des convalescents des « Lauriers Roses », toute une série de manifestations ont eu lieu à cette occasion.

La journée a débuté le matin, à 8 h. 45, par de nombreux jeux dont une course au plateau, un concours de boules et un concours de belote. Ceux-ci ont été interrompus cependant, en cours de matinée, afin que tous puissent aller s'incliner aux Monuments aux Morts, où une gerbe de fleurs a été déposée.

M. Joseph Raybaud, entouré des notabilités de la commune et de ses environs, Isi Blum, secrétaire général de notre Union prit la parole pour évoquer la signification de l'anniversaire de la grande Révolution française, les idéaux de fraternité et de justice qu'elle fit jaillir sur l'univers et l'attachement des anciens combattants juifs aux nobles traditions d'humanisme du peuple français, qui à travers l'histoire, versa son sang chaque fois que les libertés et l'indépendance furent menacées. Il remercia le Maire, en terminant son allocution, pour sa sympathie agissante dans l'implantation à Levens, de la Maison de Repos ainsi que la population qui manifeste pour notre œuvre une chaleureuse compréhension.

A son tour, M. Joseph Raybaud allait dégager le sens de cette manifestation et concluait en démontrant la nécessité — aujourd'hui plus que jamais — de l'union entre tous les citoyens nés ou vivant en France.

### Le déjeuner fraternel

A midi dans la grande salle des jeux, un apéritif d'honneur était offert par le directeur, notre ami N. Sapi, qui prit la parole pour remercier les personnalités présentes.

A 13 heures, dans notre belle salle à manger, plus de soixante personnes se retrouvaient pour un déjeuner fraternel présidé par le sénateur-maire.

Du « premier » melon de la saison, jusqu'à la glace levnoise, en passant bien sûr — et chronologiquement — par le soufflé au fromage et le gigot de pré salé, pour ne citer que cela, le repas fut animé et égayé de multiples chansons en yiddish et en français.

Au nom de ses camarades en séjour de repos, M. Malvaux président du Comité des Convalescents remercia le conseil municipal de leur présence.

M. Joseph Raybaud prit la pa-

role pour rappeler le jour de l'inauguration de « Lauriers Roses » — jour pas si lointain — où s'éleva un « véritable élan de reconnaissance pour les responsables de la magnifique œuvre accomplie en terroir levnois ».

Après le banquet les jeux reprirent et se terminèrent par une remise de prix aux lauréats des différents concours. Ce fut une belle fête, dont chacun gardera un agréable souvenir.

A. ADJAMIAN, J. BAKALARZ, R. BALAY, G. BARBIER, J. BARETTA, G. BARGETON, H. BARYCHNIKOFF, S. BELISSA, B. BELLAICHE, BENARICE, J. BENEZECH, I. BERCOVICI, P. BLANCHET, C. BLUM, M. BLUMENTHAL, S. BOIESLAWSKI, E. BOTTERO, A. BOURAS, J. BOURG, M. BREGOT, N. BUCHMANN, A. BUTKOW, G. BUTLOW, L. CALVI, CAMPANA, S. CERNOGORA, A. CHABREIRON, CHAFFAR, M. CHAJER, E. CHASSOULIER, C. CHECINSKI, CHNEOUR, M. CHODER, L. COMETTI, L. CONAN, B. CONFORT, A. COUBREDET, J. COUTURIER, A. CUBY, R. CUCCI, I. CWAIGENBOCK, J. CYNOWER, J. DALBIN, DAUTRICHE, A. DEFEVER, R. DELBES, H.-L. DELEAU, H. DELIAS, P. DIAMENT, M. DOREZ, P. DUFOUR, R. DROUPY, L. DURAND, DURIEU, W. EHRLICH, M. EPSZTAJN, I. ERMAN, C. ERO, A. ESTRACHE, M. FEINDIKHT, H. FELDHANDLER, V. FISZ, F. FLAJSZAKER, R. FLOHART, M. FOLLONI, L. FRIDMAN, I. FRIDOWSKI, P. GEMINEL, J. GIPTAU, V. GLAESER, M. GLAZMAN, M. GODEVAIS, Z. GOLDBERG, S. GOLDSZTEJN, J. GOTTFARSTEIN, U. GOTHON, C. GOUPILLON, J. GRUNBERG, H. GRYSON, F. GUALANDI, A. GUILLERME, L. GULLINO, H. GUTRACH, G. HEMLED, J. HIRSCHENHAUT, E. ISOARDI, A. JERACHAMOWICZ, H. KAC, H. KARAS, S. KARPIK, M. KIKOINE, M. KIKOINE, H. KON, I. KORNBLUM, A. KUBEC, X. LAROU, L. LEDERMAN, S. LEVIN, P. LEVINIL, E. LEVY, I. IPSZYC, L. LOKIC, J. LOUIS, A. LOUMANI, A. LUBOCHINSKY, R. MACE, M. MAILLENCHET, I. MAISEL, P. MALVAUX, P. MARCHAL, G. MARTINET, G. MAYER, A. MEIER, Y. MERONE, D. MESNEAU, G. MICHAUD, M. MICHELOIS, S. MIEDZYLEWSKI, M. MILNER, J. MIRAGLIO, G. MONGNE-OLIVIER, M. MOREJNO, J. MORVAN, M. MOURAILLE, M. MOZELMAN, M. NAKACHE, G. NAMAN, NESSILI, M. OBERLANDER, B. OKRAGLIK, L. PANKOWSKI, R. PAPIN, H. PARINAUD, J. PARKIET, J. PASTERNAK, M. PAUL, A. PEJSACHOWICZ, J. PELLEGRINO, J. PENOT, J. PILEYRE, R. PLATIR, A. PLATEL, H. PLUSKWA, J. POGGIOLI, S. RADZYNSKI, J. RENNEMANN, C. RIBOLOWSKY, J. RINAUDO, A. ROTTA, S. ROTERMAN, L. ROTHER, M. ROTHBERG, R. ROUY, C. ROYAL, J. RUBIN, M. RUSTERHOLTZ, W. RYBAK, J. SABLICK, J. SAIAG, SEGUIN, D. SIMANE, T. SKELETY, C. SMADJA, S. SOKOL, J. SOMMER, M. SPARER, P. SZPITALNIK, J. TASSI, S. TENENBAUM, S. TYSZLER, A. TZELNIK, J. URJEWICZ, M. VERDERA, R. VEXRET, H. VILLEDIEU, L. VOLTZ, J. WEILL, F. WILDENBERG, D. WACHTHAUSEN, J. WAISBROT, B. WASERMAN, S. WASERSZTAJN, T. WEINER, WEINTRAUB, M. WETSZTEJN, H. WIDERMAN, A. WOLF, M. WOLINER, A. WOLKOFF, E. WOLKOWICZ, A. ZAGNOLI, N. ZAWOZNIK, I. ZELAZNEG, C. ZELAZNY, S. ZILBERMANN, A. ZYCHLINSKI, M. ZYLBERSZTEIN.

## une amitié qui ne s'émousse pas

Depuis l'ouverture des « Lauriers Roses », le 20 janvier dernier, des centaines de personnes y ont séjourné un mois ou plus.

Au cours de leur séjour un lien fraternel s'est établi entre les convalescents. Le climat agréable et doux, les conditions de vie dans cette belle maison moderne, pourvue de tout le confort, l'ambiance d'une vie collective amicale, ont rapproché ces hommes qui, hier encore ne se connaissaient pas ou bien s'ignoraient.

La plupart, ont exprimé le désir de maintenir, après leur départ de la Maison, cette grande amitié scellée à Levens. C'est ainsi que naquit spontanément parmi les convalescents, l'idée de fonder une Amicale des anciens des « Lauriers Roses », qui leur donnerait la possibilité de garder les liens établis et d'exprimer par des gestes de solidarité leur sympathie pour notre œuvre.

Notre Comité Directeur examinera avec les intéressés, les formes organisationnelles à donner à cette masse de bonne volonté qui s'offre à nous avec le désir profond de contribuer à notre effort de faire toujours mieux.

## MERCI LYON!

Nous savons que nos camarades lyonnais travaillent avec un dévouement exemplaire et se dévouent pour la cause des Anciens Combattants juifs et victimes du nazisme.

Ils viennent de le montrer une fois de plus en prélevant sur leur maigre budget 2.000 francs au profit de notre Maison de Repos.

Merci camarades lyonnais!

### Brillante réception à la Mairie

Peu après, les participants se retrouvaient, aux côtés d'une grande partie de la population, dans la salle du Cercle de l'Union républicaine, pour un vin d'honneur de l'amitié offert par la municipalité.

Au nom de notre organisation, en présence du Sénateur-Maire

## Conditions d'admission

Notre Maison est appelée à recevoir tous les malades stabilisés et convalescents munis d'un certificat médical, chez lesquels aucune évolution n'est à prévoir et dont la convalescence doit être surveillée.

Ne sont reçus que les cas ambulatoires légers, à l'exclusion des pulmonaires, des contagieux ou mentaux.

Elle est réservée aux convalescents du sexe masculin.

Après avoir rempli le questionnaire médical d'admission par le médecin traitant, et dès que la prise en charge par la Sécurité Sociale ou par le ministère des Anciens Combattants (Art. 115) sera faite et obtenue, adressez la à notre Siège, 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup>, afin que la date du départ soit fixée aux plus tôt.

Ajoutons que les bénéficiaires d'une pension d'invalidité en tant que victimes du nazisme peuvent obtenir une cure de repos à Levens.

Notre Service, qui fonctionne tous les jours de 14 h. à 18 heures, est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements concernant votre demande de séjour aux « Lauriers Roses ».



# Vive émotion après le scandaleux verdict du procès d'Auschwitz

Nous publions ici le texte de notre protestation qui a été adressée en Allemagne et reproduite par la presse pour exprimer notre indignation contre le scandaleux verdict intervenu à Francfort dans le procès des bourreaux d'Auschwitz, ainsi que d'autres protestations.

## NOTRE MOTION

Les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs fidèles à la mémoire de leurs morts tombés dans le combat contre l'hitlérisme élèvent une vigoureuse protestation contre le verdict de clémence accordé aux bourreaux nazis jugés depuis 20 mois à la Cour de Francfort.

Chacun de ces monstres tortionnaires de 6 millions de victimes, aurait mérité plus que la prison et voilà que leur crime indicible se solde par trois acquittements, de la prison à temps pour 11 autres, dont Robert Mulka, adjoint du camp d'Auschwitz et Klaus Gilewski, bras droit de Boger.

Cette sentence entrera dans l'histoire comme une des plus graves insultes à la mémoire des Morts d'Auschwitz.

## De la déclaration de M. Pierre PARAF

Président du MRAP

Il serait difficile, avant d'avoir procédé à une étude approfondie de chacun des dossiers et dans l'ignorance des attendus du jugement, de se prononcer sur les détails du verdict de Francfort. Mais on ne peut que se sentir troublé de ce que, malgré les témoignages accablants, malgré les réquisitions du Procureur, le tribunal ait cru devoir accorder à certains des inculpés des circonstances atténuantes et même acquitter certains d'entre eux. Parmi ceux qui bénéficièrent de peines légères, figurent deux anciens commandants-adjoints du camp et huit Waffen SS. Fallait-il en arriver là au terme d'un procès que l'on avait voulu spectaculaire et exemplaire ?

Au nom du souvenir de ceux qui ont été torturés et massacrés, je crois être l'interprète de tous les antiracistes, groupés autour du MRAP, en exprimant notre volonté de voir châtier, où qu'ils soient, tous les coupables dont l'impunité serait une insulte aux morts, un défi aux survivants. Notre volonté aussi de voir éliminés de toutes les administrations allemandes, où on les compterait encore par centaines, tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont été complices de ces crimes.

Notre Mouvement, qui est celui de la fidélité et de la vigilance, en combattant toutes les manifestations de racisme, en préservant ses victimes de l'indifférence et de l'oubli, a conscience de lutter efficacement pour la paix.

## «LES JUIFS» de Roger Peyrefitte alimente la propagande antisémite

La parution du livre de M. Roger Peyrefitte, « Les Juifs », a provoqué une profonde émotion dans les milieux opposés aux préjugés comme aux divisions qui ont, naguère encore, fait couler tant de sang et dont notre pays n'a que trop souffert.

Lancé avec fracas par un hebdomadaire coutumier des campagnes racistes les plus scandaleuses, cet ouvrage constitue une outrageante synthèse des thèmes et des calomnies qui se rattachent depuis longtemps à la pro-

## La protestation du CRIF

Le Conseil Représentatif des Juifs de France (C.R.I.F.), relève avec inquiétude que, malgré les témoignages accablants, malgré les réquisitions du Procureur, le Tribunal de Francfort a accordé à des inculpés des circonstances atténuantes et même acquitté certains d'entre eux. Parmi ceux qui bénéficièrent de peines légères, figurent deux anciens commandants-adjoints du Camp d'Auschwitz et huit Waffen S.S., co-responsables de la mort dans les chambres à gaz et les fours crématoires de dizaines de milliers d'innocentes victimes.

S'élève contre de telles mesures de clémence — outrage à la mémoire de six millions de juifs morts dans les camps de concentration et de millions d'autres victimes de la persécution nazie — appliquées à des criminels de guerre coupables des forfaits les plus monstrueux. Et souhaite ardemment, afin de rendre impossible le renouvellement de pareils crimes, qu'à l'occasion de l'appel interjeté, soient pris en considération le désaveu formel des idées racistes ainsi que les impératifs de la Justice et du Droit.

## La motion de L'UFAC

L'U.F.A.C. réunie en Assemblée Générale, à Paris, le 2 octobre 1965 ;

Exprime son inquiétude après les verdicts rendus par le tribunal de Francfort à l'issue du procès des criminels nazis coupables collectivement de la mort de millions d'êtres humains à Auschwitz ;

Réprouve les circonstances atténuantes et les acquittements accordés à un certain nombre d'accusés dont la culpabilité a été prouvée par d'accablants témoignages, ce qui constitue un outrage à la mémoire des victimes du plus grand génocide

enregistré par l'Histoire ;

S'élève, dans le même esprit, contre la décision prise par certains tribunaux allemands qui viennent d'abandonner toute poursuite contre le Général Lammerding, le sinistre bourreau de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, sous le prétexte qu'il n'existe contre cet officier supérieur SS aucune présomption de crime alors qu'il a été condamné à mort par contumace par le Tribunal Militaire de Bordeaux le 5 juillet 1951 ;

Réaffirme sa volonté de voir réprimer, sans aucune prescription, tous les crimes commis par des nazis contre l'humanité au cours de la deuxième guerre mondiale ;

Souhaite la reprise des travaux de l'O.N.U. concernant la création d'une Cour Internationale de Justice pénale ayant compétence pour juger les crimes contre l'humanité et l'adoption d'une convention internationale sur l'imprescriptibilité des crimes de cette nature.

## Nos peines

Les camarades de la « Judenbaracke » du Stalag III B, adressent à Mme Léon FRAUSTADT leurs sincères condoléances pour le deuil qui la frappe en la perte de son époux.

—O—

Notre Comité exprime ses condoléances émues à notre camarade ARCHENBAUD et Madame, cruellement frappés par la mort accidentelle de leur fils unique Gaby.

—O—

Nous avons appris avec émotion le décès de Michel CHABERMAN, fils de notre camarade CHABERMAN.

Que sa famille reçoive nos sincères condoléances.

—O—

Nous exprimons nos condoléances à la famille frappée par la perte de Mme CELNIK Zysla, veuve de guerre.



Vue de la Gare Montparnasse lors de la Commémoration du 21<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération de Paris.

## Condoléances

Dès que nous avons appris le décès de Mme Marcelle KAHN, l'épouse du président du Consistoire Central Israélite, nous avons adressé nos condoléances à M. Louis Kahn.

Première femme ingénieur des Mines, Mme Kahn s'était consacrée, notamment, à l'assistance technique aux pays sous-développés et aux écoles de l'Alliance Israélite Universelle.

## Une délégation du Consistoire Israélite en pèlerinage à Auschwitz

Une délégation de la Communauté religieuse, conduite par M. Jacob Kaplan, Grand-Rabbin de France, et M. Louis Kahn, Président du Consistoire Central, a effectué un pèlerinage à Auschwitz dans le cadre des célébrations du vingtième anniversaire de la défaite hitlérienne.

Le Grand-Rabbin de France a, au cours d'un entretien avec no-

tre Secrétaire général, Isi Blum, exprimé sa satisfaction de ce voyage, à la fois émouvant et bouleversant. Il s'est félicité de l'accueil chaleureux qui a été réservé à toute la délégation pendant son séjour en Pologne et a constaté, avec plaisir, les bonnes relations existant entre les communautés culturelles et les organisations culturelles juives.

A Varsovie, la délégation a visité l'Institut Historique Juif, dirigé par le Professeur Ber Mark, la Maison de l'Association Culturelle des Juifs de Pologne et, après s'être rendue au Bunker de l'Etat-Major de l'insurrection, rue Mila, elle est allée déposer une gerbe devant le Monument élevé à la gloire des insurgés du Ghetto.

Ensuite, les délégués se sont rendus à Auschwitz, et les millions de télespectateurs français et d'autres pays d'Europe ont pu suivre en direct, le 19 septembre dernier, l'émouvante émission du sinistre camp.

Nous publions en yiddish un compte rendu détaillé de cette cérémonie, ainsi que des extraits des discours prononcés par le Grand-Rabbin de France et par le Président du Consistoire Central.

Le Grand-Rabbin a tenu à préciser que c'est en parlant à Auschwitz, sur les lieux mêmes du crime monstrueux, que l'on peut exprimer les sentiments les plus valables.



De gauche à droite : MM. GUTWIRTH, A. KAPLAN (C.J.M.), G. KAHN, Jakob KAPLAN, Grand-Rabbin de France, Louis KAHN, Président du Consistoire Central, Mme Jakob KAPLAN, MM. A. de ROTCHILD, YVES LEVY, I. FINK (COJASOR), le Dr E. NEU, I. KORMAN, Marcel MYERS, FRANK-FOURTER et Gérard ISRAEL (A.I.).



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFAC



Vue d'une partie de la Salle des fêtes de la Mairie du 14<sup>e</sup> Arrondissement où se tenaient les délégués venus de toute la France pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

## L'Assemblée Générale se prononce contre l'armement atomique de l'Allemagne

L'Assemblée Générale réunie le 2 octobre 1965, à Paris.

Rappelle que l'U.F.A.C., qui s'est constamment opposée à tout réarmement de l'Allemagne sous quelque forme que ce soit, a déjà demandé l'interdiction de la mise à la disposition des deux d'Allemagne d'armes atomiques télé-guidées et de destruction massive en raison du danger que cette opération présenterait pour la sécurité et la paix ;

Considérant qu'une campagne se dessine en Allemagne pour révoquer la renonciation allemande à l'armement atomique inscrite dans le traité de Paris ;

Consciente du péril que ferait courir à la paix l'armement atomique de l'Allemagne ;

Demande au gouvernement de maintenir toutes les mesures déjà prises pour laisser l'Allemagne dans l'impossibilité matérielle et morale de perpétrer un nouveau conflit dont le monde sortirait définitivement ruiné ;

Demande également que l'U.F.A.C., dans l'intérêt général et dans celui de l'Allemagne elle-même, développe les contacts les plus étroits avec les Associations démocratiques d'anciens combattants afin qu'avec leur coopération, les problèmes allemands apparaissent ne pouvoir être résolus que par des voies pacifiques.

NOTRE CAMARADE  
HERSCOVIC  
A L'HONNEUR



C'est avec plaisir que nous annonçons l'attribution de la Médaille Militaire à notre camarade HERSCOVIC publié dans le J.O. du 3-8165.

HERSCOVIC qui appartenait au 21<sup>e</sup> RMVE a été blessé dans les Ardennes en juin 1940.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

### LE NOUVEAU BUREAU DE L'U.F.A.C.

L'Union française des associations de combattants vient de désigner son nouveau bureau :

Président : M. Paul Manet ; vice-présidents : MM. Etienne HOUVEAU (Fédération des amputés), Decousus (Semaine du combattant), Georges MOREL (Union fédérale des combattants), Grasseau (U.N.C.), Lucibello (A.R.A.C.) ; secrétaire général : M. Cast ; secrétaires généraux adjoints : Samuel, le R.P. Ferrand, M. Fournier-Bocquet.

## Exposition à Paris sur le système concentrationnaire nazi

Une exposition sur le « Système concentrationnaire nazi » se tient à la salle Charlemagne de l'Hôtel des Invalides jusqu'au 31 décembre 1965.

Cette exposition est organisée dans le cadre des manifestations pour le XX<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps de concentration, par le Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, sous la direction de M. Henri Michel.

Par des photographies, des objets, des cartes, des documents manuscrits et imprimés, des graphiques, des textes, sont successivement montrés ;

— la naissance du nazisme en Allemagne et l'extension de l'Allemagne nazie entre 1936 et 1939 ;

— l'occupation de la France, la Résistance et les tortures subies par les Résistants du fait de la Gestapo ;

— le sort des Juifs humiliés, spoliés et déportés ;

— les prisons et les camps d'internement en France pour les Juifs et pour les Résistants ;

— les convois vers les camps de concentration ;

— la vie quotidienne dans le camp (appels, promiscuité, nourriture) ;

— la « Société concentrationnaire » ;

— le travail dans les camps de concentration et au service de l'industrie de guerre allemande ;

— la maladie et la mort (chambres à gaz et fours crématoires) ;

— la Résistance et la vie spirituelle dans les camps de concentration ;

— la Libération et le retour des survivants.

Sont particulièrement à signaler :

— une collection de journaux rédigés dans les prisons et les camps en France ;

— un poteau d'exécution ;

— des photographies formant une séquence d'une exécution de Résistants ;

— des cartes des internements et de la déportation dans plusieurs départements ;

— une carte des prisons et des camps en France ;

— une carte des 14 grands camps de concentration et de leurs kommandos couvrant toute l'Europe occupée ;

— des dessins réalisés dans les camps ;

— des objets et des détroques ramenés par les survivants, etc...

### RECEPTION A LYON en l'honneur d'A. Gittler

Le 12 juillet dernier, un vin d'honneur a été offert à la Maison Communautaire de Lyon à l'occasion de la remise de la Médaille Militaire au Président de notre section lyonnaise A. GITTIER.

Cette brillante réception, organisée par le Comité local des Anciens Combattants juifs, a connu un grand succès.

Tout le monde a félicité le récipiendaire lui a souhaité une bonne santé et de poursuivre longtemps encore son inlassable activité qu'il consacre à la cause des anciens combattants et des victimes du nazisme.

## UN LIVRE POSTHUME de GASTON LAROCHE

«On les nommait des étrangers»

Les Editeurs Réunis viennent d'éditer un livre posthume de Gaston Laroche.

Ce livre est le premier qui donne un tableau d'ensemble de la participation des combattants immigrés à la Résistance française (groupe Manouchian, clandestins italiens, polonais, espagnols, juifs, arméniens, russes et soviétiques, hongrois, grecs, tchécoslovaques, roumains, allemands, autrichiens, bulgares, yougoslaves, portugais, albanais).

Ces pages sont précédées par l'Affiche rouge d'Aragon et Léon d'Eluard.

Gaston Laroche est né en 1902 dans une famille ouvrière russe. Son père était manœuvre. Lui-même était le dernier de six enfants, et il avait deux ans quand ses parents s'installèrent à Paris. Il débuta comme ouvrier-ajusteur à la Compagnie des Omnibus Parisiens.

Quand la France fut envahie en 1940, ce qu'il avait à faire lui apparut clairement : résister. Il fut parmi les premiers. Ses connaissances des langues étrangères (russe, allemand, espagnol et anglais) le désignèrent pour faire partie des organismes centraux de la Main-d'Œuvre Immigrée (M.O.I.) et il dirigea le combat des immigrés en France contre l'occupant.

Colonel, Chevalier de la Légion d'honneur, cité à l'ordre du corps d'Armée, Croix de guerre avec étoile de vermeil, animateur du Centre d'Action et de Défense des Immigrés (C.A.D.I.) dans la clandestinité et après la Libération, Gaston LAROCHE déploie une intense activité pour mobiliser les immigrés dans l'effort de guerre et ensuite pour la reconstruction de la France.

Secrétaire général de l'Union Fédérale des Groupements d'Anciens

Engagés Volontaires et Résistants d'Origine Etrangère (U.G.E.V.R.E.), il se rend en Union Soviétique pour y commémorer le vingtième anniversaire de l'insurrection de Paris. Il mettait la dernière main à ce livre lorsque, terrassé par une crise cardiaque, il mourut à Moscou le 3 septembre 1964, entouré de sa femme et de ses camarades de la Résistance, français et soviétiques.

Les anciens combattants juifs ont beaucoup estimé G. Laroche et apprécié son inlassable activité pour la cause du mouvement a. c. et surtout pour celle des engagés volontaires et résistants d'origine étrangère.

C'est pourquoi ils seront nombreux à vouloir enrichir leur bibliothèque par ce volume qui retrace l'épopée des anciens combattants d'origine étrangère.

Une soirée consacrée à la mémoire de Laroche est prévue, où des personnalités de la Résistance en exaltant son attitude courageuse pendant la guerre feront l'historique de la participation massive des immigrés dans la lutte héroïque du peuple français contre l'occupant.

Nos camarades viendront nombreux à cette soirée.

(1) Les Editeurs Réunis (486 pages, 30 frs).

### NOS VŒUX

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade, membre du Comité directeur, CZARNY et à sa femme, à l'occasion du mariage de leur fille

Jeanine,  
avec M. Claude SIMON.

—o—

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Mme SZTABOWICZ, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille

SABINE.

—o—

Nous adressons nos vives félicitations à notre camarade PIKORSKI et à Madame, à l'occasion du mariage de leur fille

Suzanne  
avec M. Alain RAUCHVARGER.

Meilleurs vœux au jeune couple.

—o—

Toutes nos félicitations à notre camarade COGOS et Mme, pour le mariage de leur fille

Colette, avec M. Jean WETZER.

Avec nos meilleurs vœux.

—o—

Notre Comité exprime ses meilleurs vœux à notre ami SZEJNBAUM, et à son épouse, pour le mariage de leur fille

Laurence,  
avec M. Jacques FAJNER.

—o—

Chaleureuses félicitations à notre amie, Mme ROZEN, à l'occasion de la naissance de sa petite-fille

NATHALIE.

—o—

A notre camarade Max GLICENSTEIN et Madame, de Saint-Quentin, nos vœux les plus chaleureux et nos sincères félicitations à l'occasion de la naissance de leur petit-fils

Patrie KALECHMAN.

—o—

Nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme Jacques KWIAT à l'occasion du mariage de leur fils Edmond,

avec Mlle Liliane PIVRON.



Octobre 1965 p. 5

# LES NUMEROS GAGNANTS DE NOTRE TOMBOLA

Au cours de la soirée du 30 juin, Salle de l'Entrepôt, il a été procédé au tirage public de notre tombola annuelle.

Nous publions ici la liste des numéros gagnants. Les lots qui ne seront pas retirés avant le 30 novembre 1965, resteront à la disposition de notre Union au profit de ses œuvres sociales.

- 02.912 un voyage en Israël
- 00.259 un voyage aux U.S.A.
- 14.973 un voyage à Levens
- 21.231 un voyage à Levens
- 26.897 un téléviseur
- 08.514 un tourne-disques
- 22.228 un tourne-disques
- 23.351 un album de Chil Aron
- 10.573 un transistor
- 05.299 un transistor
- 08.316 un transistor
- Les numéros 12.780, 03.321 et 26.706 gagnent un rasoir électrique.
- Les numéros 10.764 et 13.105 gagnent un appareil photo.
- Les numéros 24.986, 11.724, 07.860, 06.309, 23.049, 5.400, 26.426, 03.035, 16.603, 12.003 gagnent un moulin à café électrique.
- Tous les numéros se terminant par 891 gagnent une montre-bracelet.
- Tous les numéros se terminant par 958 gagnent un parfum.
- Tous les numéros se terminant par 201 gagnent un livre.

Réservez la date du 9 Novembre 1965 pour assister à la Soirée d'Hommage à Gaston LAROCHE

# VOYAGE pour les Anciens P. G.

Supposant que certains de nos camarades pourraient être intéressés par un voyage sur les lieux de leur captivité nous reproduisons ici le communiqué paru, dans le dernier numéro du « Journal des orphelins de guerre ».

S'il n'est pas encore possible de fixer un prix forfaitaire, celui-ci se situera vraisemblablement entre 560 et 650 F par participant avec conditions particulières pour familles d'au moins 4 personnes, enfants de moins de 18 ans, veuves, orphelins, etc... Le supplément pour Varsovie étant de 100 à 200 F suivant le mode de locomotion utilisé (fer, route ou avion).

Déjà en 1962 notre camarade M.R. BERGE avait réussi à organiser un voyage du souvenir dans les lieux où étaient autrefois situés le Stalag III et ses Commandos et ceci avec un très grand succès. L'an prochain, probablement au début du mois d'août, un nouveau voyage est en préparation, il durera une douzaine de jours, les conditions en seront aussi modestes que possible. Visite des deux Berlin et circuit dans les ex-Commandos. Un maximum de liberté sera accordé pour que chacun puisse se rendre dans les endroits où il a « séjourné » entre 1940 et 1945. Des circuits au-delà de l'Oder seront mis sur pied au départ de Poznan — ex-Posen — ou de Francfort-sur-Oder.

Les anciens P.G. et les familles intéressées peuvent se mettre dès maintenant en rapport avec M.R. BERGE, 16, rue Colbert, à Saumur (Maine-et-Loire), dans le but de remplir un questionnaire qui leur sera adressé sans aucun engagement de leur part (timbre pour réponse S.V.P.). Nous ne saurions trop engager nos lecteurs et amis à envisager un tel voyage pèlerinage qui ne peut qu'être utile à la compréhension entre les Peuples et à la Paix. Ils en rapporteront en même temps de précieux souvenirs.

« Le Journal des Orphelins de Guerre »

# Nos camarades EKMAN et FOGEL ont soixante ans

Nos camarades, membres du Comité directeur, EKMAN et FOGEL viennent d'avoir 60 ans. Au cours de la réunion plénière du Comité, le 21 septembre dernier, cet événement a été fêté par un vin

d'honneur. Notre Président, le Dr Danowski, rendit hommage à leur dévouement et leur souhaita bonne santé et longue vie au service des Anciens Combattants juifs et victimes du nazisme.

**WEXNER NOUS ÉCRIT**  
Je tiens à féliciter sincèrement tous ceux qui — surmontant toutes les difficultés qui devaient être nombreuses — ont conçu et réalisé cette maison-modèle, qui s'insère si parfaitement au site et offre à tous ceux qui y font un séjour tout ce qui peut embellir leur vie et leur redonner la santé. Je suis très content d'avoir eu l'occasion d'effectuer cette visite des « Lauriers Roses ».

**INDEMNITES POUR LES SPOLIES**  
Comme on le sait déjà, la forclusion est levée pour ceux qui n'avaient pas fait de demande d'indemnisation pour les meubles spoliés par les allemands. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 22 mai 1966, dernier délai. Une permanence à cet effet est ouvert à nos bureaux les lundi et vendredi de 14 h. à 18 heures.

# La Retraite anticipée pour les prisonniers de guerre

Nous avons salué comme une première victoire le droit à la retraite à 60 ans accordé à tous les titulaires de la carte de Déporté ou d'Interné soumis au régime général de la Sécurité Sociale.

le patronat pour un reclassement dans des emplois moins pénibles. Le plus souvent, c'est le licenciement impitoyable, et pour retrouver de l'emploi à 50 ans passés...

Dans l'ordre, c'est nous les P.G. qui venons immédiatement après. Ce problème, relié étroitement à celui de la suppression du délai de présomption d'origine, prend une tragique acuité avec les années qui passent. De plus en plus fréquemment, nous apprenons le décès de camarades avant qu'ils aient atteint la soixantaine. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas des pensionnés ou, s'ils ont été reconnus, c'est à titre documentaire.

Ce sont ces considérations, entre autres, qui ont inspiré les termes de la lettre que le secrétariat de l'Association a adressée au président du Conseil d'administration de la Caisse primaire centrale de Sécurité Sociale de la Région Parisienne. Copie en sera faite à destination des représentants des principales centrales syndicales au sein de ce Conseil d'administration.

Encore avec plus de fréquence, nous avons à connaître des cas de camarades qui, la cinquantaine passée, ne peuvent plus suivre les cadences imposées dans la production. Le fait d'avoir connu les rigueurs de la captivité cinq ans durant n'est pas un argument retenu par

Nous sommes persuadés que nos militants s'en serviront pour, qu'à l'exemple de nos camarades de Levallois, les assemblées élues par eux soient saisies et prennent position en faveur de cette revendication devenue primordiale.

M. GRINBERG (Le Front des Barbelés)

# VINGT ANS APRÈS Rencontre des Anciens du Stalag XVIII C

Les anciens prisonniers juifs du stalag XVIII C (Mark-Pongau) se sont retrouvés dans un restaurant de la Forêt-du-Lys à Chantilly, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps.

à Saumur, à Mark-Pongau, à Salzbourg et dans la région.

La réunion, organisée par Albert Najman et Simon Baumbach, groupait une cinquantaine d'anciens prisonniers de ce camp venus de Paris, de province et même de l'étranger. L'ambiance était cordiale et fraternelle.

Tous les camarades par leurs interventions ont montré qu'ils n'oubliaient pas les heures passées dans la peine, l'éloignement et le travail harassant des kommandos. Leur bonne humeur manifestait leur volonté de rester fidèles au souvenir de leurs disparus et au châtiment des coupables nazis.

Au cours du repas, un des anciens prisonniers, Roger Berg, rappela des souvenirs amers ou plus gais des cinq années passées par les anciens combattants, dont beaucoup d'engagés volontaires à Trèves, puis à Amboise,

La réunion se prolongea toute l'après-midi et les participants se promirent bien de se revoir... tous les vingt ans.

Pour les prochaines rencontres du stalag XVIII C, s'adresser à Albert Najman et Simon Zylberg aux bons soins de « Notre Volonté ».

R. B.

# Nouvelle Liste de Dons

Nous publions aujourd'hui une nouvelle liste de dons versés spontanément par nos camarades et amis à titre de reconnaissance pour notre action en faveur des Anciens Combattants et Victimes du nazisme.

|                    |            |
|--------------------|------------|
| KALMAN             | 50         |
| KLEIN              | 150        |
| LEWIN              | 100        |
| LEWKOWICZ          | 2.500      |
| MANDELBLIT         | 300        |
| MICMACHER          | 1.000      |
| POTCHTOVOK         | 50         |
| REICH Bruno        | 400        |
| ROSENTHAL          | 100        |
| SANCHIS Fernand    | 500        |
| SATIEL             | 150        |
| SIEDLECKI          | 150        |
| SPITZBERG          | 180        |
| STAMFATER          | 100        |
| SZEJNBAUM          | 50         |
| SOSIEWICZ (Canada) | 10 dollars |
| SUSSER             | 1.000      |
| SZEROKOSC          | 100        |
| WEINER             | 200        |
| WEXNER             | 1.000      |
| ZWANG              | 500        |

|            |       |
|------------|-------|
| ASENKAT    | 400   |
| BERCOVITCH | 1.000 |
| COIN       | 200   |
| DAJEZ      | 300   |
| Mme DAUM   | 500   |
| DRUMEWLIZ  | 100   |
| ERLICH     | 300   |
| FOUKS      | 500   |
| FRYDMAN    | 500   |
| GLOUZMAN   | 250   |
| GROSS      | 100   |
| GRUSKA     | 500   |
| HERZ       | 500   |
| JAMPOLSKI  | 200   |

NE CHERCHEZ PAS UN AUTRE ORCHESTRE  
LE CHANTEUR - COMPOSITEUR - ANIMATEUR ANCIEN DEPORTE ET COMBATTANT

# JIMMY GOLDSTEIN

VOUS PROPOSE POUR VOS NOCES - BANQUETS - BAR-MITZWA - SOCIETE.  
SON ORCHESTRE FOLKLORE IDYSH, ISRAELIEN TOUTES DANSES MODERNES  
SUCCES ASSURES CENT POUR CENT CONDITIONS IMBATTABLES  
PRIX SPECIAUX POUR ANCIENS DEPORTES ET COMBATTANTS  
PREND LES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER  
BUREAU ORGANISATION: 4. rue Chaptal - PARIS-9<sup>e</sup> Tél. PIG. 28.83

LE 24 DECEMBRE 1965, AU PALAIS D'ORSAY vous serez nombreux AU 21<sup>e</sup> GRAND BAL DE NUIT DE NOTRE UNION



# TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS

au 1<sup>er</sup> Octobre 1965

## INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

| Degrés d'invalidité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Pensions principales | Allocations aux Grands Invalides |          |              |          | Statut des G. M. Art.36 ou 37 | Total (*) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------|----------|--------------|----------|-------------------------------|-----------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                      | Numéros 1-2-3-4                  | N° 5     | N° 5 bis (1) | N° 6     |                               |           |
| 85 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 609,19               | 216,00                           |          |              |          | »                             | 825,19    |
| 85 % avec statut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | »                    | 108,00                           |          |              |          | 337,50                        | 1.054,69  |
| 90 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 621,00               | 259,88                           |          |              |          | »                             | 880,88    |
| 90 % avec statut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | »                    | 129,94                           |          |              |          | 506,25                        | 1.257,19  |
| 95 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 624,38               | 344,25                           |          |              |          | »                             | 968,63    |
| 95 % avec statut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | »                    | 172,13                           |          |              |          | 675,00                        | 1.471,50  |
| 100 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 627,75               | 432,00                           |          |              |          | »                             | 1.059,75  |
| 100 % avec statut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | »                    | 216,00                           |          |              |          | 843,75                        | 1.687,50  |
| 100 % + art. 16 (surpension). A partir de cette ligne les montants sont établis avec le statut G. M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.                                                                                               |                      |                                  |          |              |          |                               |           |
| 100 % + 1 degré                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 654,75               |                                  | 911,25   |              |          | 356,07                        | 1.922,07  |
| 100 % + 2 degrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 681,75               |                                  | 916,32   |              |          | 393,19                        | 1.991,25  |
| 100 % + 3 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 708,75               |                                  | 921,38   |              |          | 430,32                        | 2.060,44  |
| 100 % + 4 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 735,75               |                                  | 926,44   |              |          | 467,44                        | 2.129,63  |
| 100 % + 5 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 762,75               |                                  | 931,50   |              |          | 504,57                        | 2.198,82  |
| 100 % + 6 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 789,75               |                                  | 936,57   |              |          | 541,69                        | 2.268,00  |
| 100 % + 7 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 816,75               |                                  | 941,63   |              |          | 578,82                        | 2.337,19  |
| 100 % + 8 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 843,75               |                                  | 946,69   |              |          | 615,94                        | 2.406,38  |
| 100 % + 9 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 870,75               |                                  | 951,75   |              |          | 653,07                        | 2.475,57  |
| 100 % + 10 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 897,75               |                                  | 956,82   |              |          | 690,19                        | 2.544,75  |
| Par degré en plus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 27,00                |                                  | 5,07     |              |          | 37,13                         | »         |
| 100 % + art. 18 (tierce personne)                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                      |                                  |          |              |          |                               |           |
| 160 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 784,69               |                                  | 2.316,94 |              |          | 592,32                        | 3.693,94  |
| 100 % + art. 16 (surpension) + art. 18 (tierce personne)                                                                                                                                                                                                                                                                               |                      |                                  |          |              |          |                               |           |
| 100 % + 1 degré                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 818,44               |                                  | 84,38    |              |          | 642,94                        | 3.862,69  |
| 100 % + 2 degrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 852,19               |                                  | 168,75   |              |          | 659,82                        | 3.997,69  |
| 100 % + 3 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 885,94               |                                  | 253,13   |              |          | 676,69                        | 4.132,69  |
| 100 % + 4 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 919,69               |                                  | 337,50   |              |          | 693,57                        | 4.267,69  |
| 100 % + 5 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 953,44               |                                  | 421,88   |              |          | 710,44                        | 4.402,69  |
| 100 % + 6 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 987,19               |                                  | 506,25   |              |          | 727,32                        | 4.537,69  |
| 100 % + 7 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1.020,94             |                                  | 590,63   |              |          | 744,19                        | 4.672,69  |
| 100 % + 8 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1.054,69             |                                  | 675,00   |              |          | 761,07                        | 4.807,69  |
| 100 % + 9 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1.088,44             |                                  | 759,38   |              |          | 777,94                        | 4.942,69  |
| 100 % + 10 —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 1.122,19             |                                  | 843,75   |              |          | 794,82                        | 5.077,69  |
| Par degré en plus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 33,75                |                                  | 84,38    |              |          | 16,88                         | —         |
| (1) Sans changement, sauf pour les aveugles, bi-amputés, paraplégiques : 2.470,50                                                                                                                                                                                                                                                      |                      |                                  |          |              |          |                               |           |
| 100 % + art. 16 + double art. 18 (total avec 5 bis minimum)                                                                                                                                                                                                                                                                            |                      |                                  |          |              |          |                               |           |
| Cas avec 9 degrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1.741,50             |                                  | 2.316,94 |              | 2.109,38 | 1.014,53                      | 7.182,34  |
| Cas avec 10 degrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 1.795,50             |                                  | »        |              | »        | »                             | 7.236,34  |
| Par degré en plus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 54,00                |                                  | —        |              | 84,38    | 16,88                         | —         |
| (*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4. |                      |                                  |          |              |          |                               |           |

## MAJORATIONS POUR ENFANTS

Aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

| TAUX |       |
|------|-------|
| 10 % | 8,95  |
| 15 % | 13,34 |
| 20 % | 17,72 |
| 25 % | 22,28 |
| 30 % | 30,04 |
| 35 % | 35,10 |
| 40 % | 40,00 |
| 45 % | 45,06 |
| 50 % | 49,79 |
| 55 % | 54,85 |
| 60 % | 59,91 |
| 65 % | 64,97 |
| 70 % | 70,04 |
| 75 % | 75,10 |
| 80 % | 80,16 |

Ces majorations ne se cumulent pas avec les Allocations familiales.

## PENSIONS DE 10 A 80 %

| INVALIDITE |        |
|------------|--------|
| 10 %       | 70,88  |
| 15 %       | 106,32 |
| 20 %       | 141,75 |
| 25 %       | 177,19 |
| 30 %       | 239,63 |
| 35 %       | 280,13 |
| 40 %       | 318,94 |
| 45 %       | 359,44 |
| 50 %       | 398,25 |
| 55 %       | 438,75 |
| 60 %       | 497,25 |
| 65 %       | 519,75 |
| 70 %       | 560,25 |
| 75 %       | 600,75 |
| 80 %       | 641,25 |

## VEUVES (1)

|                                                                             |          |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------|
| Normal                                                                      | 761,91   |
| Réversion                                                                   | 507,94   |
| Spécial                                                                     | 1.015,88 |
| Majoration pour les bénéficiaires de l'article L. 52/2 du Code des pensions | 236,25   |

(1) Ou orphelins de père ou de mère touchant la pension au lieu et place de l'auteur pensionné

## ASCENDANTS

|                                                                             | avant 65 ans | à partir de 65 ans |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------|
| Pension entière                                                             | 337,50       | 371,25             |
| Demi-pension                                                                | 168,75       | 185,63             |
| Pension pour ascendants dont un de 65 ans au moins et un n'ayant pas 65 ans |              | 354,38             |
| Majoration pour enfant décédé en sus                                        |              | 67,50              |

# REDUCTION SUR LES TARIFS DE TRANSPORTS AERIENS

Les Compagnies aériennes membres de l'Association des transporteurs aériens de la zone « Franc » ont décidé par résolution n° 237 D du 15 janvier 1965, d'unifier au taux de 50 % la réduction de tarif consentie sur le billet aller simple aux grands invalides de guerre.

La réponse à la question 1074 de notre « Guide Pratique » doit donc être remplacée provisoirement par les indications suivantes tout en tenant compte que la liste des Compagnies aériennes énumérées reste valable.

I. — Cette réduction de 50 % sur le tarif normal aller simple

est désormais accordée aux :

— Grands invalides de guerre bénéficiant de l'article 18 du Code des Pensions d'invalidité et des victimes de la guerre sur présentation de la carte à « double barre bleue » en croix de Saint-André.

— Guides accompagnant les grands invalides de guerre munis de la carte à « double barre bleue » en croix de Saint-André.

— Grands invalides de guerre pensionnés à 85 % et plus, sur présentation :  
« soit de la carte d'invalidité à « double barre rouge » ;  
« soit de la carte d'invalidité à « simple barre rouge », accom-

pagnée de l'une des pièces justificatives suivantes ;

a) Carte blanche de pensionnés à 100 % délivrée par les directions interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre.

b) Titre de pension militaire d'invalidité sous la forme : soit d'un « brevet d'inscription » délivré par le Ministère des anciens combattants et victimes de guerre ; soit d'un « brevet de pension militaire d'invalidité » délivré par les Directions interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre.

c) Brevet d'allocation provi-

soire d'attente remis aux intéressés lorsque certains obstacles s'opposent à la liquidation de la pension dans l'immédiat.

d) Certificat modèle 15 délivré par les Centres de réforme et constituant la seule pièce justificative de l'invalidité des mutilés tant qu'un des titres énumérés aux b) c) ci-dessus ne leur a pas été remis.

II. — Le numéro de la carte d'invalidité, la date et le lieu de délivrance doivent être portés sur le billet de passage sous le nom du passager.

III. — Ces réductions ne sont cumulables avec aucune autre réduction.

ce  
que

VOUS  
devez  
savoir

Cette plaque peut permettre d'obtenir l'indulgence de la police, notamment en matière de stationnement.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour pouvoir prétendre à la plaque G.I.G. : Etre pensionné à 85 % au moins, posséder la double barre avec la mention « station debout pénible » et la vignette gratis.

Pour obtenir ces plaques, il faut fournir les photocopies ou copies conformes des documents suivants : titre de pension ou autre pièce officielle justifiant d'un taux minimum de 85 % d'invalidité, carte d'invalidité à double barre rouge avec la mention « station debout pénible », carte grise et vignette gratis.

## Questions écrites

SUR LE DROIT A PENSION  
DES AYANTS-CAUSE DES VICTIMES  
CIVILES D'ORIGINE ETRANGERE

M. TOURNE expose  
à M. le Ministre des Anciens  
Combattants et Victimes de  
Guerre

que, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, il apparaît que le droit à pension des ayants cause des victimes civiles d'origine étrangère doit être reconnu lorsque la nationalité française a été acquise antérieurement à la demande de pension de veuve, d'orphelin ou d'ascendant (arrêt BOU du 12 février 1962 concernant une pension d'ascendant et arrêt PICANONFSKI du 22 avril 1964 relatif à une pension d'orphelin et dont les considérants pourraient s'appliquer à une pension de veuve).

L'ouvrage édité par le ministre et intitulé « Les anciens combattants, les victimes de guerre dans la paix » fait d'ailleurs référence à cette jurisprudence.

Cependant des décisions de rejet sont fréquemment rendues pour le seul motif que l'ayant cause n'avait pas la nationalité française au moment du fait dommageable.

Dans ces conditions, IL LUI DEMANDE quelles mesures il entend prendre pour que la jurisprudence précitée soit effectivement appliquée (révision générale ou recours gracieux pour les dossiers rejetés à tort).

Directeur : I. Cleitman

Impr. Abécé,

21, rue Juliette-Dodu - Paris



# אונזער ווילן

אדגאן בון בארשאנד בון די געו. יידישע פראג-קעמפער

## ווי האלט עס מיט דער איינהייט?

דידאזיקע באגעגעניש איז געקור מען אלס רעזולטאט פון אונזערע אומדערמילעכע באמיראנגען. יונט יארן, צוריקצושטעלן די איינהייט אין די רייען פון די יידישע געוועזענע פראג-קעמפער.

מיר פארעפנטלעכן היינט דעם בריוו-אויסטויש, וועלכער איז פאר געקומען נאכן צוזאמענטרעף.

אונזער בריוו ראטירט פון 21 יוני

„אונזער דעלעגאציע, וועלכע האט זיך געטראפן מיט איינערער דעם 8טן יוני, אין קאפע מאדריד, האט אפגעגעבן א באריכט אונזער ביורא אויף איר זיצונג פון 15טן יוני, וועגן דער זיצונג.

„אונזער אנפירונג האט פארצייט כנסט מיט צופרידנקייט, אז די דיסט קוסיע איז פארגעקומען אין א זייער פריינטלעכער אטמאספער און האט באשטעטיקט דעם באשלוס וועגן א נייעם צוזאמענטרעף כדי פארצוועצן די דיסקוסיע נוגע דער איינהייט צווישן אונזערע ארגאניזאציעס.

„ווי נאר מיר וועלן באקומען איינער ענטפער וועלן מיר זיך פאר שטענדיק וועגן דער דאטע פון ניי עס צוזאמענטרעף.

דער בריוו פון 20טן יולי ראטירט פון 20טן יולי

„מיר באשטעטיקן דאס באקומען פון איינער בריוו פון 21טן יוני און מיר האבן דעם כבוד אייך צו איינער פארמירן אז אונזער קאמיטעט האט

(סוף אויף זייט 2)

אין דעם לעצטן נומער פון „אונזער ווילן“ האבן מיר אינפארמירט אונזערע ליינער וועגן ערשטן צור זאמענטרעף, וועלכער איז פארגעקור מען צווישן אונזערע פארשטייער די פארשטייער פון דער קאמבא-טאנטן „ארגאניזאציע, רי סען-לא-זאר.

## ”מען האט זי גערופן אויסלענדער”

(א בוך בון גאסטאן לאראש וועגן דעם אנטײל

בון די איינגעוואנדערטע אין דער ווידערשטאנד-באוועגונג)

געוויסן וועגן אט די סאלדאטן אן מנדירן, אט די באשיידענע מענטשן, וועלכע מען האט גערופן אויסלענדער, דער, אבער וואס זיינען געווען דער רוקנבין און דער אינטערגאלער טייל פון דער פראנצויזישער ווידער-שטאנד-באוועגונג.

זאל יעדער יידישער קאמבאטאנט ליינענען מיט אינטערעס דאס בוך, וועגן וועלכן עס איז דא אזוי פיל גוטס צו זאגן, אבער לידער דער לויבט אונדז נישט זיך לענגער אויף דעם זיך אפצושטעלן צוליבן מאנ-געל אין פלאץ.

מ. שוסטער

אט פארוואס ווען מען בלעטערט אדורך זיין וואגיק און פירעכטיק בוך, אזוי ריין אילוסטרירט מיט פאקטן — און ציפערן וועגן די טאגטעג-לעכע אקטן פון די אימיגרירטע קעגן די היטלעריסטן, איבערציגט מען זיך באלד וויפל קאלאסאלע ארבעט גאסטאן לאראש האט מיט אזא ליב-שאפט געווידמעט דעם דאזיקן אזוי וויכטיקן געשיכטלעכן ווערק.

נישט אומזיסט ליינענט זיך דאס בוך פון קנאפע 500 זייטן אזוי לייכט ווי א ראמאן, ווייל פון יעדן בלעטל ווייטט מיט ליבשאפט צו אט די פאר-פאלגטע און רומפולע העלדן, ווייל יעדעס בלעטל רעדט צום הארץ און

א דאנק זיין איבערגעגעבנקייט צו אלץ וואס ער נעמט זיך אונטער, זיינע פעאיקייטן, זיין ערלעכקייט און זיין באהערשן מערערע שפראכן ארבעט ער מיט א לענגערע צייט אין די אינטערנאציאנאלע ארבעטער-ארגאניזמען און רייזט ארום אין פיל לענדער.



מאטליז-לאראש האט בעת דער אקופאציע געשפילט זייער א וויכטיקע ראל אין דער ווידערשטאנד-באוועגונג בראש פון די אימיגרירטע ער האט נעמלעך אנגעפירט מיט טויזנטער אימיגרירטע פון פוילן, רומעניע, אונגארן, פון די באלטישע לענדער, פון גריכנלאנד, יוגאסלאוויע, בול-גאריע, מיט די אנטלאפענע סאווע-טישע קריגס-געפאנגענע ארמענער און יידן, וואס האבן ארויסגעגעבן די העראישע גרופע מאנקיאן-בא-שטאוו-ריימאן.

צי איז דען א ווונדער, וואס לא-ראש האט אין זיין ניי-בוך ארויס-געבראכט די העראישע עפאפייע פון אט די רומפולע העלדן, וועלכע האבן דערלאנגט, מיט זייערע טאג-טעגלעכע אטענטאטן און אקציעס, שווערע קלעפ די היטלעריסטן און אינאקופירטן פראנקרייך. ער האט א באזונדערס גרויס פארדינסט, וואס ער האט אין דאזיקן בוך טרייט אפ געשיגלט דעם אנטיל פון די יידי-שע העלדן און זייער בכבודיק ארט אין דעם פראנצויזישן ווידערשטאנד-קאמף.

גאסטאן לאראש האט דערגרייכט דעם ראנג פון קאלאנעל אין דער פט"פ און איז נאכן קריג אויסגע-צייכנט געווארן פאר זיינע פארדינ-סטן מיטן „ערלעגיאן“ און אנדערע ווערטפולע אויסצייכענונגען.

די אנגעווארפענע נישט פולקאמע ביאגראפישע שטריכן ווארפן בלויז טיילווייז א ליכט אויף דער פער-זענלעכקייט, וואס עס האט מיט זיך פארגעשטעלט גאסטאן לאראש, וועל-כער האט ביז זיין לעצטן אטעם-צוג געקעמפט מיט דער פען און ווארט פאר די רעכט פון די אימי-גרייטע, פאר די געוועזענע קאמ-באטאנטן, ווי פאר דער פעלקער-פריינטשאפט און ברודערלעכקייט צווישן מענטשן.

די געוועזענע יידישע קאמבא-טאנטן, וועלן זיכער אויפנעמען מיט פיל אויפמערקזאמקייט דאס ניי-דער-שינענע בוך אין פארלאג „לעזערדי-טער-ראוני“, מען האט זיי גערופן אויסלענדער פון זייער קאמפס חבר, גאסטאן לאראש, וואס איז פרייטיק געשטארבן מיט א יאר צוריק.

ווער האט נישט געקענט דעם אי-בערגעגעבענעם דינאמישן און דעם שטענדיקן אזוי פריינטלעכן, גאסטאן לאראש, וועלכער האט במשך פון לאנגע יארן זיך געווידמעט דעם קאמף פאר די רעכט פון די איי-געוואנדערטע אין פראנקרייך, דער-רונטער די יידישע אימיגראציע.

ער האט זיך באזונדערס באקאנט געמאכט אלס הויפט-גרינדער פון „אוזשעוור“ וועמענס אקטיווער פיר-רער ער איז פארבליבן ביז ער איז שווער קראנק געווארן.

דאס בוך „מען האט זיי גערופן אויסלענדער“ און וואס האט אלס אונטער-טיטל „די אימיגראציע אין דער רעזיסטאנס“, איז פאקטיש די פריינד פון זיין אזוי ריין און איי-טענסיוו לעבן אין דינסט פון די אי-מיגרירטע.

אלס גענעראל-סעקרעטאר פון „קא-די“ (אקציע-צענטער צו פארטיידיקן די אימיגרירטע) האט ער געפירט א פערמאנענטן קאמף קעגן קסע-נאפאביע, אנטיסעמיטיזם, רעאקציע און פאשיזם.

גאסטאן לאראש, איז אויך געווען די נשמה פון „ספראי“ (פראנצויזישער קאמיטעט צו פארטיידיקן די נאטור-ראליזירטע), א הייסער פארטיידי-קער פון די געוועזענע קאמבאטאנטן פון אויסלענדישן אפשטאם, האט נישט איין יידישער נאטוראליזירטער אים צו פארדאנקן די שנעלע און ווירקזאמע אינטערווענצן.

### ווער איז געווען גאסטאן לאראש

גאסטאן לאראש לויט זיין אמתן נאמען באריס מאטליז, איז געקומען קיין פראנקרייך אין דער עלטער פון צוויי יאר, געבוירן אין 1902 אין א יידישער פאמיליע אין רוסלאנד, בא-זעצט ער זיך מיט זיינע עלטערן אין 3טן אראדיסמאן אין פאריז, ווו באריס האט געלערנט אין דער קאמונאלער שול. ער הויבט אן צו ארבעטן ביי 12-13 יאר אין א מעטאל-ווארשטאט און טרעט אריין צו 14 יאר אין סינ-דיקאט. ער נעמט פון זייער פרי אן אקטיוון אנטיל אין די סאציאלע און פאליטישע קאמפן אין פראנק-רייך צווישן ביידע מלחמות.

די פראנצויזישע ווידערשטאנד-ארגאניזאציעס ארגאניזירן צו זאמען מיטן „אוזשעוור“ און אונזער פארבאנד אן

### אנדענק-אקאדעמיע

אין צוזאמענהאנג מיטן דער-שיינען פון גאסטאן לאראש בוך

דינסטיק, דעם 9טן נאוועמבער וועגן ארט און שעה וועט גע-מאלדן ווערן אין דער פרעסע

## א דאנק דעם מעכטיקן פראסעס בון די רעזיסטאנס-ארגאניזאציעס — דער נאצישער דיסק בארשאנד



גישער עפאכע, א סימפאטישן איינ-דוק איבערן נאציזם.

פארשטענדלעך, אז די רעזיסטאנס-ארגאניזאציעס האבן ענערגיש רעא-גירט און אויסגעדיקט זייער שארפטן פראטעסט אלמאדי די עפנטלעכע מאכט האט דערלאזט צו אזא פראוואקאציע, א לויב-גע-זאנג פארן נאציזם.

דער דאזיקער פראטעסט האט גע-געבן דעם געוונטשטן רעזולטאט און דער דיסק איז געווארן פארבאטן, און דער פראקוראטאר האט פאררונט אן אויספארשונג.

דיסק און וואס מיר פארעפנטלעכן דא, ווייזט אייך ווי היטלער שטייגט אריין אויף די שטיגן צווישן צוויי רייען פון זיינע מיניסטארן מיט האק-קרייץ-בענדער אויף די ארעמס און באגלייט פון זיין מערדער-גע-נעראל-שטאב.

ארויסלאזן אז דיסק אן שום קא-מענטארן, נישט אויפקלערדיק, אז די דאזיקע רעדעס און „לידער“ האבן געפירט צו די קרעמאטאריעס און צום אויסטראטן פון מיליאנען אומ-שולדיקע מענטשן, דאס באדייט געבן דער יוגנט, וועלכע ווייסט כמעט גארנישט, וועגן דער דאזיקער טרא-דיס-קאמפאניע.

אייפן נומער 6 פון דער גאס באן אין פאריז געפינט זיך אן אפיצין אונטערן נאמען „ס.ע.ר.פ.“ וועלכע האט שוין ארויסגעגעבן דיסקן מיט לויב-געזאנגען פאר „א.א.ס.“ פעטען און טיסקע-וויינאנקור.

צוריק מיט אייניקע וואכן האט זי ארויסגעגעבן א נייעם דיסק, באמת א פראוואקאטארישן, אונטערן נא-מען: „שטימעס און לידער פון דער דייטשער רעוואלוציע“.

וואס פאר א „רעוואלוציע“ מיינט איר? — פארשטענדלעך דער נא-ציזם. די פאטא וועלכע באגלייט דעם



# אליז רעדט וועגן לעווענס

בעת די זומער־תּרשים, אין יולי און אויגוסט זיינען צענדליקע געוועזענע יידישע קאמבאטאַנטן, וואָס האָבן זיך געפונען אויף וואַ-קאַנס אין דרום פראַנקרײַך, געקומען קיין לעווענס כאַלזשען אונזער אַפּרױ-הויז „לע-לאַרײ-רײַז“.

דער רושם, וואָס די דאָזיקע סאַציאַלע אינסטיטוציע האָט גע-מאַכט אויף די באַזוכער אין אַ באַנייטערטער. די צענדליקע בריוו וועלכע זיינען אָנגעקומען צו דער אָרגאַניזאַציע ברענגען עס בולט צום אויסדרוק. די מיטגלידער און פּרײַנט האָבן ממש נישט קיין ווערטער צו באַדאַנקען די אָנפירונג, וועלכע האָט רעאַליזירט אזא קאָלאַסאַל ווערק, ווי אויך די דירעקציע פונעם הויז, וואָס פירט אָן אונז אַ מוס-טערהאַפּטן אופן מיט דער גאַנצער ווירטשאַפּט.

אגב אין דער דאָזיקער ענטוויאָסטישער אַפּקלאַנג נישט נאָר נוגע די באַזוכער, נאָר נאָר באַזונדערס די הונדערטער קאָנוואַלעסצענטן, וואָס האָבן זיך אָפּגערוט אַ חודש אָדער צוויי זינט דער דערפּעפּונג פון הויז.

דער פאַקט, וואָס דאָס אַפּרױ-הויז איז כּסדר איבערפּולט און וואָס די קאָנוואַלעסצענטן פאַרלאַנגן כּמעט כּסדר אַ פאַרלענגערונג פון זייער אויפּנהאַלט, באַוווּנט אויף וויפּל עס ווירקט זיך אויס פּאָזי-טיוו אויפּן געזונט-צושטאַנד פון די קאָנוואַלעסצענטן דאָס הויז איז, ווי באַקאַט, אַפּן אַ גאַנץ יאָר. דער קלימאַט איז אין אלע סעזאָנען אַ גלענצענדיקער.

די קאַנדידאַטן אויף אַפּרױ קענען געניסן פון דער פאַרזיכערונג-קאַ-סע, פון קאָמבאַטאַנטן-מיניסטעריום, אויב זיי זענען קריגס-אינוואַ-לירן און פון דער דייטשער אַדמיניסטראַציע, אויב זיי באַקומען אַ דערלויבעניש אויף אַ קוראַציע.

וועגן אלע אינפאַרסאַציעס און עווענטועלע איינשרייבונגען, זיך ווענדן יעדן נאָכמיטאָג אין בוראָ פון פאַרבאַנד, 58 רי שאַטאָ ד'אָ. מיר ברענגען אין היינטיקן נומער די ליסטע פון די קאָנוואַלעסצענטן, וואָס האָבן אויסגעדריקט זייער דאַנק און אַנערקענונג דעם פאַר-באַנד און אייניקע אויסצוגן פון אַ טייל דעקלאַראַציעס, (אין פראַנצויז-יש און אין יידיש).

מיר אַנטשולדיקן זיך נישט צו קענען פאַרעפּנטלעכן אלע דעקלאַראַ-ציעס, ווייל אין די ראַמען פון אונזער פּערזאָנלישער אויסנאַכע איז עס אַבסאָלוט אוממעגלעך.

מיר געבן, אין פראַנצויזיש, אויסצוגן פון אַנדערע בריוו ווי אויך די נאָמענטלעכע ליסטע פון די קאָנוואַלעסצענטן, וועלכע האָבן אויסגעדריקט זייער אַנערקענונג פאַר דער נומער באַהאַנדלונג און כּלל זייער אַנטזינק פאַרן אַפּרױ-הויז.

פ.ס. עס איז פאַרשטענדלעך, אַז די געוועזענע קאָמבאַטאַנטן, מיט-גלידער פון אונזער אָרגאַניזאַציע, געניסן פון פאַרציג און זענען פּריוויליגירט צו באַקומען אַ פּלאַץ.

## א פריילעכער גרוס פון לעווענס

טאַקס מיט די קאָנוואַלעסצענטן, און מיט זייער קעגנזייטיקער פּרײַנט-לעכער און חבּרישער באַציאונג, אומ-אַהענגיק פון זייער אפּשטאַמונג אַ דער אַנשוואונגען, האב איך גלייך דערפילט אַ וואַרעמקייט און אַ פריינטלעכקייט און עס האט זיך ניקע וואכן. די דאָזיקע, אויפריכטיקע פריינט-לעכע באַציאונג, די אַמביאַנס, איז שווער איבערצוגעבן. עס וויל זיך זאָגן די געוועזענע יידישע קאמבאטאַנטן:

„שאַצט אַפּ די ווערט פון אייער סאַציאַל ווערק אין לעווענס!“ אייער רעאַליזאַציע איז אַ רעזול-טאַט פון דער אומדערמידלעכער טע-טיקייט פון פאַרבאַנד זינט זיין אַנט-שטיאונג לטובת די אינטערעסן פון די געוועזענע יידישע פראַנט־קעמ-פער.

מינע פאַר ווערטער וואָס איך פאַרעפּנטלעך דא זיינען נישט כּדי צו געווינען סימפּאַטיקער פאַרן שיי-נעם אפּרױ-הויז אין לעווענס.

ווען איך האב באַשלאָסן צו פאַרן קיין לעווענס האב איך זיך נאָר דאָ כּלל נישט געקענט פאַרשטעלן ווי עס זעט אויס און ווי אַזוי עס פונק-ציאנירט אזא אַנשטאַלט, ווייל צום ערשטן מאל איז עס מיר אויסגעקור-מען זיך אפּצורעדן אין אַ קאלעסטייו. ווען איך בין צוגעקומען צום בנין בין איך שטיין געבליבן ווי אַ פאַר-בלענדטער דורך פלאַמיקע זונען שטראַלן און אדורכגענומען מיט אַ געפיל פון שטאַלץ אַז דאס דאָזיקע מאַעסטיטעטישע הויז געהערט צו די ערלעכע יידישע קאמבאטאַנטן.

און ווען איך בין אויפגענומען גע-וואָרן, אין בירא, דורך דעם יונגן יידי-שן דירעקטאר און זיין סימפּאַטישע פרוי, און ווען כּיבין געקומען אין קאַב

## אונטשעדיקונג פארן צוגערויבטן מעבל

די לעצטע דאטע פון אפגעבן די ביטעס איז דער 22טער מאי 1966. עס ווערט אבער רעקאמענדירט נישט אפצולייגן און גלייך צוזאמענשטעלן די דאטעס.

דער יידישער קאמבאטאַנטן פאַר-באַנד, ווי באַקאַנט, נעמט אַן ביטעס, בלויז פאַר מיטגלידער. וועלכע האָבן פאַרשפּעטיקט אַנצוגעבן אויף אַנט-שעדיקונג פאַר זייער צוגערויבטן מעבל.

אויסגעהערט דעם באריכט פון אונ-זערע חברים וועגן קורטואזן צוזא-מענטרעפּ פון ביידע דעלעגאַציעס. „מיר ווילן האפּן, אַז די צוקונפֿ-טיקע צוזאמענטרעפּן, וועלכע וועלן ווערן אין דער צוקונפֿט באשטימט דורך דער פאַרמיטלונג פון אונזערע וויצע־פּרעזידענטן רענדעל און פאַנס. וועלן ברענגען פרוכטן. „מיר וועלן באאויפטראַגן דעם ח' רענדעל צו באשטימען מיטן ח' פאַנס

די דאטע פון דעם נאענטסטן צו-זאמענטרעפּ. די טעטיקייט, וואָס אונזער פאַר-באַנד פירט, זינט 20 יאָר, לטובת די אינטערעסן פון יידישן קאמבאטאַנט. אויף אלע געביטן, האט אוועקגע-

## קאנוואלעסצענטן שרייבן

אין משך פיז דער צייט, וואָס איך בין דא געווען אין מיר אויסגעקור-מען אויסצופרעגן סיי יידישע און סיי נישטיידישע קאמבאטאַנטן — אלע האָבן מודה געווען: „לע-לאַרײ-ראַז“ האט נישט זיין גלייכן אין גאַנץ פראַנקרײַך. עס קומט אַ גרויסער לויב אויף גוט די בויער פון דעם פראַכטפולן הויז ווי די וואָס פירן אַן מיט דער דאָזיקער סאַציאַלער אינסטיטוציע. הניך קאָן

נאָך אַ זייער, זייער אַנגענעמענעם אויפּנהאַלט פאַרלאָזן מיט באַ-דויער אונדזער אַפּרױ-הויז מיטנע-מענדיק אַן אומפאַרגעסלעכן אַנדענק. ערמאַן

אין בין זייער צופרידן פון מיין קאנוואַלעסצענס אין אונדזער אפּרױ-הויז.

אין דאַנק אין דער ערשטער ריי דעם מעדיצינישן אפּטייל, וואָס האט מיר געשטעלט אויף די פיס. אין דאַנק אויך די אַנפירונג פאַר דער איבערגעגעבנקייט און דינאַמיזם. אַ גרויסן בראַוואַ דעם טעכנישן פערסאנאַל, וועלכע האלט אויף די זויבערקייט פון הויז אויף אַ מוס-טערהאַפּטן אופן און פאַרזיכערט יעדן טאָג אַ פרעכטיקן מעניו.

ווילדענבערג

אין בין פאַרבליבן פיר וואכן אין „לאַרײ ראַז“, דאָס וואָס איז נאָך מיט מיר נישט געשען ערגעץ אַב-דערש, ווייל ערגעץ אַנדערש געפינט מען נישט דעם אַמביאַנס, וועלכער הערשט דאָ. ווי נאָר איך וועל האַ-בן די געלעגנהייט וועל איך נאָר אַהין פאַרן.

מיעדושילעווסקי

אַלס געוועזענער דעפּאַרטירטער וויל איך אויסדרוקן מיין טיפּפּע-אנערקענונג דעם יידישן קאמבאטאַנט טיפּפאַרבאַנד פאַרן גרויסן ווערק, וואָס ער האט געשאפּן און וועלכעס וועט בלייבן אין דער געשיכטע.

עס הערשט אַ גרויסע סאַלידאַ-ריטעט צווישן יידן און נישטיידן, טראָץ די שוועריקייטן, וועלכע קע-נען אַנטשטיין צוליבן קאַלעקטיוון צוזאַמענלעבן.

אין דאַנק דעם פאַרבאַנד און דער דירעקציע פון הויז צו האבן פאַר-ברענגט אַ חודש אין „לע-לאַרײ ראַז“.

כענמשינסקי

עס קומט אַ דאַנק דעם קאמבאַ-טאַנט־פאַרבאַנד פאַרן האבן געשאפּן דאָס אַפּרױ-הויז, וואָס גיט די מעג-לעכקייט יעדן איינעם פון אונדז צו אַנגענעמען סביבּה.

ח. סנעווסקי

נאָך פיר וואָכן אויפּנהאַלט אין לעווענס איז מיין געזונט־צושטאַנד אַ זייער צופרידנשטעלנדיקער. אין וויל דערביי אויסדרוקן מיין האַב-ציקן דאַנק דער גאַנצער אַנפירונג און דעם פערסאנאַל וואָס אַרבעט מיט אַן אויסערגעוויינלעכער איבער-געבנקייט.

פאַנקאַווסקי

אויב עס איז פאַראַן אַ גו עדן אויף אונדזער פּלאַנעטע, איז עס אַן ספּק דאָס אַפּרױ-הויז „לע-לאַרײ ראַז“.

עלענכובים (נאנסי)

קיין שום פאַרגלייך מיט די דריי אַפּרױאַנשטאַלן אין „אַלפֿ־מאַרי-טיס“, וווּ כ'האַב שוין פאַרבאַכט. דא האב איך זיך געפילט ווי ביי זיך. דוד ווינטטרויב

## די דעלעגאַציע פון רעליגיעזע יידן אויף א פּעלערניאַזש קיין אוישוויץ

נאַכאַמאַל דערמאַנען און וואַרענען די גאַנצע מענטשהייט זי זאָל אַלץ טאָן, כּדי דאָס פאַרברעכן פון אוי-שוויץ זאָל זיך מער קיינמאַל נישט איבערחזרן.

„אין איינקלאַנג מיט די באַשלוסן פון אונדזער רעגירונג און מיט די באַשלוסן פון אַנדערע רעגירונגען פון אַ ריי אַנדערע לענדער, דער-קלערן מיר דאָ, אַז דאָס דאָזיקע פאַר-ברעכן פון אוישוויץ קאָן נישט פאַר-עלטערט ווערן. די פאַרברעכער דאַרפן געשפּט און פאַראורטיילט ווערן“.

## אונזער 21טער

## יערלעכער

## נאכט

## באל

## וועט

## פארקומען

## דעם

## 24טן

## דעצעמבער

## אין

## די

## סאלאנען

## פון

## פאלע

## ד'ארסעי

## פון 10 אונט

## ביז 5 פרי

די רעזולטאַטן פון דער ציאונג פון אונדזער יערלעכער טאַמ-באַלאַ וועט איר געפינען אין דער פראַנצויזישער טייל פון דעם היינטיקן נומער „אונ-זער ווילן“.

די פראַנצויזישע טעלעוויזיע האט זונטיק, דעם 19טן סעפטעמבער, נאָכ-מיטאַג, איבערגעגעבן אין משך פון איבער אַ האַלבער שעה אַן אויפֿ-טרייסלנדיקע עמיסיע, איבערגעגעבן דירעקט, דורך „איראַווויזיע“, פון גע-וועזענעם אויסראַטונגס־לאַגער, פון אוישוויץ, וווּ עס האט זיך געפונען אַ דעלעגאַציע פון די רעליגיעזע פראַנצויזישע יידן, בראש מיטן אוי-בער־ראַבינער יעקב קאַפּלאַן און פרעזידענט פון דער קאָנסיסטאַ-ריע, לואי קאַן.

די עמיסיע וועלכע איז באַגלייט געוואָרן מיטן געזאַנג פון „אַל מלא רחמים“ און אַנדערע רעליגיעזע טרויער־ניגונים, האט אַרויסגע-ברענגט די נאַצישע גרוילטאַטן קעגן יידישע פרויען, קינדער און זקנים און האט געמאַכט אַ אומגעהויערן רושם איבער די מיליאנען צושויער. עס איז געוויזן געוואָרן די יידישע דעלעגאַציע פון פראַנקרײַך אין דער באַגלייטונג פון די פאַרשטייער פון די פּוילישע יידן.

דערשיטערנדיקס זיינען געווען די מאַמענטן בעת די דעלעגאַציע האט באַזוכט די ערטער פון די היטלע-רישע פאַרברעכנס: די באַראַקן, די קרעמאַטאָריעס, די בערג פון מענטש לעכע האָר, פון קינדער־שיכעלעך... אויף רעכטס פון לאַגער, האט זיך דער צוג אָפּגעשטעלט ביי אַן אַרויס-שטאַרצנדיקן קוימען און דער פּרע-זידענט לואי קאַן האט גענומען דאָס וואָרט.

ער שטעלט זיך ברייטער אָפּ אויף דעם אַנטייל פון די יידן אינעם וויר-דערשטאַנד־קאַמף אין אלע אַקופיר-טע לענדער, אויף אלע פראַנטן, וווּ עס האבן נאָר געקעמפט די אַלירטע אַרמיעען און אויף דער ראַל פון די יידישע אויששטענדלער אין די גע-טאס און קאַנצענטראַציע־לאַגערן.

„דאָס אַלץ — זאָגט לואי קאַהן — טאָר נישט פאַרגעסן ווערן. באַ-זונדערס אין אַנבליק פון די גייט-געפאַרן וואָס באַדראַען די מענטש-הייט און אויך אונז יידן איז בייטיק מיר זאָלן מיט פאַרייניקטע כוחות קעמפן פאַר שלום און פרייהייט“.

דער וועג פון פיין איז אַבער נישט געענדיקט. אַט זיינען מיר אין איי-נעם פון די טרויעריקע „בלאַקן“ און פון דאָרט פירט דער וועג צו די גאָז-קאַמערן און קרעמאַטאָריעס. דאָרט, ביי די חורבות פון איינער פון די אויפגעריסענע קרעמאַטאָריעס, גע-פינט זיך אַ יידישע מצבה. ביי דער דאָזיקער מצבה שטייט איצט דער אויבער־ראַבינער פון פראַנקרײַך, אַ רוים אים געפינט זיך די גאַנצע דע-לעגאַציע. זיין שטימע היילט אָפּ אין די טיפּע ווייטקייטן.

„עס איז אוממעגלעך — רופט ער אויס — פון דער ווייטנס זיך צו שאַפן אַ באַגריף וועגן דעם שרעק-לעכן פאַרברעכן, וואָס איז דא באַ-גאַנגען געוואָרן. כּדי דאָס צו באַ-גריפּן, איז בייטיק, אַז יעדער איי-נער זאָל קומען אַהער אויפן אָרט און מיט די אייגענע אויגן זען דאָס אַלץ. זען די בערג פרויען־האַר, די בערג שיד און קינדער־שפילצייג, אַלץ וואָס איז דא געבליבן נאָך די מיליאנען אומגעבראַכטע“.

מיט טיפּפער פאַרביטערונג רעדט דער הרב קאַפּלאַן וועגן די, וועלכע האבן אין יענע טרויעריקע און שוואַרצע טעג וועגן דעם אַלעמען געוואוסט און דאך געשוויגן, נישט פראטעסטירט, נישט אויפגעשטורעמט די וועלט, דאָס מענטשלעכע געוויסן.

„מיר זיינען געקומען אַהער — האט דער הרב קאַפּלאַן פאַרגעזעצט — נישט בלויז כּדי צו דערמאנען מיט הייליקער פיעטעט און אפגעבן כבוד די מיליאנען אויסגעמאָרדעטע. מיר זיינען דאָ אויך געקומען, כּדי

פאַרבאַנד, ווייל זיין טעטיקייט אַנט-שפּרעכט די טיפּפּע אַספּיראַציעס פון אלע די, וואָס האבן געקעמפט און געליטן בעת דער לעצטער מלחמה, אַן אונטערשיד פון זייערע פאַלי-טישע אַנשוואונגען.

שטויסנדיק צו דער פאַראייניקונג פון די יידישע פראַנט־קעמפער, ברענגט אונזער פאַרבאַנד צום אויס-דרוק דעם טיפּן דראַנג פאַר איינ-הייט פון אַט די געוועזענע קעמפער.

## די פראגע איינהייט

(סוף פון זייט 1)

שטעלט די אַרגאַניזאַציע אין די פאַ-דערשטע רייען פון דער יידישער געזעלשאַפּטלעכקייט אין פראַנקרײַך. ילי געוועזענע יידישע קאמבאַ-טאַנטן, צי זיי געהערן יא, צי זיי געהערן נישט צום פאַרבאַנד, קוקן מיט שטאַלץ אויפן פראַנט־קעמפער

20104 Octobre 1965 (2)



# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10° Tél.: NOR. 49-26

**C'est dans notre union et notre action que résident les perspectives du succès de notre juste cause**  
déclare l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine

C'est dans notre Union et notre action que résident les perspectives de succès de notre juste cause déclare l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine.

L'Union départementale de l'U.F.A.C. de la Seine a adopté, le 20 novembre, la résolution suivante :

« Les Anciens Combattants et Victimes de guerre de la région parisienne, réunis à l'appel de l'Union départementale de l'U.F.A.C. de la Seine, salle Saulnier, après avoir analysé les travaux des Assises nationales du 3 octobre ;

« Se félicitent qu'ait eu lieu à Paris cette importante manifestation d'union du monde combattant. Ils souscrivent sans réserve aux termes du manifeste issu des Assises comme étant l'expression vivante de la volonté inébranlable de tous les anciens combattants victimes de guerre, de s'opposer à toute violation de leurs droits acquis et d'exiger l'aboutissement de leurs justes revendications encore insatisfaites ;

« Ayant pris connaissance des discussions soulevées en première lecture du budget des anciens combattants, refusé par la Commission sociale de l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat, les anciens combattants de la région parisienne constatent à nouveau la procédure hâtive et bâclée qui caractérisa ce débat. L'usage abusif et systématique des articles 40 et 44 de la Constitution et la pratique inadmissible du vote bloqué aboutissant en fait à la suppression de toute possibilité d'amendement pour un budget reconnu notoirement insuffisant par les élus de la nation appartenant aussi bien à la majorité qu'à l'opposition ;

« Ils s'élèvent tout particulièrement contre le mépris du gouvernement à l'égard de l'article 55 de la loi de finances de 1962 manifestant son refus d'apporter les solutions au contentieux existant ;

« Saluant comme un effet de leur action unie le recul du gouvernement à propos de la réduction envisagée des crédits sociaux de l'Office national des Anciens Combattants Victimes de guerre, les anciens combattants de la région parisienne s'engagent à rester vigilants, pour sauvegarder l'avenir de cette institution, dont la mission, loin d'être achevée, peut et doit connaître de nouveaux champs d'expansion ;

« Convaincus enfin que la disparition sans cesse croissante des parties prenantes permet, sans incidences financières nouvelles, la satisfaction de leurs droits légitimes. Ils réclament avec force : — le rétablissement de l'égalité des droits à réparation pour tous les titulaires de la carte du Com-

battant, quelle que soit la guerre qu'ils aient faite ;

— le rétablissement dès 1966, de la parité entre les pensions de guerre et les traitements des fonctionnaires telle qu'elle était organisée par le « rapport constant » entre les traitements de fonctionnaires et les pensions ;

— le maintien de l'Office national et de ses services départementaux ;

— le relèvement des pensions de veuves de guerre, orphelins et ascendants, dont l'insuffisance surprend l'opinion publique ;

— l'application en conséquence, par le gouvernement, de l'article 55 de la loi de finances pour 1962 restée lettre morte ;

— la levée de toutes les forclu-

sions pour l'exercice des droits des anciens combattants, déportés, internés et résistants ;

— le retour au 8 mai, fête nationale, jour férié et chômé ;

— ils demandent enfin, pour les militaires ayant combattu en Algérie dans les zones opérationnelles, la reconnaissance de la qualité du Combattant.

« Devant un Pouvoir sourd depuis sept ans, un Parlement privé de moyens, c'est dans notre union, notre action, soutenues par l'opinion publique, que résident les perspectives de succès de notre juste cause.

« La réalisation de nos vœux, conforme à l'intérêt national, le respect de la loi et des institutions républicaines en dépendent. »

## Poursuivre l'action décide le Comité National de Liaison

Le Comité National publie le communiqué suivant :

Le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre représentant près de quatre millions d'adhérents s'est réuni à Paris, le 9 novembre 1965.

Il a été unanime à constater le succès complet des Assises Nationales du Monde Combattant Français dont le retentissement a été et reste considérable.

Tant auprès de l'opinion publique que des parlementaires, il a décidé de poursuivre, plus activement que jamais et dans une étroite union, son action pour la défense des droits des anciens combattants et des victimes de guerre.



## Rencontre SS à Rendsberg

En 2<sup>e</sup> page nous publions notre protestation à la suite du rassemblement des S.S. à Rendsburg. La « vedette » de cette rencontre était l'ancien colonel général S.S. Sepp Dietrich, condamné à 25 années de prison pour crimes de guerre. Il est libre et estime sa pension insuffisante. (Cliché du haut marqué par une flèche.)

Heureusement qu'il y a aussi des antifascistes en Allemagne Fédérale et ces femmes ont courageusement rappelé aux anciens bourreaux qu'elles n'ont pas oublié les millions de victimes de la barbarie nazie. (Cliché ci-contre)

## L'Amicale des Anciens de Levens est née



La première rencontre des anciens convalescents de notre Maison de repos « Les Lauriers Roses », qui a eu lieu le 28 novembre dernier, a connu un succès dépassant toutes les prévisions des plus optimistes, et la constitution de l'Amicale s'est effectuée dans une

amiance vraiment enthousiaste.

Vous lirez le compte rendu détaillé de cette Assemblée en quatrième page.

Sur notre cliché : le Président du Comité d'initiative, Pierre Blanchet, qui s'est dévoué d'une façon exemplaire pour la réalisation de cette tâche, expose les buts de l'Amicale.

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES UNE MISE AU POINT

La Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs a adressé une mise au point à la presse qui a publié un communiqué d'un prétendu Comité de coordination d'A.C. et des Déportés prenant position dans la campagne d'élections présidentielles.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La Presse ayant publié un communiqué émanant d'un « Comité de coordination des Anciens Combattants Juifs » prenant partie dans la campagne des élections présidentielles. J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire, afin d'éviter tout malentendu, la mise au point suivante :

« La Fédération qui groupe

l'ensemble des Associations d'Anciens Combattants Engagés Volontaires Juifs des deux guerres, en raison de son caractère apolitique, n'a pris position en faveur d'aucun candidat.

Le Président :

Dr KAGANOFF.

### LA CARTE DE COMBATTANT VALABLE JUSQU'À 1970

Un arrêté ministériel vient proroger la validité des Cartes du Combattant. Quelle que soit la date d'expiration de votre Carte de Combattant, celle-ci est donc valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970.



# NOTRE PROTESTATION APRES LE RASSEMBLEMENT DES ANCIENS S.S.

Voici le texte de la protestation que nous avons envoyée à la presse, à l'ambassade de l'Allemagne Fédérale et à l'U.F.A.C., lorsque nous avons appris que le rassemblement des anciens S.S. s'est déroulé le 24 octobre, à Rendsburg.

Malgré toutes les protestations provenant des organisations d'Anciens Résistants et victimes de la barbarie nazie, le gouvernement de l'Allemagne Fédérale a autorisé le rassemblement des anciens S.S. qui s'est déroulé le 24 octobre, à Rendsburg, avec plus de mille participants, dont cent cinquante étrangers.

L'atmosphère dans laquelle s'est déroulé le Congrès, où la vedette ovationnée était l'ancien colonel-général S.S. Sep Dietrich, qui a purgé neuf ans de détention pour crimes de guerre dans une prison américaine, la présence des députés du Bundestag et le télégramme de soutien d'un dirigeant socialiste allemand, inquiète sérieusement et remplit d'indignation tous ceux qui ont souffert du nazisme et des forfaits des bandits S.S.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, certaine d'exprimer le sentiment de tous les Anciens Combattants Juifs et victimes de la guerre, élève une fois de plus une véhémence protestation contre l'activité néfaste de cette organisation qui

groupe des membres d'une formation déclarée collectivement « criminelle de guerre » par le Tribunal Militaire international de Nuremberg.

Sollicite l'intervention du Gouvernement français auprès de la République Fédérale Allemande, pour demander la dissolution d'une Association groupant des coupables de génocide et d'extermination de millions d'êtres humains innocents.

L'U.F.A.C., à qui nous avons prié de demander au gouver-

nement français d'intervenir afin que prenne fin l'existence en R.F.A. des groupements d'anciens et de néo-nazis, nous a répondu en ces termes :

Votre lettre du 29 octobre concernant le rassemblement d'anciens S.S. qui s'est récemment tenu en Allemagne a retenu toute mon attention.

Je la transmets, par même courrier, à M. le Ministre des Anciens Combattants auprès de qui j'appuie votre requête d'une façon particulièrement instante.

## Alors que la Bundeswehr revendique des armes nucléaires rappelons la motion de l'U.F.A.C.: PAS D'ARMES ATOMIQUES A L'ALLEMAGNE

L'Assemblée générale... « Rap-  
pelle que l'U.F.A.C., qui s'est  
constamment opposée à tout réar-  
mement allemand sous quelque  
forme que ce soit, a déjà deman-  
dé l'interdiction de la mise à la  
disposition des deux Allemagnes  
d'armes atomiques téléguées et  
de destruction massive en raison  
du danger que cette opération  
présenterait pour la sérénité et la  
paix ;  
« Considérant qu'une campa-  
gne se dessine en Allemagne pour

révoquer la renonciation alleman-  
de à l'armement atomique inscri-  
te dans le Traité de Paris ;

« Conscient du péril que ferait  
courir à la Paix l'armement ato-  
mique de l'Allemagne ;

« Demande au Gouvernement  
de maintenir toutes les mesures  
déjà prises pour laisser l'Allema-  
gne dans l'impossibilité matérielle  
et morale de perpétrer un nou-  
veau conflit dont le monde sorti-  
rait définitivement ruiné... »

## vingt ans après...



IL  
AVAIT  
RAISON!

Albion Press, London W.C.1.

Voici un papillon  
néo - nazi diffusé  
impunément  
en France par les  
émules de Jordan  
et de l'ex-Mademoi-  
selle Dior.

## LE 33<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'A.R.A.C.



La séance solennelle de clôture du Congrès de l'A.R.A.C. dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Levallois, a réuni, en plus des 400 délégués venus de toute la France, des nombreuses personnalités françaises et étrangères. Les dirigeants de toutes les grandes Fédérations du monde combattant sont venus marquer, par leur présence et par leurs interventions, leur admiration pour l'intense activité que dé-

ploie l'Association Républicaine d'Anciens Combattants dans la défense des droits des Anc. Combattants et Victimes de Guerre et dans la lutte pour la Paix.

Notre camarade Isi BLUM représentait notre Union à cet important Congrès qui a désigné André TOURNE, Député, pour prendre la présidence de l'Association, restée vacante après la disparition de notre grande ami, Félix BRUN.

## « RIVAROL » ET RASSINIER INSULTEURS DES DEPORTES, CONDAMNÉS

La 17<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle de Paris a condamné Paul Rassinier à 4 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende. Pourquoi ? Parce que, le 20 mars, il avait publié dans « Rivarol » (dont le directeur, Malliavin, récolte deux mois de la même peine et 5.000 francs d'amende) un article ignominieux à propos du procès des gardiens d'Auschwitz. Il s'agissait d'une véritable « réhabilitation » des camps, et d'une agression inqualifiable contre les déportés.

Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Macha Speter avaient assigné le diffamateur. De nombreux témoins vinrent déposer, parmi lesquels Mme Geneviève Anthonioz-de Gaulle, nièce du Président de la République, qui déclara : « Combien de mourants ont été sauvés par Marie-Claude... et cela bien sûr sans aucune discrimination politique ! » ; M. Okseberg, qui fut dans les commandos du crémaire, André Leroy, le docteur Citron, le commandant Junguet, Marcel Mérigonde, Olga Wormser... bien d'autres. Le substitut Houdot devait déclarer : « Rassinier se fait l'ins-

trument des néo-nazis », et requérir une sanction sévère.

Ainsi fut condamnée l'abjecte thèse selon laquelle la mort des déportés aurait été causée... par le vol de nourriture auquel auraient procédé certains d'entre eux. Car c'est comme cela que les néo-nazis interprètent, pour les besoins de leur ignoble cause, la bouleversante solidarité des camps !

Mais faut-il dire qu'une ombre demeure ? Il est bien que l'on ait donné droit à la requête de deux déportées. Mais pourquoi le Parquet n'avait-il pas lui-même poursuivi dès le premier instant ?

L'insulte à la Résistance est une insulte à l'armée française et à la Nation. L'apologie des crimes de guerre est visée par les lois, notamment celle du 5 janvier 1951. Il appartient au Garde des Sceaux de donner ordre de poursuivre toute infraction. L'A.N.A.C.R., le Comité de Liaison, le C.A.R., l'ont demandé.

Il y a longtemps, si cette attitude ferme de RESPECT DE LA LOI avait été adoptée, que nous ne verrions plus de tels procès, parce que nous ne verrions plus de telles publications.

## CELEBRATIONS DU 11 NOVEMBRE

Les Anciens Combattants ont partout participé aux célébrations du 11 Novembre.

Devant les Monuments aux Morts a été lu le manifeste de M. Paul MANET. Président l'U.F.A.C.

Notre Président, le Dr DANOWSKI, a représenté la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs à la cérémonie de l'Etoile.

Nous étions également présents, avec le porte-drapeau, J. HAITMAN, à l'office de la Synagogue, rue de la Victoire.

### VOICI LE TEXTE DU MANIFESTE

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis le jour où, à 11 heures du matin le « Cessez-le-feu » fut ordonné sur la longue ligne qui s'étendait de la mer du Nord aux Vosges.

Pendant quatre ans et demi des millions d'hommes avaient lutté et souffert au service de la Nation.

1.400.000 sont morts — 200.000 sont revenus cruellement meurtris dans leur chair — 3.000.000 ont été blessés.

Ces sacrifices méritaient incontestablement la reconnaissance de la Nation. Mais cette reconnaissance constituait un bien lourd fardeau que, les années passant, on s'est efforcé d'oublier.

Heureusement les survivants de Verdun, de la Somme et de l'Artois ont la mémoire moins courte et, chaque année, fidèlement, ils se retrouvent autour des Monuments aux Morts pour apporter à leurs malheureux frères de combat l'hommage solennel d'un souvenir que rien ne peut effacer.

Il s'agit de cérémonies simples, sans ostentation, sans décors superflus, mais d'autant plus poignantes qu'elles sont l'expression d'une absolue sincérité, dénuée de calculs et d'arrière-pensées.

Mais les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre ne doivent pas se contenter de ce culte qu'ils vouent à leurs Morts, ils doivent poursuivre sans relâcher leur action en faveur de l'établissement d'une paix durable, et proclamer leur volonté de s'associer à toute entreprise loyale qui entend mettre un terme aux agissements criminels de ceux qui ne veulent pas comprendre qu'une guerre ne peut régler un différend, mais simplement l'aggraver.

Mes camarades de 14-18 et de 39-45 affirmons avec force notre haine de la guerre et participons à l'action de tous les hommes qui pensent que l'ère nucléaire ne doit pas amener la fin de l'humanité, mais au contraire, son épanouissement dans un monde où tous les peuples connaîtront plus de Justice et plus de Liberté.

Vive la République ! Vive la France !

Paul MANET  
Président de l'U.F.A.C.

## NOS PEINES

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre camarade

HUNEMAN Bernard

Que sa famille trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

Nous adressons nos condoléances les plus vives à la famille frappée par la mort de notre camarade HERSZENBAUM Isidore.

Notre Comité exprime ses condoléances émues à Mme VOLFENSON, cruellement frappée par la mort de notre camarade VOLFENSON Georges

Nous exprimons nos sincères condoléances à la famille de notre camarade KAUFMAN Jankiel, décédé.

Que notre camarade SZLAMOWICZ — et sa famille — trouve ici l'expression de nos sincères condoléances après la mort de son gendre Roger WASSERMANN

Notre Comité exprime ses condoléances émues à notre camarade ROITER et Madame, cruellement frappés par le décès de leur fille de 19 ans Claire-Simone

Nous adressons nos plus sincères condoléances à notre camarade BEILIN douloureusement frappé par le décès de son frère Nathan BEILIN

## NOS VOEUX

Nos chaleureuses félicitations à notre camarade HERSZKOWICZ S., membre du Comité Directeur, et à sa femme, à l'occasion du mariage de leur fille

Henriette avec M. André GOLDMAN Nos félicitations vont également à notre camarade GOLDMAN et Madame.

Nous adressons nos vives félicitations à notre camarade et Madame RAPPAPORT, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Elizabeth ETLINGER



# Dans les Salons du Cercle Républicain, le 9 Novembre dernier BRILLANTE MANIFESTATION D'HOMMAGE à GASTON LAROCHE et aux résistants d'origine étrangère

Le 9 novembre dernier, une brillante réception a réuni, dans les salons du Cercle Répu-

## LA VALEUR D'UN MESSAGE

Ce livre que notre grand ami n'eut pas le bonheur de voir paraître puisqu'il est sorti des presses un an après sa mort soudaine et prématurée prend valeur de message et de testament.

Un homme comme Gaston Laroche ne pouvait disparaître sans témoigner pour ceux qui sous ses ordres se couvrirent de gloire dans les combats contre l'occupant nazi. Il le pouvait d'autant moins qu'il s'agissait de combattants d'une facture à part, dont le sacrifice librement consenti est un symbole.

Ceux de la trahison les appelaient les étrangers, les « apatrides » dans le temps même où ils vendaient leur patrie à l'ennemi. Mais bien qu'aujourd'hui leur mémoire soit honorée parmi celle des plus purs, que les poètes les plus grands aient exalté leur exemple en vers impérissables, l'œuvre posthume de G. Laroche vient à son heure.

Son livre se présente en effet comme la publication à postériori des rapports jusqu'à maintenant tenus secrets établis par les responsables des groupes, détachements spéciaux et maquis composés d'immigrés de toutes origines qui avaient pris les armes pour combattre l'envahisseur hitlérien. On y retrouve en plus la relation des procès des condamnations et des exécutions lorsqu'ils tombaient aux mains de l'ennemi. On y relit, non sans émotion, leurs dernières lettres et quelle fut leur attitude héroïque devant les pelotons d'exécution et sous la torture.

Ce livre ne se lit pas d'une traite. On y revient souvent pour puiser le document, le fait, le témoignage si souvent nécessaire encore pour réfuter les attaques xénophobes et racistes de ceux qui n'ont pas désarmé, ceux à qui l'impunité semble avoir donné raison.

Sans doute, ils savaient ces « étrangers » ce qu'était le fascisme. C'est lui qui les avait contraint à quitter leur patrie d'origine. Cela ne suffit cependant pas à expliquer l'immensité de leur sacrifice si l'on n'ajoute à cela leur profond amour de la France, patrie d'élection de tous les opprimés.

Et c'est précisément ce qui ressort d'une façon éclatante dans le livre message de Gaston Laroche.

Maurice GRINBERG

## Les personnalités présentes

Nous avons remarqué autour de Mme Gaston Laroche et de ses enfants notamment MM. Paul MANET, Président de l'U.F.A.C., CERF-FERRIERE, Président, FOURNIER-BOQUET, Secrétaire général, et R. VOLLE, Secrétaire de l'A.N.A.C.R.; André TOURNE, député, Président de l'A.R.A.C.; Charles TILLON, ancien ministre; le Général ZDROJEWSKY; Louis ARAGON; François BILLOUX et Raymond GUYOT, Sénateurs; Claude VINCI; Mmes Madeleine BRAUN, Directrice générale des Editeurs Français Réunis; Maria RABATE; Mathilde GABRIEL-PERI, Présidente de l'Association des Familles des Fusillés; MM. Roger MARIA, Comité directeur du M.R.A.P.; R. FEIGELSON, Secrétaire général de l'A.J.A.R.; F. ZANCA, Secrétaire général, Dr GOROVIT et Y. MINC, Vice-présidents et ROSTAIN, Trésorier de l'U.G.E.V.R.E.; VINCIGUERA, Président de l'Amicale des Anciens du 21<sup>e</sup> R.M.V.E.; les représentants des Ambassades de l'U.R.S.S., d'Autriche, de Hongrie, etc...

Notre Comité Directeur a été largement représenté à cette réception. Voici la composition de notre délégation: Dr DANOWSKI, Isi BLUM, APPEL, J. FRIDMAN, L. SALAMON, KLAJDER, SCHUSTER, GOLGEVIT, SER, CZARNY, GUTENSTEIN, HERSZKOWICZ, MILLER-MAYER, KREMSKI, FOGEL, BORY, SZTABOWICZ et URJEWICZ.

blicain, tous ceux qui avaient tenu à s'associer à l'hommage rendu à Gaston Laroche, colonel F.T.P.F., Boris Matline, grand ami de notre Union.

Cette manifestation a été organisée par l'A.N.A.C.R. et l'U.G.E.V.R.E., avec la participation active de notre Association, pour commémorer l'anniversaire de sa mort.

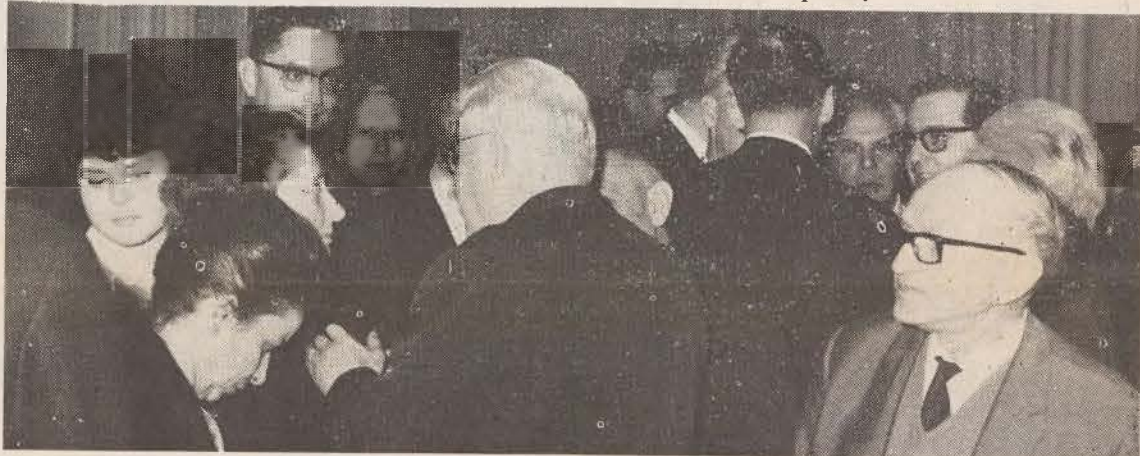
Au cours de cette réception, le livre posthume de Gaston Laroche « On les nommait des Etrangers », paru aux Editeurs Français Réunis, a été présenté et signé par ses compagnons d'armes.

Notre camarade Braslavsky, président de l'U.G.E.V.R.E., a défini en quelques mots la signification de cette belle et

émouvante manifestation et a exprimé la sympathie à la veuve et à la famille de Laroche. Nous publions de larges

extraits des allocutions prononcées par le Dr Katz, de Grenoble, et Pierre Villon, Président de l'A.N.A.C.R.

Ajoutons que près de cent exemplaires du livre de Gaston Laroche ont été vendus sur place.



Mme Laroche et ses enfants très entourés.

## LES ALLOCUTIONS

### Dr KATZ

Je n'ai pas eu le bonheur de connaître Gaston Laroche avant la Libération. Engagé et mobilisé en 1940, j'avais participé à la Résistance dans le Dauphiné. Après l'armistice de 1945, les engagés volontaires d'origine étrangère de la guerre de 1939-45 et ceux qui avaient participé à la Résistance dans les Maquis, dans les groupes francs, dans les services de renseignements, dans les services de secours et d'entraide, rejoinaient leurs amicales et se regroupaient au sein de l'Union Générale des Engagés Volontaires et Résis-

tant. Notre Amicale de l'Isère faisant preuve d'une union de tous les engagés volontaires, sans distinction d'options politiques, philosophiques ou religieuses, était souvent citée en exemple sur le plan national et servait de trait d'union, lorsque des divergences se faisaient jour. En ma qualité de Vice-président de l'Isère, j'ai eu souvent l'occasion de rencontrer Gaston Laroche.

Ses qualités humaines, sa compréhension de tous les problèmes qui se posaient devant nous, sa volonté de maintenir la cohésion, l'union des

ce fatale pour avoir le temps de parachever son œuvre et atteindre son but: rendre hommage aux nombreux patriotes français d'origine étrangère pour la part active qu'ils avaient prise à la Libération ches, à la collectivité... ».

Les conseils donnés à ses jeunes enfants dépeignent le père, l'homme, qui a confiance dans l'avenir, dans une humanité meilleure.

La défaite de 1940, l'occupation de Paris, de la France entière par les nazis, la soumission de certains à cet état de fait, la collaboration de certains autres avec l'occupant, ne fléchissent pas le courage, ni la détermination de Gaston Laroche. Il faut reprendre l'action et continuer la lutte pour libérer la France et le monde d'un régime d'oppression et essayer de restaurer la liberté et la démocratie.

Notre ami Laroche entre dans la clandestinité et joue un rôle très important dans l'organisation de la résistance, en particulier chez les ouvriers immigrés, qui considéraient la France comme leur patrie librement choisie et à laquelle ils voulaient apporter leur contribution dans la lutte pour la dignité et la liberté.

Si, à la fin de cette vie exaltante et bien remplie, il avait pu prendre un moment de répit pour jeter un coup d'œil en arrière, il aurait dit comme Gabriel Péri dans sa lettre d'adieu :

« ...Je fais une dernière fois mon examen de conscience. Il est positif. J'irais dans la même voie, si j'avais à recommencer ma vie. »

Il aurait dit sûrement avec Louis Aragon:

« ...S'il était à refaire, je referais ce chemin... ».

### PIERRE VILLON

Il savait très lucidement qu'en fixant dans un livre, avec des preuves véritables, le rôle important des immigrés dans la Libération de la France, il aiderait les frères immigrés à avoir droit de cité en France, qu'il contribuerait à combattre ainsi le chauvinisme, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme et qu'il favoriserait ainsi la compréhension entre les peuples, qui n'est pas contraire, mais complémentaire d'un véritable patriotisme, et qui est une des conditions pour que l'humanité sorte de l'âge barbare des guerres pour passer à l'âge civilisé de la fraternité et de la coopération.

Ce livre, Gaston Laroche n'a pas eu la joie de le voir imprimé. Certes, il n'est pas complet, il ne pouvait l'être, vu les conditions du combat clandestin.

Ce n'est pas un manuel d'histoire, ce n'est pas non plus une de ces histoires romancées, où l'invention de l'imagination supplée à la vérité historique, comme c'est le cas pour certains best-sellers lancés à grand renfort de publicité. Ce livre est pourtant bouillonnant de vie, passionnant, émouvant, bouleversant. Certains passages se lisent comme un roman d'aventures.

Il nous révèle la part prise dans le combat par les immigrés de diverses origines : Italiens, Espagnols, Juifs et Arméniens, Polonais, Russes, Grecs, Tchécoslovaques Roumains, Allemands, Autrichiens,

Bulgares Yougoslaves, Portugais et Albanais.

Il nous conduit dans toutes les provinces de France.

En se limitant à la part prise par les étrangers à la guérilla et à l'insurrection nationale, et en permettant de saisir l'ampleur de cette part, ce livre laisse en même temps deviner le rôle important qui revient à la Résistance Française dans le succès du débarquement et de la bataille de Normandie, et dans la Libération de la France au prix le plus bas, du fait que le soulèvement général a obligé la Wehrmacht à se retirer d'une traite jusqu'aux abords des frontières de l'Allemagne et l'a empêchée d'établir des fronts successifs sur le sol français.

Ainsi, Gaston Laroche a, avec ce monument à la gloire de ceux qu'on nommait des étrangers, apporté une contribution importante à l'histoire de la Résistance Française.

Mais il nous reste à accomplir un devoir envers cet ami, ce camarade, il nous reste à tout faire pour que son livre soit connu, diffusé, lu, que son vœu soit exaucé, et que grâce à son livre, ces étrangers qui étaient mille fois plus Français que le Français au service de l'ennemi, ne soient jamais oubliés, et que chacun voit en eux, malgré leurs noms difficiles à prononcer, l'avant-garde d'une humanité fraternelle, rêvée dès le siècle des humains, par les plus lucides des Français.



De gauche à droite : MM. Charles Tillon, ancien ministre; Claude Vinci et Pierre Villon, Président de l'A.N.A.C.R. signent le livre de G. Laroche.

tants d'origine étrangère U.G.E.V.R.E.

Le président départemental de l'Isère, notre regretté président Zeldine prit rapidement contact avec Paris et particu-

lièrement avec le Secrétaire Général Gaston Laroche.

engagés volontaires, ce qui fut également une de mes préoccupations, nous avaient rapprochés.

Marié, père de 3 enfants, il aimait la vie familiale. Eloigné de son foyer pendant la guerre de 1939-40, il écrivait des lettres touchantes à ses enfants.

L'enthousiasme chaleureux qu'il portait à la vie, sa cordialité dans l'intimité avec ses amis, ses rapports affectueux avec sa famille, nous touchaient toujours profondément.

Il a fait sienne la devise de Pavlov gravée sur le frontispice de l'Institut de Recherches à Pavlovo, aux portes de Leningrad :

« Observer, toujours observer ».

Il connaissait parfaitement bien son état de santé précaire, mais préférait ne pas en parler pour ne pas inquiéter sa famille, ni ses amis.

Il souffrait physiquement, passait des nuits blanches, vivait les dernières années grâce à une thérapeutique sévère, mais sans observer le repos complet qui lui avait été recommandé.

Il espérait retarder l'échéan-



Le 28 Novembre, Salle Lancry, devant un auditoire enthousiaste

# l'Amicale des Anciens des «Lauriers Roses» a pris un bon départ

Le 28 novembre dernier, à 9 h. 30, se tenait, rue de Lancry, l'Assemblée Constituante de « l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses ».

C'est avec une grande impatience et beaucoup d'espoir que le Bureau Provisoire attendait ce jour. Eh bien! cette impatience, cet espoir ne furent pas déçus, car nombreux furent les anciens convalescents qui répondirent « Présent » à la convocation, et 38 s'exécutèrent tout en donnant leur plein accord à la création de cette Amicale. En tout, plus d'une centaine d'adhésions, ce qui, compte tenu de la fondation récente des Lauriers Roses, représente plus de 50% des convalescents.

Le Comité directeur de l'U. E. V. A. C. J. avait tenu à assister à cette première et mémorable Assemblée: le Président, Dr Danowski, le Secrétaire général, M. Isi Blum, ainsi que le Directeur des Lauriers Roses, notre ami Nathan Sapir, dirent leur satisfaction de voir cette idée d'Amicale se concrétiser de façon aussi éclatante.

## nouvelle liste des dons

Voici une nouvelle liste des dons versés au profit de nos œuvres sociales. Nous publions en même temps les noms des convalescents qui, à titre de satisfaction de leur séjour aux « Lauriers Roses », ont fait parvenir un don pour notre Union.

A tous ces camarades et amis nous disons merci !

|                                                            | F.    |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Mme ADLER (Epouse de notre regretté camarade ADLER (Frère) | 300   |
| AZAR                                                       | 100   |
| CHEIVACH                                                   | 500   |
| COGOS                                                      | 500   |
| CYWAN                                                      | 100   |
| FISZER                                                     | 506   |
| KLECZEWSKI                                                 | 250   |
| MICHALOUX                                                  | 100   |
| NIZAK                                                      | 100   |
| OSTRY                                                      | 50    |
| RAPOPORT                                                   | 100   |
| ROZENBERG                                                  | 150   |
| RYBAK                                                      | 500   |
| STEINBERG                                                  | 100   |
| STIGLITZ                                                   | 300   |
| SZCHACHNIAK                                                | 200   |
| WEKSLER                                                    | 30    |
|                                                            | 1.000 |

| DE LEVENS    |     |
|--------------|-----|
| CHNEOUR      | 15  |
| COHEN        | 60  |
| DE SENA      | 40  |
| FARKAS       | 50  |
| GRUMBERG     | 50  |
| JACOB        | 50  |
| KARAS        | 100 |
| KLAJMIC      | 200 |
| SILLEDINE    | 50  |
| PASTERNAK    | 100 |
| PEJSACHOWICZ | 100 |
| VILLEDIEU    | 100 |
| ZAVIDOVIQUE  | 5   |

Notre camarade RADZINSKY a collecté parmi ses amis la somme de 1260 F.

L'atmosphère de cette Assemblée fut vraiment extraordinaire. Là se trouvaient réunis des hommes de toutes origines, de toutes confessions: catholiques, juifs, protestants, musulmans, heureux de se retrouver fraternellement mêlés.

L'ordre du jour épuisé, un film sur les Lauriers Roses fut projeté. Ce film retraçait les différentes phases de la construction de la Maison de Repos de Levens, ainsi que les différentes cérémonies qui s'y déroulèrent. Nombre des présents purent ainsi se voir sur l'écran: des exclamations fusaient, chacun reconnaissant un ou plusieurs camarades.

Un Vin d'honneur termina cette réunion, et c'est avec regret que l'on se sépara, le vœu unanime étant de se retrouver tous ensemble à nouveau, et le plus souvent possible.

A ce jour, l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses n'est plus un projet, mais une réalité vivante. Unissons donc nos efforts pour que se développent ses activités et qu'ainsi les liens amicaux et fraternels qui se sont créés deviennent de jour en jour plus nombreux et plus forts.

Voici la liste nominative du Comité qui a été élu par l'Assemblée (par ordre alphabétique):

P. BLANCHET, P. DIAMENT, EPSTEIN, FISZ, P. GEMINEL, GUBEREK, M. LIPSZYC, P. MALVAUX, MILNER, S. RADZYNSKI, E. WOLF et ZAVIDOVIC, Ch. GOLGEVIT, Secrétaire de notre Union a été désigné pour faire partie du Comité.

## L'allocution de P. Blanchet

Nous nous trouvons réunis aujourd'hui pour que prenne réellement vie cette « Amicale des Anciens des Lauriers Roses de Levens » que beaucoup d'entre nous ont souhaité voir naître et grandir.

Je crois être ici l'interprète de tous en remerciant chaleureusement le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, tout particulièrement MM. Isi Blum et Salomon, qui, au cours de la première réunion à Levens, en mai 1965, nous ont encouragé dans notre tâche et l'accueil plein de sympathie fait au bureau fondateur.

L'un de nous a déjà trouvé une devise:

« S'unir c'est se souvenir, Se souvenir, c'est se soutenir »

Certes, et les obstacles sont nombreux, mais non pas insurmontables. Et il ne dépend que de nous que cela soit une vivante réalité au sein de notre Amicale.

Vous n'ignorez sans doute pas que s'il existe de nombreuses amicales, il n'en existe pas d'Anciens Convalescents de Maisons de Repos. Alors, me direz-vous, pourquoi cette idée originale. La raison, à mon sens, en est simple c'est que « Les Lauriers Roses » n'est pas une Maison de Repos comme les autres.

Fondée par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, elle a été inaugurée il y a à peine un an, et depuis lors elle a accueilli sans distinction de race, de religion, d'opinion, de rang social, plusieurs centaines de convalescents qui ont été conquis par le caractère particulier de cette Maison, par le climat humain, fraternel, qui y règne, autant, sinon plus que par le confort parfait, les soins éclairés dont ils ont bénéficié.

Je tiens à souligner ici le rôle important joué dans cette circonstance par notre ami M. Sapir.

Se dégageant sans compter, il a su, en moins d'un an, faire des « Lauriers Roses » une Maison de Repos Pilote dont la renommée s'étend de jour en jour.

En fondant cette Maison, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juif a non seulement donné naissance à une œuvre sociale remarquable en tous points, mais aussi forgé un outil merveilleux de rapprochement des communautés, et de ce fait apporté une contribution à la lutte contre le Racisme, ce fléau dont beaucoup d'entre vous ont supporté les terribles méfaits.

Cette expérience vécue par nous tous ici, cette compréhension mutuelle, ces amitiés qui se sont nouées, ne sont que quelques-uns des aspects non négligeables cependant puisque chacun d'entre nous, après un séjour à Levens, de retour dans sa famille, sa profession, son milieu social, peut porter témoignage de ce que peuvent réaliser quelques hommes de bonne volonté.

Il faut donc maintenant et soutenir cet esprit « Lauriers Roses », afin que cette expérience déjà réussie puisque nous sommes ici réunis, se poursuive et se développe. Car il est réconfortant de constater que dans ce monde implacable il existe encore des lieux où l'amitié et la fraternité humaine ne sont pas lettres mortes. Et tout ceci justifie amplement la création de notre Amicale.

Je terminerai donc en souhaitant ardemment que de nouveaux et nombreux amis « Anciens de Levens » se joignent à nous.

Les membres du bureau et moi-même, vous remercions vivement de votre empressement à vous rendre à notre invitation.

Directeur: I. Cleitman

Impr. Abécé  
21, rue Juliette-Dodu - Paris



Quelques vues prises au hasard pendant la réunion et au cours du vin d'honneur qui clôtura l'Assemblée.

## Notre Assemblée Générale Annuelle

aura lieu le  
9 mars 1966

**SALLE LANCERY**  
**10, rue de Lancry**

**5.000 Fcs.**  
**pour**  
**la**  
**Forêt**  
**du**  
**Souvenir**  
**en Israël**

Notre Union vient d'effectuer un nouveau versement de 5.000 francs pour la Forêt du Souvenir en Israël où un bosquet est planté portant le nom de notre Union.

Avec nos versements précédents le nombre d'arbres se monte actuellement à 6000.

De belles photos prises au cours de la réunion du 28 novembre, Salle Lancry, se trouvent au Siège de notre Union.

Elles sont à la disposition de nos amis.

Nos bureaux sont ouverts tous les jours de 14 à 18 h.



## BELLE REALISATION DE LA F.N.D.I.R.P. La Clinique Frédéric-Henri Manhès à Fleury-Mérogis



Notre cliché : M. Marcel Paul prononçant l'allocution d'ouverture de la cérémonie.

Le 30 octobre dernier a été inaugurée à Fleury-Mérogis (S.-et-O.) la Clinique Frédéric-

Henri MANHES, fondée par la F.N.D.I.R.P. Cet établissement, réservé

aux rescapés de la barbarie nazie, est pourvu du confort et des installations ultra-mo-

dernes.

L'inauguration de la clinique se déroula en présence de personnalités officielles et des délégations de nombreuses associations du monde combattant.

Des allocutions ont été prononcées notamment par MM. Marcel PAUL, Président de la F.N.D.I.R.P.; FICHEZ, Médecin-Directeur de la Clinique, le Préfet de l'Essonne, au nom du ministre des A.C.

Une réception clôtura cette brillante manifestation.

A propos  
de l'exonération du  
Service Militaire  
des jeunes gens  
dont un  
proche parent est  
Mort pour la France

IL FAUT ETENDRE  
CETTE MESURE  
A TOUTES LES VICTIMES  
DU NAZISME

Conformément à la loi du 9 juillet 1965, l'art. 17 exonère des activités du service militaire les jeunes gens dont le père, la mère, un frère ou une sœur est Mort pour la France.

Or, nombreux sont les jeunes gens qui remplissent les conditions mentionnées par la loi, exceptée une seule: leurs parents n'ayant pas été Français au moment de leur déportation, ils ne peuvent obtenir la mention « Mort pour la France ».

C'est pourquoi nous venons d'adresser au ministre des Armées une lettre lui demandant d'accorder le bénéfice de cette loi aux jeunes gens en question sans distinction de la nationalité que possédaient leurs parents au moment de la déportation.

Dès que la réponse, que nous espérons favorable, nous parviendra, nous la ferons connaître à nos lecteurs.

### Levée des forclusions frappant les demandes de titre de déporté et interné

M. Sainteny, ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre, a été entendu, le 15 octobre, par l'Assemblée des parlementaires anciens combattants de l'Assemblée nationale. Il a exposé les grandes lignes du budget de son département pour 1966 et a

informé ses interlocuteurs de la parution prochaine d'un décret portant levée des forclusions opposables aux demandes des titres de déporté et interné de la Résistance et de déporté et interné politique.

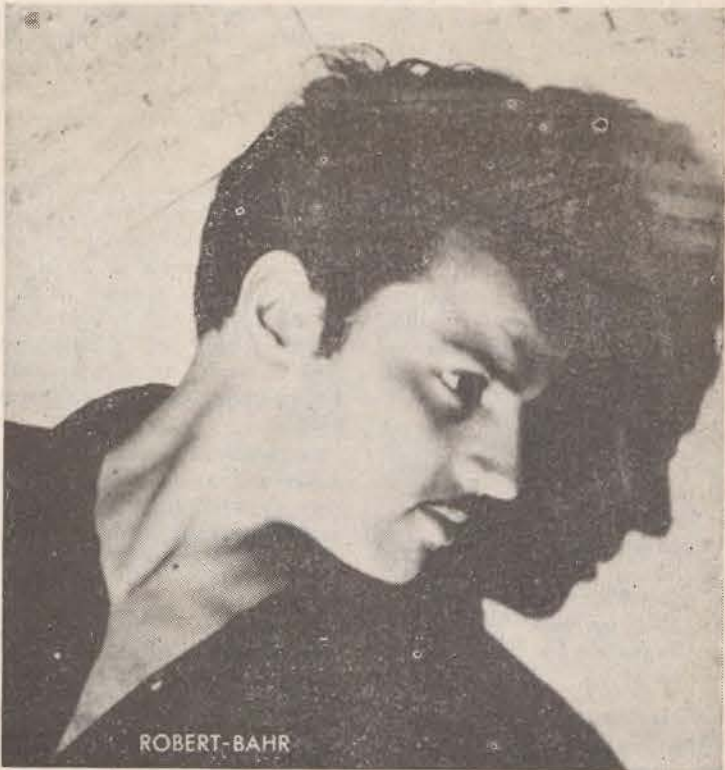
Au cours de la discussion du

Budget des A.C.V.G., le ministre a fait savoir qu'un nouveau délai de un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1966 serait ouvert pour le dépôt des dossiers de demande des titres de déporté et interné de la Résistance ou déporté interné politique.

## VOICI LE PROGRAMME DE NOTRE 21<sup>e</sup> BAL DE NUIT LE 24 DECEMBRE 1965, AU PALAIS D'ORSAY



FERNAND  
FRANK  
ET  
SON  
ORCHESTRE



ROBERT  
BAHR  
VEDETTE  
ISRAELIENNE  
DE LA CHANSON

LISETTE BERSY  
des émissions de l'O.R.T.F.  
Premier Prix des plus belles voix de FRANCE



JACK  
ARY  
ET  
SON  
ENSEMBLE



BUFFET  
TOMBOLA  
ATTRACTIONS

**Vous pouvez réserver vos  
places pour le souper  
au siège de notre UNION  
58, rue du Château-d'Eau  
Paris-X<sup>e</sup>**

Téléphone : 607-49-26



Decembre 1965 p. 6

# LA NOUVELLE LOI DITE "DE CLOTURE" D'INDEMNISATIONS PAR LA R. F. A. DES VICTIMES DU NAZISME

La loi dite « de clôture » en discussion depuis plusieurs années au Parlement de Bonn, vient enfin d'être promulguée le 14 septembre 1965. Son texte ne peut que décevoir la grande masse des persécutés, car il ne prévoit par la mesure de justice qu'aurait été une levée générale ou même étendue de la forclusion.

La loi d'indemnisation proclame en effet, dans son préambule que les persécutés ayant subi des discriminations raciales, ont été victimes de l'injustice; la réparation ne devrait donc pas donner lieu à des limitations tenant à la forme et à la procédure.

Toutefois, le texte voté comporte un certain nombre d'amélioration et ouvre des possibilités à certaines catégories de persécutés.

Les modifications sont particulièrement importantes pour les personnes de nationalité allemande, celles qui ont vécu en Allemagne ou qui peuvent prétendre appartenir au milieu culturel allemand.

Nous n'examinerons pas les dispositions concernant cette catégorie de persécutés et nous bornerons à étudier les problèmes qui peuvent intéresser les personnes qui étaient réfugiées ou apatrides pendant les persécutions, c'est-à-dire la majorité de nos lecteurs.

## ATTEINTES A LA LIBERTE

A l'article 47 de la loi, a été ajouté un alinéa aux termes duquel, un persécuté qui a vécu sous un faux nom, doit être présumé avoir vécu illégalement dans des conditions inhumaines.

Cette disposition doit, d'une part, permettre de reprendre les dossiers des personnes dont les demandes n'ont pas abouti, au motif que d'après les autorités allemandes, les conditions de leur vie clandestine sous l'occupation n'étaient pas « inhumaines », alors qu'ils vivaient sous un faux nom.

D'autre part, on peut penser qu'une demande nouvelle pourrait maintenant être présentée, par les personnes qui n'ont, jusqu'à présent, pas fait valoir leurs droits et ont vécu sous un faux nom pendant l'occupation. Il reste bien entendu, qu'elles devront remplir les autres conditions de la loi.

Une innovation intéressante est également apportée pour les personnes qui ont subi des persécutions en Roumanie, Bulgarie et Hongrie.

Pendant longtemps, l'administration allemande a contesté la responsabilité de l'Allemagne, dans les persécutions subies dans ces pays, finalement elle a admis sa responsabilité, pour une période réduite.

La nouvelle loi admet que les persécutions qui se sont déroulées postérieurement au 6 avril 1941, doivent être considérées, comme étant imputables aux allemands et donc indemnisées.

## DOMMAGE DE SANTE

C'est dans ce domaine, que nous trouvons les dispositions les plus intéressantes:

En premier lieu, les demandes rejetées définitivement pour des RAISONS MEDICALES, pourront être reprises et l'intéressé pourra obtenir que son cas soit réexaminé par les autorités allemandes, en vue d'une nouvelle décision.

En second lieu, dans le cas où un dossier de santé aurait été clos par un désistement ou une transaction (Vergleich), ce règlement peut être attaqué par une déclaration faite auprès de l'administration compétente.

Dans les deux cas, nous conseillons aux demandeurs de faire vérifier l'ensemble du dossier médical par un médecin compétent et de produire des pièces nouvelles ou une argumentation nouvelle à l'appui de leur demande.

Le délai pour faire valoir ses droits en cette matière expire le 30 septembre 1966.

## DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES DEPORTES

Aux termes de l'article 31 -- paragraphe 2 -- pour les personnes qui ont été internées, au moins pendant 1 an dans un camp de concentration, et dont l'incapacité de travail est de 25 % ou plus, il est présumé qu'une incapacité de 25 % est imputable aux persécutions.

Les anciens déportés, dont la demande a été rejetée à ce jour, rencontreront donc moins de difficultés pour faire valoir leurs droits.

## PENSION DE VIEILLESSE

D'après le texte ancien, la pension vieillesse, d'un montant actuel de 340 DM. par mois, était attribuée aux titulaires d'une pension de santé, à 60 ans révolus pour les femmes et 65 ans révolus pour les hommes, à la condition que les femmes soient nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1905 et les hommes avant le 1<sup>er</sup> janvier 1900.

Le nouveau texte annule cette différence et stipule que les hommes auront droit à la pension vieillesse, à la condition qu'ils soient nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1905.

## PENSIONS D'ASCENDANTS

Antérieurement pour bénéficier d'une pension d'ascendant, il fallait établir, que le disparu avait entretenu le demandeur, au début des persécutions ou qu'il l'aurait entretenu, s'il avait encore vécu.

Cette dernière condition suscitait de nombreuses difficultés; elle est supprimée. Il suffit donc de prouver l'état de besoin et la filiation.

## CALCUL DE LA RENTE

Ainsi que nos lecteurs le savent, la plupart des pensions sont recalculées chaque année, en tenant compte de l'ensemble des revenus de l'année précédente.

Il est maintenant prévu d'exclure de ce calcul, les intérêts provenant du placement des sommes reçues à titre d'indemnisation.

A partir de 65 ans, la pension ne pourra faire l'objet d'une nouvelle fixation que si le nouveau taux calculé sur la base des revenus de l'intéressé, s'écarte d'au moins 30 % du taux ancien. Cette disposition assure une certaine stabilité aux pensions des personnes âgées.

## PERSONNES AYANT QUITTE LES PAYS DE L'EST APRES LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1953

Un fond spécial de 1.200 millions de D.M. a été prévu, dont le montant doit être réparti entre les persécutés appartenant à cette catégorie.

Pour les personnes ayant été privées de leur liberté, pendant au moins 6 mois ou qui sont atteintes, au moment de la décision, d'une incapacité de travail d'au moins 80 %, une indemnité de base de 2.000 D.M. est prévue, portée à 2.500 D.M. pour les personnes ayant accompli 65 ans.

Ceux qui ont porté un insigne discriminatoire ou ont vécu illégalement dans des conditions de vie inhumaine pendant plus de 6 mois, percevront une indemnité de base de 1.000 D.M. Ces deux indemnités de base, ne pourront être cumulées.

Les veufs et les veuves non mariés, des victimes décédées des suites des persécutions, percevront une indemnité de 3.000 DM majorée à 5.000 DM, si les veufs ou les veuves ont eux-mêmes été privés de liberté pendant au moins un an.

A ces indemnités de base, s'ajoutent des compléments calculés en tenant compte des sommes restant disponibles, après le règlement des indemnités de base et du nombre des demandes.

Ces compléments ne seront pas uniformes. Un coefficient de majoration différent, sera appliqué dans chaque cas, suivant la nature des persécutions subies et leur durée.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que pour bénéficier de ces nouvelles dispositions, il faut notamment, être domicilié au 31 décembre 1965, dans les pays dits « occidentaux » et ne pas déjà bénéficier de la législation antérieure.

Le délai pour déposer les demandes, expire également le 30 septembre 1966.

Il y a lieu, enfin, de remarquer que le texte d'une loi n'est pas tout et que la portée réelle de chaque disposition peut être élargie ou réduite par la pratique administrative ou la Jurisprudence des Tribunaux. Il y a donc là, une situation qui peut évoluer.

Nous espérons que ces quelques indications seront utiles à nos lecteurs.

H. KENIG.  
Avocat à la Cour

# LES P. G. FRANÇAIS VICTIMES DES DISCRIMINATIONS RACIALES DOIVENT ETRE INDEMNISES

Le 10 avril 1964, une délégation de notre Union, composée du Dr Danowski, d'Isi Blum, de Salomon et accompagnée par Paul Manet, président de l'U.F.A.C., a été reçue au ministère des Anciens Combattants.

Au cours de cette audience un problème particulièrement important a été soulevé, c'est celui des anciens prisonniers de guerre français d'origine juive. Ces prisonniers de guerre ont été, pour la plupart, envoyés, en violation de la Convention de Genève, dans des camps disciplinaires et ont été victimes de persécutions raciales.

Nous demandions à ce que cette catégorie de victimes soit assimilée aux internés et indemnisés comme tels dans le cadre de l'accord franco-allemand de 1961.

Nous reproduisons le texte intégral de la note que nous avons laissée à la suite de l'audience et que nous avons déjà publiée dans le numéro de mai 1964 de « Notre Volonté ».

Notre Organisation a pu obtenir, grâce à ses multiples interventions et en fournissant une documentation sérieuse et fondée sur le sort des prisonniers de guerre français d'origine juive dans les stalags, que l'administration allemande reconnaisse le droit à indemnisation en faveur de cette catégorie de victimes du nazisme, dans le cadre de la loi B.E.G. de l'Allemagne Fédérale.

Cette loi ne s'appliquant qu'à des sujets n'ayant pas possédé la nationalité française à l'époque incriminée, nous avons pu obtenir gain de cause pour les anciens prisonniers de guerre naturalisés après les hostilités, c'est-à-dire en faveur des personnes statutairement considérées comme réfugiés ou apatrides, à la veille de leur capture.

Nous nous trouvons donc devant la situation paradoxale suivante : des prisonniers de guerre français d'origine juive, ayant subi les mêmes persé-

cutions, pendant la même période et au même camp, percevaient une indemnité s'ils étaient étrangers à l'époque, et sont exclus de ce bénéfice s'ils étaient de nationalité française.

Dans le cadre de l'accord franco-allemand de 1961, il est prévu une indemnisation en faveur des internés ayant séjourné 90 jours au moins, dans les camps en France (Drancy, Beaune-la-Rolande, Pithiviers) ou dans les camps disciplinaires de Rawa-Ruska, ou Koblitz.

Or, il est bien établi que la plupart des prisonniers de guerre d'origine juive, étaient, en violation de la Convention de Genève sur les Prisonniers de guerre, séparés, dès la fin 1940, de leurs camarades non juifs et envoyés dans des commandos disciplinaires spécialement créés à leur intention. Dans ces camps, nous pourrions en citer de nombreux, les conditions de vie étaient au moins aussi rigoureuses que dans les camps déjà mentionnés.

Nous pensons donc que, pour réparer l'injustice dont sont victimes ces anciens prisonniers de guerre, il serait équitable qu'ils soient assimilés et obtiennent les mêmes droits que leurs camarades ayant séjourné dans les camps disciplinaires et d'internement.

Et si les sommes perçues par le gouvernement français, conformément à l'accord de 1961 sont insuffisantes pour pouvoir admettre de nouvelles catégories des victimes du nazisme au bénéfice de l'indemnisation, il serait nécessaire qu'un nouvel accord soit conclu avec la R.F.A. pour tenir compte de ces catégories oubliées des victimes du nazisme.

Malheureusement notre intervention est restée sans réponse. Il faudrait donc relancer cette revendication avec l'appui du monde combattant, car il serait vraiment inconcevable qu'une couche importante des victimes du nazisme ne soit pas indemnisée.

## Un ancien P. G. écrit au Ministre

Nous publions ici une lettre qu'un ancien prisonnier de guerre, victime de discrimination dans son stalag, a adressé à M. Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants.

Monsieur le Ministre,  
J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur une catégorie de Français anciens prisonniers de guerre en Allemagne, à laquelle j'appartiens, au regard de l'indemnité dont elle a été frustrée jusqu'à présent.

Il s'agit des Français d'origine juive qui, au mépris de la Convention de Genève, avaient été séparés de leurs camarades français et internés dans des camps disciplinaires autres que Rawa-Ruska et Koblitz. Dans le cas de mon commando juif des Stalags VA et VB, ce fut le camp

de repréailles de Munsingen où, revêtus du pantalon rouge destiné à nous distinguer des autres Français, nous avons subi toutes les brimades possibles.

Le but de la présente lettre n'est pas de relater en détail les persécutions dont nous avons été l'objet conformément au programme du régime nazi, mais de demander que l'indemnisation spéciale due à ceux qui ont fait l'objet de discrimination et persécutions raciales soit octroyée à ceux appartenant à ma catégorie.

Dans l'attente de votre réponse, et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute et respectueuse considération.

Joseph KORENBLITT

## "RENN" OR "

163, rue de Rennes  
Métro: Gare Montparnasse

PARIS-6  
Tél.: LIT.66-77

MAISON A. CYWIER  
de l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Besançon

TOUTE L'HORLOGERIE-BIJOUTERIE  
CONCESSIONNAIRE LONGINES  
ATELIER DE REPARATION

Conditions spéciales aux Anciens Combattants  
se recommandant de « NOTRE VOLONTE »

NE CHERCHEZ PAS UN AUTRE ORCHESTRE  
LE CHANTEUR - COMPOSITEUR - ANIMATEUR ANCIEN DEPORTE ET COMBATTANT

JIMMY GOLDSTEIN

VOUS PROPOSE POUR VOS NOCES - BANQUETS - BAR-MITZWA - SOCIETE.  
SON ORCHESTRE FOLKLORE IDDYSH, ISRAELIEN TOUTES DANSES MODERNES  
SUCCES ASSURES CENT POUR CENT CONDITIONS IMBATTABLES  
PRIX SPECIAUX POUR ANCIENS DEPORTES ET COMBATTANTS  
PRENDS LES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER  
BUREAU ORGANISATION : 4, rue Chaptal - PARIS-9<sup>e</sup> - Tél. FIG. 28-83



# אונזער ווילן

## ארגאן פון בארובאנד פון די געו. יידישע פראנט-קעמפער

## די שפראך פון ציפערן

מיט דעם אנפאנג פון נייעם יאר ווילן מיר מאכן א שטיקל בילאן פאר נעם יאר 1965 און אויך א פארגלייך פון די לעצטע 5 יאר, וואס וועט, אין א קליינער מאס, אפשפילען דעם פענאמענאלן וואקס פון אונדזער פאר-

| טאמבאלא   | באל       | שפענדונגען | מיטגליד-אפצאל |
|-----------|-----------|------------|---------------|
| 19.413,50 | 12.901,86 | 14.283,50  | 15.397,50     |
| 25.799,00 | 18.378,46 | 27.035,00  | 15.930,50     |
| 29.675,00 | 21.080,36 | 33.625,40  | 16.153,00     |
| 40.539,50 | 22.482,61 | 51.309,20  | 21.889,00     |
| 47.089,00 |           | 52.157,06  | 22.462,00     |

די פאפולאריטעט פון אונדזער ארגאניזאציע אין די לעצטע יארן האבן מיר צו פארדאנקן דעם גרויסן סאציאלן ווערק, דאס אפרוהיון אין לעווענס, וועלכער האט זיך קונה-שם געווען אין אלע יידישע קרייזן און אפילו אין אויסלאנד. די פילצאליקע ווארעמע דאנק-בריוו פון כמעט אלע קאנוואלעסצענטן, וועלכע האבן פאר-ברענגט א קורצע צייט אין הויז ווי אויך די וואס באזוכן עס דריקן אויס זייער צופרידנקייט ווייל עס איז ניי

די איינקונפטן פאר 65 זיינען בלויז פון די ערשטע 10 חדשים דעריבער איז נאך נישטא דער באל, וועלכער וועט זיכער האבן א גרויסן דערפאלג און ווארשיינלעך איבערשטייגן די פריערדיקע ציפערן. די פאר ציפערן (אין נייע פראנקן) וואס מיר ברענגען, זיינען זייער באלערנד און באווייזן ווי אונדזער פארבאנד וואקסט פון יאר צו יאר, און די יידישע געוועזענע פראנט-קעמפער ווייסן אפצושאצן אינדזער אקטיוויטעט.

## די משפחה וואס הייסט „מוטיעל“

אונדזער פארבאנד פירט א ברייט-פארצווייגטע טעטיקייט. א טעטיקייט לטובת דעם געוועזענעם יידישן פראנט-קעמפער און זיינע אינטער-רעסן, א טעטיקייט, וואס איז אבער גלייכצייטיק אין די אינטערעסן פון די יידישע פאלקס-מאסן: קעגן אב-טיסעמיזם, קעגן קריג און בכלל אין אלע עיקרדיקע פראגן וואס האבן א שייכות מיטן יידישן געזעלשאפט-לעבן.

דער פארבאנד האט אבער אייך קיינמאל נישט פארנאכלעסיקט די אק-טיוויטעט אין דער ארגאניזאציע גופא אונטער אלע אירע אספעקטן: פריינט-שאפט, זארג פאר אירע מיטגלידער אין די קרוין פון דער „ארגאניזאציע“ און קעגנזייטיקע הילף. אונדזער אפרוהיוו לע „לאריע ראז“ איז די קרוין פון דער „ארגא-ניזאציאנעלער“ (אויב מ'קען עס א-זוי אנורופן) טעטיקייט, וועלכע שטייגט ווייט אריבער די ראמען פון 58 רי שאטא דא.

מ'דארף אבער נישט פארזען די סא-ציאלע ארבעט און איר קאמיטע וועלכע האט איר נאבעלן ראל צו שפילן אין דער ארבעט פון פאר-באנד.

מ'דארף אויך אונטערצייכענען דעם בכבודיקן פלאץ וואס דער „מוטועל“, פארנעמט אין דער אינערלעכער פאר-צווייגטער טעטיקייט פון פארבאנד. דער מיטועל ציילט שוין ביי היינ-טיקן טאג אריבער 110 משפחות. אן „ארגאניזאציע“ אין מיניאטור, די צאלרייכע פארזאמלונגען, אויף וועל-כע עס נעמען אנטהיל איבער 80 פער-זאן, ביי געדעקטע טישן און אין א חברישער אטמאספער האבן נאכמער אויסגעברייטערט די משפחה-פריינט-שאפט, פון די מיטגלידער, זייער צו-געבונדנקייט צום מוטועל און זייער אנטהיל אין אלע ארבעטן פון פאר-באנד.

די איינציאטיוון פון קאמיטעט, וואס פירט אן מיטן מוטועל, זיינען פאר-שידנארטיקע און אנטשפרעכן די פארלאנגען און באדערפענישן פון די מיטגלידער.

ס'ווערן באהאנדלט פראגן, וואס האבן א שייכות צו מעדיצינישע הילף, סאציאלע סאלידאריטעט, הילף פאר מיטגלידער, באזוכן קראנקע. עס ווערן אבער אויך דעבאטירט און דיס-קוטירט פראבלעמען, וואס האבן א

## קומט, אלע,

דעם 24טן דעצעמבער

אין די סאלאנען

פון פאלע-ד'ארסע

אויפן

21טן יערלעכן

נאכט-באל

פון אונדזער פארבאנד

2 גרויסע ארקעסטערס

רייכער ארטיסטישער פראגראם

איינמאל — 15 פר.

כאשטעלט גלייך אייערע פלעצער צום נאכט-עסן

Tél.: NOR. 49.26

## ענטוואסטישע גרינדונגס - פארזאמלונג פון די געו. קאנוואלעסצענטן אין לעווענס

פארבעסערן און בארייכערן דאס ווונ-דערבארע הויז „לע לאריע ראז“, — אנהאלטן דעם קאנטאקט צווישן אלע געוועזענע קראנקע דורכן ארויס-געבן א ביולעטין און אויך דורך שטארק אפלאדירט. ווען ער מעל-קעגנ-זייטיקער, חברישער הילף פאר די, וועלכע וועלן זיך אין דעם בוי-טיקן.

נאך דער גייסטרייכער רעדע פון בלאנשע, אנטוויקלט זיך א לעבהאפ-טע דיסקוסיע. עס קומען פיל פאר-שלאגן, דער פריינט דאזיגטיק ווערט שטארק אפלאדירט. ווען ער מעל-דעט, אז אויף אייגענער איינציאטיוו האט ער, ביי א גרופע פריינט, גע-זאמלט 135.000 אלטע פראנק פאר לעווענס.

דער פרעזידענט ד"ר דאנאווסקי און דער גענעראל-סעקרעטאר איזן בלום באגריסן אלע קאנוואלעסצענטן און גיבן אויך געוויסע פארשלאגן בנוגע דעם אמיקאל.

דאן ווערט אויסגעוויילט א קאמי-טעט פון אמיקאל, אין צוזאמענשטעל פון פאלגנדיקע פריינט: פיער בלאג-שע, פיער זשעמינעל, וויקטאר פיש, פאל מאלווא, משה ליפשיץ, ישראל ראזושינסקי, עפשטיין, וואלף, דיא-מאנט, גובערעק, מילנער, זאוידאוויק, עס ווערט דערנאך געוויזן א קור-צער פילם, וועגן דער געשיכטע פון לעווענס זינט צוויי יאר, פון דעם לייגן דעם ערשטן שטיין ביי היינט. ביי א זייער פריינטלעכער שטימונג ווערט געשטעלט אן אפערטיוו, א פאטאגראף נעמט כסדר פאטאס. יע-דער וויל האבן א גוטן אנדענק פון דעם ערשטן היסטארישן צוזאמענ-טרעף פון אן ארגאניזאציע, וואס קען זיך פארוואנדלען, אין די גאנצסטע יארן, אין א גרויסער, שיינער, נייער פאמיליע.

די יידישע קאמבאטאנטן ווינטשן פיל געזונט אלע זייערע קאנוואלעס-צענטן, און וועלן אלץ טאן צוצו-העלפן דער גוטער אנטוויקלונג פון דעם ניי-געשאפענעם וויכטיקן אמי-קאל.

ח' גאלגעוויכט

הויטקער. עס איז ממש געווען צו באווינדערן, אבסערווירנדיק ווי די א-לע מענטשן, וועלכע האבן נאך מיט עטלעכע חדשים צוריק אינגאנצן זיך נישט געקענט, פרייען זיך איינער מיטן צווייטן, ווי אייגענע פון דער זעל-בער משפחה.

דער זאל איז שוין איבערפולט און עס קומט אן שווער דעם פארויצער אנצוהויבן די פארזאמלונג. אזוי שטארק זיינען די מענטשן פארנומען, זיך פרייענדיק איינער מיט צווייטן, איבערהויפט ווען זיי האבן נאך דאס גרויסע פארגעניגן צו באגעגענען דעם דירעקטאר פון הויז, נאטאן טאפיר און זיין פרוי, וועלכע זיינען ספעציעל געקומען אויף דער פאר-זאמלונג.

דער סעקרעטאר, מ. שוסטער, עפנט ענדלעך די פארזאמלונג און אין נאמען פון פארבאנד באגריסט ער די שיינע איינציאטיוו פון די קאנוואלעסצענטן.

דעם פארויץ נעמט דאן איבער דער צייטווייליקער פרעזידענט פיער בלאנשע, וועלכער ווערט שטארק א-פלאדירט ווען ער דערקלערט, אז דאס אפרוהיוו פון די יידישע קאמבא-טאנטן איז איין און איינציק אין זיין מין און איז א מוסטער אין אלע היב-זיכטן. דער רעדנער שטרייכט אונטער, אז דאס הויז איז בארופן צו שפילן א וויכטיקע ראל אין די באציאונגען צווישן מענטשן פון פארשידענע אב-שיאונגען, רעליגיעס און ראסן, דער-נענטענדיק איינעם צום צווייטן. דאס הויז, זאגט ער ווייטער, קען אויך האבן א פאזיטיווע אויסוירקונג אינעם קאמף קעגן די ראסיסטישע און אנטסעמיטישע פאראורטיילן. ער דאנקט דעם פארבאנד פון די יידישע קאמבאטאנטן פאר האבן רעאליזירט אזא שיינע איינציאטיוו.

פיער בלאנשע לייענט דאן פאר דעם פראגראם פון דער ניי-געבוירענער ארגאניזאציע, וועלכע וועט זיך דארט שטעלן צוויי הויפט-ציילן:

— העלפן נאך מער פארשענערן,

10 חדשים קוים, זינט דאס אפריר הויז פון דעם יידישן קאמבאטאנטן פארבאנד פונקציאנירט און שוין האט דאס דאזיקע הויז געבוירן אן ארגא-ניזאציע פון גאר אן אריגינעלן מין, וואס אזעלכס איז נאך אין יידישן פראנקרייך נישט געווען.

די איינציאטיוו איז געקומען ספאנ-טאן, פון זיך אליין, פון א גרעסערער גרופע געוועזענע פענסיאנערן. זיי קענען נישט פארגעסן דעם טעם פון זייער אויפהאלט אין „לאריע ראז“ און האבן זיך געשטעלט פאר א ציל צו שאפן א גרופירונג פון אלע געווע-זענע קאנוואלעסצענטן, כדי פארצו-זעצן און אויפהאלטן די ברידערלעכע אטמאספער פון לעווענס.

עס איז געווען א פרייד צו זען ווי דער לאנקרייזאל איז, זונטיק, דעם 28טן נאוועמבער, שנעל אויסגעפילט געווארן דורך א פריידיקן און זייער פארשידנארטיקן עולם:

יידן, קאטאליקן, פראטעסטאנטן, צפון-אפריקאנער און אויך א שווארץ-

### רעזאלוציע אין שייכות מיט דיסקוסיע אין „אנו“ וועגן פאראורטיילן ראסיזם

אונדזער פארבאנד האט איבערגעשיקט, ענדע אקטאבער, פאלגנ-דיקע רעזאלוציע צום טאווינטישן אמבאסאדאר אין פאריז:

די אומגעהויערע קרבנות, וואס עס האט געגעבן דער ראטנפארבאנד, גייסטעירנדיק אויף א דעצידירנדיקן ארזן צום זיג איבערן היטלעריזם און זיין וויכטיקן בייטראג צו דער אנט-שטייאונג פון מדינת ישראל, באציי-כענען די דאזיקע פארמולירונג פאר אן אומגערעכטע, באליידיגנדיקע און פאר באזונדערס שעדלעכע.

דער פארבאנד פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער דריקט אויס זיין טיפן באדויער, וואס דער אנט-גילטיקער טעקסט קעגן ראסיזם פאר-אורטיילט נישט נעמלעך דעם נעא-נאציזם און דעם אנטסימעטיזם.

no 105 Decembre 1965 (2)



# „לע-לאַריע ראָז" האָט דערפאַלג

מיר באַקומען פיל בריוו און אפילו גרויסע אַרטיקלען, וואָס ברענגען צום אויסדרוק די באַגייסטערונג פון די קאַנוואַלעטעצנטן און באַזוכער פון אונדזער אַפּרױ-הויז אין לעווענס. צום באַווירן האָבן מיר נישט גענוג קיין פּלאַץ אין אונדזער צייטונג אַפצודרוקן. אפילו טיילווייז, אָט די דאָזיקע אַנטוואַסטישע אַפּרופּן.

מיר ברענגען היינט אייניקע אויסצוגן פון דער דאָזיקער קאַרעספּאַנַ דענץ.

## פערל פון די אפרו-הייזער

לייענענדיק אַ סך מאל די שבחים פאַר דעם אַפּרױ-הויז קאָן מען טראַכטן, אַז ס'איז אפשר אַ ביסל איבער־געטריבן... אפשר אַ ביסל פּראָפּאַגאַנדע.

מזו איך אייד זאָגן, אַז עס איז ווייט נישט גענוג געזאָגט געוואָרן וועגן דער גרויסער דערגרייכונג, וואָס דאָרף זיין דער שטאַלץ פון אונדזער ישוב.

ניט אַלס קאַנוואַלעסצענט, זייער ענדיק אַ פּרױ, האָב איך נישט גע־קענט אַנטייל נעמען אין זי פאַר־שידענע פאַרוויילונגען, שפּילן, וואָס ווערן איינגעאָרדנט אין די אָונטן. כּװאַב באַווין בייצווויבען, אין משך פון צוויי טעג, דעם פאַרלויף, זיך באַקענען מיט דעם רעגולאַמין, דעם מעני, וואָס ווערט צוגעגרייט — בכדי צו קענען זאָגן, מיט דער גאַנצער אויפּריכטיקייט: בראַוואַ! בראַוואַ! דעם דירעקטאָר פאַר דער ערשט־קלאַסישער היגיענע, פאַר דער אויס־געהאַלטענער דיסציפּלין, באַגלייט מיט אַ וואַרעמער חברישער באַציר אונג, וואָס שאַפט אַן אַטמאָספּערע פון אַ גרויסער שיינער פאַמיליע. פון מיין זינט דריק איך אויס מיין גרעסטן דאַנק דער אָנפירונג פון „לאַריע ראָז" און דעם גאַנצן פער־סאָנאַל, פאַר דער גאַסטפּריינטלעכ־קייט און פאַר זייער איבערגעבנקייט צו מייענע חברים קאַצעטלעך.

צפורה גוטניק

## א יישר כוח די בויער

איך בין ממש געוואָרן איבערראַשט ווען מייענע אויגן האָבן דערזען דאָס פרעכטיקע הויז מיט די באַקוועם־אינג־געאָרדנטע צימערן, די פּראַכטפולע זאָלן, וואָס שטייען צו דער דיספּאָזיציע פון די קאַנוואַלעסצענטן.

איך ווער פריינטלעך אויפגענומען פון דעם זייער סימפּאַטישן דירעקטאָר, וואָס שטעלט מיך פאַר, ווי יעדן ניי־געקומענעם, פאַר די אנדערע קאַנוואַלעסצענטן, וואָס זיינען שוין דאָ פון לאַנג.

אַלע אָנווענדדיקע באַגריסן דעם פריש־געקומענעם און מען ווערט אַזוי אַרום גלייך אַריינגעציגן אין דער גרויסער משפּחה פון קאַנוואַלעסצענטן. די אַטמאָספּערע איז זייער אַ פריינטלעכע. יעדער פילט זיך דאָ ווי ער וואַלט געווען אַן אייגענער ביי זיך אין שטוב.

זייער אַפט קומען פאַר אַלגעמיינע פאַרזאַמלונגען, וווּ עס ווערט ברייט דיסקוטירט ווי אַזוי בעסער און אַנדערגעמער צו פאַרברענגען דאָ די צייט.

עס ווערן אָנגענומען באַשלוסן ווע־גן אַדורכפירן אַן עקסקורסיע אין דער זייער שיינער געגנט, וועגן אַ פּילם־טעאָט און וועגן איינאָרדנען פאַר־שידענע שפּילן א. א. וו. עס איז אויך פאַראַן אַ ביבליאָטעק מיט ביכער אין פאַרשידענע שפּראַכן. אַלע צוזאַמען טראַכטן בלויז ווי אַזוי אַמבעסטן צו פאַרברענגען די צייט און אַנזאַפּן פרישע כוחות.

## א דאנק-בריוו

ליבע פריינט,

איך שיק איבער מייענע בעסטע דאַנקען דעם יידישן קאַמבאַטאַנטן פאַרבאַנד פאַר זיין שיינער האַנד־לונג לגבי מיר, בעת מיין זיין אין שפיטאַל.

די פיל באַזוכן, פון פאַרשיייער פון דער אַרגאַניזאַציע האָבן מיר פאַרשאַפט פיל פאַרגעניגן און גע־הויבן מיין מאַראַל.

מיין געזונט פאַרבעסערט זיך און

די דאָזיקע ביישפּילן, צווישן פיל אנדערע, באַווין דעם געזונטן גייסט, וואָס הערשט אין דעם קאַלעקטיוו און דאָס העלפט אַ סך מאַראַליש גע־זונט צו ווערן.

פאַרשטענדלעך, אַז ווי אין יעדן אַפּרױ-הויז איז פאַראַנען אַ רעגולאַמין, צו וועלכן יעדער קאַנוואַלעסצענט דאָרף זיך צופאַסן. דער רעגולאַמין איז אָבער נישט קיין דראַקאַנישער און איז צום גונסטן פון אַלעמען, בכ־די וואָס מער צו פּראָפּיטירן פון דעם אויטאָהאַלט אין לעווענס.

דאָס זעט מען טאַקע, ווען די קאַנוואַלעסצענטן פאַרן צוריק צו־

פרידענע. איך אַליין בין זייער צו־פרידן פון די פינף וואַכן, וואָס איך האָב דאָ. אין אַזאָ פיינער אַטמאָספּע־רע, פאַרבראַכט און זאָג, אַז די אַר־גאַניזאַציע פון די יידישע קאַמבאַ־טאַנטן קאָן זיין שטאַלץ פון דעם גרויסן ווערק, וואָס זי האָט געשאַפּן לטובת די געוועזענע פּראָנט־קעמפּער און געוועזענע דעפּאָרטירטע, וועלכע קאָנען קומען און פאַרריכטן אַ ביסל זייער שטאַרק באַשעדיקטן געזונט־צושטאַנד.

אַ יישר כוח די בויער פון דעם גרויסן סאַציאַלן ווערק.

מ. גובערעק

# זעקס חדשים אין לעווענס

מען ווערט נישט מיד צו באַוווּנ־דערן די שיינע לאַנדשאַפט, מיט די אַלטערטימלעכע טורעמס, מיט דעם שטעטל, וואָס געפינט זיך אויף די שפיצן פון די בערג. די גלעקער זון די טורעמס קלינגען אויס אַלע שעה'ען... דאָס הויז האָט אויך אַ גלאַק, וואָס רופט פיר מאל אַ טאָג צו די מאַלצייטן. עס ווערט אַ געלויף צום עס־צימער. די אַפעטיטן זיי־נען שטאַרק.

פאַרנאָכט נאָך אַ גוטן אָונט־ברויט, גייט מען אַרויס אין פאַרק. די זון פאַרגייט אונטער די בערג... באלד אַרגאַניזירט זיך אַ כּאָר, מען זינגט יידישע פּאָלקסלידער. דער געזונג קלינגט אָפּ אין די בערג. עס באַ־גלייטן אים די גלעקער פון די טר־רעמס ווי אַ לויב־געזונג צו דעם הויז „לאַריע ראָז".

ל. לעווקאוויטש

# איפן קבר פון מאקס אדלער

אין צוזאַמענהאַנג מיט דער ערש־טער יאַרצייט פון וויצע־קאָסירער פון אונדזער פּאַרבאַנד מאַקס אַדלער, האָבן זיך פאַרזאַמלט אויפן בית־עולם באַניע די פאַמיליע, פאַרשטייער פון זיין סאָסיעטע אַזשאַראָו און פריינט. דער יידישער קאַמבאַטאַנט־פאַר־באַנד און געווען פאַרטרעטן דורכן קאָסירער ז. סאַלאַחאָו און ביוּראַ־מיטגליד זימנט.

ווי באַקאַנט, פונקציאָנירט אין אונדזער פאַרבאַנד אַ סאַציאַלע קאָ־מיסיע, וועמענס אויפגאַבע איז — פאַראַלעל מיט די גרויסע געזעל־שאַפטלעכע אַקציעס וואָס עס פירט אונדזער אַרגאַניזאַציע — צו העלפּן מיטגלידער און זיך צו פאַרנעמען מיט זיי ווען זיי געפינען זיך אין אַ שווערער מאַטעריעלער לאַגע אָדער אין פאַל פון אַ קראַנקהייט. די קראַנ־קע חברים באַזוכן מיר אין די שפּי־טאַלן און קליניקס, טיילמאל אויך אין דער היים. מיר ברענגען זיי אַ טרייסט און דעם האַרציקן גרוס פון אונדזער פאַרבאַנד און מיר טוען וואָס עס איז נאָר מעגלעך צו פאַר־לייכטערן זייער לאַגע: אינטערוויע־גירן ביי דער שפיטאַל־פאַרוואַלטונג, אויספּוילן אַריבערצופירן אין אַ צוויי־טן זאל א. א. וו. מיר אינפּאָרמירן זיך וועגן דער לאַגע ביים קראַנקן איך דער היים אין מאַטעריעלן זין און אין געגעבענעם פאַל טוען מיר אַלץ, וואָס עס איז אין די ראַמען פון אונדזערע מעגלעכקייטן.

אין לויפּנדיקן יאָר האָבן מיר אַ־דורכגעפירט 82 באַזוכן ביי 29 קראַנ־קע. מיר האָבן קראַנקע צו וועלכע מיר גייען שוין איבער 2 יאָר, דאָס איז דער פאַל מיט פאַראַליזירטע, וועלכע קענען ניט פאַרלאָזן דאָס שפיטאַל. פאַרשטענדלעך, אַז עס זיי־נען דאָ פאַלן ווען מיר מוזן זיך פאַר־נעמען מיטן קראַנקן אויך נאָכן אַ־

דעם 30טן נאָוועמבער איז פאַר־געקומען די רעגולערע, פלענאַרע זיצונג פון צענטראַל־קאָמיטעט פון אונדזער פאַרבאַנד. אויף דער טאַג־אָרענדונג זיינען געשטאַנען לויפּנ־דיקע פּראָגן: צוגרייטונגען צום טראַדיציאָנעלן נאָכט־באַל און די מאַסמיטלען אָנצונעמען בכדי ער זאָל האָבן אַ גרויסן דערפאַלג; פאַרשי־דענע אינפּאָרמאַציעס איבער דער טעטיקייט פון פאַרבאַנד פאַרן לעצטן חודש; אַן אָפּשאַצונג וועגן דער גע־לונגענער גרינדונגס פאַרזאַמלונג פון „אַמיקאַל פון די געוועזענע קאַנוואַלעסצענטן" א. א. וו.

אַבער דאָס וואָס האָט אַמערסטן אינטערעסירט די פאַרזאַמלטע (איבער 60 פּערזאָן) איז געווען דער פונקט לעווענס, וואָס איז באַהאַנדלט גע־וואָרן אין דער אָנוועזנהייט פון די־רעקטאָר נ. סאַפּיר.

נאָך אַ קורצן אַריינפיר־וואַרט, אין וועלכן דער דירעקטאָר פון „לאַריע־ראָז" האָט גערעדט וועגן דערפאַלג פון די צאָל אָנווענדדיקע, אויף וועל־כער, די גרעסטע אַפּטימיסטן האָבן זיך נישט גערעכט צו דערגרייכן אין משך פון ערשטן פעריאָד; וועגן דעם פריינטלעכן אַמביאַנס, וואָס איז באַ־

אונדזער פרעזידענט, ד״ר דאָ־נאַוסקי, האָט אין זיין באַגריסונגס־וואַרט, באַדאַנקט די געסט פאַר זייער צאָרליכער אָנוועזנהייט. ער האָט באַזונדערס אונטערגעשטראַכן די פאַרשטענדעניש פון די פרויען פון די „מיליטאַנטן" פאַר דער נוצלעכ־קייט פון זייער אַקטיוויטעט. דער רעדנער האָט אויך באַדאַנקט דעם פרעזידענט פון ליאַנער סעקציע א. גיטלער און זיין פּרױ, וואָס זיינען דאָרט ספעציעל געקומען אויפן באַנ־קעט און אים באַגריסט אין צוזאַמענ־האַנג מיטן באַקומען פון דער הויכער אויסצייכענונג „לאַ מעדאַי מיליטער".

די באַגאַבע און סימפּאַטישע זינ־גערין, פּרױ ראַמאַ, וועלכע האָט זיך אַליין באַגלייט מיטן אַקאָרדעאָן, אין אַ פרעכטיקן רעפּערטואַר פון פּאָלקס־לידער אין פאַרשידענע שפּראַכן, האָט ממש באַצויבערט דעם עולם. דער באַליבטער זינגער קאָוקאַ האָט אויס־גענומען מיט זיינע עטלעכע יידישע לידער און קוּפּלעאָן, וועלכער האָט אים באַגלייט ביי דער פּיאַנאָ, האָט נאָכהער אַליין אויך געזונגען מיט גרויס דערפאַלג, אייניקע לידער פון יידישן פּאָלקלאָר, ביידע זיינען, ווי באַקאַנט, מיטגלידער פון אונדזער פאַרבאַנד.

## אונדזער סאציאלע הילכס-טעטיקייט

היים־קומען. אַזוי האָבן מיר צושטיי־ער געגעבן 50 טויזנט פר. צו קויפּן אַ פּראָטעז פאַר אַ חבר, וועמען מען האָט אַמפּוטירט אַ פּוט. אַ צווייטן האָבן מיר אַרויסגעשיקט זיינע צוויי קינדער אויף צוויי חדשים זומער־וואַקאַנסן. אַ דריטן, וואָס ליגט שוין צוויי יאָר אין שפיטאַל, שיקן מיר זיין קינד, פעקלעך און פון צייט צו צייט אַ געלד־סומע. מיר האָבן דאָ ניט לאַנג אַרויפגעטראָגן אַ פאַראַלי־זירטן חבר 20 טויזנט פר. אויף קוילן. מיר שיקן פעריאָדיש פאַר די קינ־דער פון קראַנקע אָדער אלמנות פעק־לעך פון עסנוואַרג.

אויף דעם צוועק האָבן מיר אויס־געגעבן אין לויפּנדיקן יאָר 290 טוי־זנט פר. ניט אַריינגערעכנט די סר־מעס וועלכע מיר באַרגן אויס אין ספעציעלע פאַלן און ווערן אונדז ביסלעכווייז אומגעקערט.

אַט אַזוי, זעט אויס אין ברייטע שטריכן די באַשיידענע אָבער גאַנץ אָנגעשטרענגטע טעטיקייט פון אונ־דזער סאַציאַלער קאָמיסיע.

ביי דער געלעגנהייט בעטן מיר אונדזערע מיטגלידער אונדז צו אינ־פאַרמירן וועגן אַלע פאַלן, וואָס גייען אַויפּן אין די ראַמען פון סאַציאַלער הילף. מיר זאָלן זיך קענען מיט זיי פאַרנעמען.

פאַר דער סאַציאַלער קאָמיסיע

ג. שולץ

# זיצונג פון קאמיטעט מיטן דירעקטאָר פון אפרו-הויז

וויזן געוואָרן צו שאַפּן טראַץ די שוועריקייטן, צוליב דעם פאַרשידנ־אַרטיקן עלעמענט, וואָס קומט אַהין אויף אַפּרױ (יידן ווי נישט יידן, על־טערע און יונגערע, א. א. וו.) ער האָט נאָכהער געענטפּערט אויף די גרויסע צאָל פּראָגן, וועלכע זיי־נען אים געשטעלט געוואָרן מצד די קאָמיטעט־מיטגלידער: וועגן דער פּאַפּאַרץ פון יידן און נישט יידן (עס ווייזט זיך אַרויס, אַז די צאָל יידן שטייגט ווייט אַריבער די 50 פּראָ־צענט); וועגן די פאַרוויילונגען (קאַנ־פּערענצן, טעלעוויזיע, סינעמאַ, קאָלעקטיווע שפּילן, ביבליאָטעק, עקס־קורסיעס און אַנד.); וועגן דער באַ־ציאונג מיט דער אַרומיקער באַפעל־קערונג; וועגן דעם אופן וויאָזוי עס ווערט באַזאָרגט די באַשפּייזונג; וועגן בודזשעט; צי עס זיינען נישט פאַראַן קיין אינצידענטן צווישן די קאַנוואַלעסצענטן א. א. וו.

די קלאָרע ענטפּערס אויף אַלע געשטעלטע פּראָגן האָבן באַפרידיקט די אָנווענדדיקע, וועלכע זיינען אַ־וועק פון דער זיצונג מיט אַ אַפּרױ-הויז איבערצייגונג אַז דאָס אַפּרױ-הויז פונקציאָנירט אין די בעסטע באַדינ־גונגען און אַז איר פּאַפּולאַריטעט ווערט אַלץ מער גרעסער.

## אונדזער אקטיוו

ראַש, מיטגליד פון ביוּראַ, האָט צו־געגרייט, ספעציעל צום באַנקעט, אַ הומאַרעסקע אין גראַמען בנוגע דער אַרגאַניזאַציע און איז געוואָרן שטאַרק אַפּלאַדירט.

אונדזער גענעראַל־סעקרעטאַר איז בלום, האָט פאַרן פאַרענדיקן פון צו־זאַמענטרעף, אין אייניקע ווערטער אונטערגעשטראַכן די באַדייטונג פון די דערגרייכונגען פון פאַרבאַנד, אַ־דאַנק דער קאַלעקטיווער אַנשטרעב־גונג פון אַלע טוער, און גערופן פאַר־צוועצן די אַקטיוויטעט פאַר דער פאַרטיידיקונג פון די רעכט פון די געוועזענע פּראָנט־קעמפּער און קריגס־קרבנות. פאַר נאָכמער פאַרשטאַרקן די סאַציאַלע טעטיקייט, פאַרן קאַמף קעגן אַנטיסעמיטיזם, קעגן מלחמה געפאַר און קעגן געאָנאַציזם. עס איז נייטיק אויסצודריקן אַן ענטטלעכע אַנערקענונג פאַר די פאַראַנטוואָרט־לעכע פונעם באַנקעט, אַ. ניימאַן און ג. גאַרבאַזש, וואָס האָבן אויס־געפירט זייער מיסיע אויף אַ גלענ־צנדיקן אופן.

די אַנטיילנעמער זיינען זיך פונ־אַנדערגעגאַנגען מיטן ווונטש, אַז אַ־זעלכע צוזאַמענטרעפּן זאָלן פאַרקו־מען וואָס אָפּטער.